

ANGLAIS ET FRANÇAIS

DU XVIIe SIÈCLE

DU MÊME AUTEUR

John Locke, *ses théories politiques et leur influence en Angleterre* (Leroux).

L'Anglicanisme. *L'église d'Angleterre, son histoire et son œuvre, diffusion de l'anglicanisme.* (Foyer solidariste, Neuchâtel).

Les Institutions de l'Angleterre sous Edouard VII. (Paulin).

De recentiore Gallicorum verborum usu in Anglica lingua (Leroux).

Johnson. *Rasselas*, texte critique (Didier).

ANGLAIS

ET

FRANÇAIS

DU XVIIE SIÈCLE

PAR

CH. BASTIDE

Docteur ès-lettres
Professeur agrégé au Lycée Charlemagne.

PARIS

LIBRAIRIE FÉLIX ALCAN

108, BOULEVARD SAINT-GERMAIN, 108

—

1912

AVANT-PROPOS

Dans ces dernières années il a paru sur les rapports littéraires de la France et de l'Angleterre des ouvrages excellents ; c'est, pour n'en citer que les principaux, en France les travaux de MM. Jusserand et Texte, en Amérique la thèse de M. Upham[1], en Angleterre les conférences de M. Sidney Lee[2].

Les conclusions auxquelles ces auteurs sont arrivés, se résument en quelques lignes. Jusqu'à la mort de Louis XIV, la France

1. *French Influence in English Literature*, New-York, 1909.

2. *French Renaissance in England*, Oxford, 1911.

donna à sa voisine plus qu'elle n'en reçut, mais au XVIIIe siècle, l'Angleterre nous dédommagea largement de notre apport. Imposée par sa situation géographique comme le canal par où la civilisation méditerranéenne devait atteindre la barbarie septentrionale, la France, en contribuant pour sa part à la Renaissance anglaise et en essayant de plier les écrivains de la Restauration aux règles de notre littérature classique, poursuivit l'œuvre commencée dès l'époque où les légions de César débarquaient dans l'île de Bretagne, où le moine Augustin prêchait le christianisme au roi Éthelbert, où les soldats de Guillaume le Conquérant écoutaient le jongleur Taillefer chanter les exploits de Roland. Mais le peuple anglais finit par développer son génie propre. Grâce à une série de révolutions heureuses, il est arrivé à la maturité politique avant les autres peuples occidentaux, et c'est à son école que ceux-ci ont

appris à pratiquer le libéralisme. Nous fûmes parmi les premiers à imiter le rationalisme anglais en politique et en philosophie ; à nous enthousiasmer pour Locke et Newton ; enfin à copier la Chambre des communes.

A des travaux qui tendent à de telles généralisations doivent succéder des études de détail. Nous nous bornons dans ce livre à rassembler quelques renseignements sur la vie des Français qui se risquaient au XVII[e] siècle à traverser la Manche. Nous répondons par la même occasion à certaines questions : les communications étaient-elles faciles entre les deux pays? Comment voyageait-on de Paris à Londres sous Louis XIV? Ensuite, les Français apprenaient-ils l'anglais, et les Anglais qui parlaient notre langue l'écrivaient-ils correctement? Malgré l'animosité des deux peuples, il a existé des gallomanes et quelques anglophiles : quelle action ont-ils pu avoir?

S'il est vrai que l'Angleterre nous enseigna le rationalisme au XVIIIe siècle, faut-il en conclure que le rationalisme a eu sa première origine aux bords de la Tamise ? N'est-ce point nous qui avions contribué à rendre les Anglais des théologiens téméraires et des monarchistes irrévérencieux? L'influence exercée à cet égard par les huguenots mérite d'être prise en considération.

Comme rien ne donne mieux l'illusion de la vie que le groupement des petits faits, nous multiplions les citations. Elles ne concernent pas seulement les gouvernants, comme ce récit des victoires puritaines par un contemporain, journaliste français établi à Londres; mais les humbles, un perruquier d'Aldersgate, un tailleur de Covent-Garden, le précepteur Coste et son amie la boutiquière d'Amsterdam.

On pourrait craindre que l'attention ne se dispersât dans la multitude des détails. Mais n'éprouve-t-on pas à la lecture de ces anec-

dotes, de ces fragments de lettres, de ces extraits de vieux volumes oubliés une même impression qui constitue pour eux une sorte d'unité ?

L'histoire des rapports de la France et de l'Angleterre dans le passé, qu'est-ce autre chose qu'un laborieux effort de deux peuples pour se rapprocher et se comprendre ? Traversée d'épisodes tragiques qu'ont provoqués l'ambition des princes, l'ignorance et la docilité de leurs sujets, cette histoire dégage une leçon d'espérance. Malgré leur jalousie et leur haine, les deux voisins se cherchent parce qu'ayant atteint le même degré de culture, ils ont besoin l'un de l'autre. Les causes qui les séparent sont accidentelles, c'est la volonté d'un roi, une rivalité économique temporaire, quelque malentendu affreux exploité par l'esprit de parti. Les chances d'entente finissent toujours par l'emporter sur les risques de désaccord. Et c'est parce que l'on entrevoit

cette conclusion que les longues périodes de désunion paraissent moins pénibles à parcourir.

Le rêve extravagant d'une génération devient une réalité pour celle qui suit. Louis XIV et Guillaume d'Orange se doutaient-ils qu'à l'heure où leurs soldats s'entretuaient dans les Flandres et leurs marins sur les côtes de la Manche, des hommes de lettres pour la plupart médiocres, une poignée de théologiens qui écrivaient mal, quelques marchands et des artisans préparaient la paix plus sûrement que les diplomates ? Par une ironie fréquente en histoire, ces cosmopolites ne devinèrent jamais l'avenir de leur œuvre. Leur travail fut instinctif : ils aidaient les deux peuples à échanger des idées comme les insectes transportent d'une fleur à l'autre la poussière qui féconde. Il faut arriver jusqu'à Voltaire pour trouver chez un publiciste la volonté de se servir dans la lutte qu'il entreprend contre l'auto-

rité et la tradition, de l'exemple de l'Angleterre. C'est par ce rôle actif et conscient qu'il diffère de ses précurseurs et que sa supériorité s'affirme indiscutable.

Quelques-unes des études qui suivent ont paru dans différents périodiques. Le *Journal of Comparative Literature* de New-York a publié en anglais et sous une forme légèrement abrégée les chapitres VII et VIII ; la *Revue de Synthèse historique* le chapitre VI ; le *Bulletin de la Société de l'histoire du protestantisme français* les chapitres IX, X et XI (en partie).

Je remercie tout spécialement M. Mortreuil, de la Bibliothèque nationale, dont j'ai éprouvé la constante obligeance, M. Weiss, le savant et dévoué bibliothécaire de la Société de l'histoire du protestantisme français, et M. Hedgcock, professeur à l'Université de Birmingham, à qui je dois de précieuses indications. M. Cherel m'a communiqué une lettre inédite de Ramsay et

M. G. Lambin a bien voulu se charger de quelques recherches à la Bibliothèque bodléienne : qu'ils reçoivent ici le témoignage de ma reconnaissance.

ANGLAIS ET FRANÇAIS
DU XVIIe SIÈCLE

CHAPITRE PREMIER

LE VOYAGE DE PARIS A LONDRES SOUS LOUIS XIV

« De tous les peuples du monde, écrit Jean-Jacques Rousseau, le françois est celui qui voyage le plus. La noblesse angloise voyage, la noblesse françoise ne voyage point; le peuple françois voyage, le peuple anglois ne voyage point. » Si étrange que le fait nous paraisse, nos ancêtres, au XVIIe siècle comme au XVIIIe, parcouraient l'Angleterre aussi bien que l'Espagne ou l'Italie; seulement, ils rédigeaient leur testament avant de partir.

La noblesse voyageait peu : il fallait un ordre du roi pour éloigner de Versailles un gentilhomme; les ambassadeurs partaient à

regret. Mais derrière eux venait une suite nombreuse d'attachés, de secrétaires, de valets. Un jour, le secrétaire d'État Hugues de Lionne eut l'idée d'envoyer son fils à Londres. Le jeune marquis fut confié à trois ambassadeurs très graves ; les bons conseils ne lui manquèrent donc pas ; il sut d'ailleurs se tirer d'affaire et il faut croire qu'il ne s'ennuya pas trop, puisqu'on le vit pleurer quand vint le moment de repartir[1].

A côté des représentants attitrés, se trouvaient des agents dont la mission n'avait rien d'officiel : des gentilshommes auxquels un exil plus ou moins volontaire évitait un châtiment plus rigoureux ; enfin des aventuriers.

La ville comme la cour fournissaient des voyageurs : les Anglais étaient pour nos marchands des acheteurs importants. Tel négociant en vins de Bordeaux, tel fondeur de caractères d'imprimerie de Rouen, tel fabricant de gants de Paris devaient se rendre fréquemment à Londres. Notre chambre de commerce de Londres existait déjà au moins en germe.

1. Jusserand, *A French Ambassador at the Court of Charles II*, App.

Les rapports d'ambassadeurs mentionnent en 1663 un certain Dumas, agent fort adroit de nos marchands[1].

A côté des voyageurs par nécessité se rencontraient les voyageurs par goût. Avant que la langue anglaise se fût enrichie du néologisme de *globe trotter*, certains Français passaient leur vie à parcourir le monde, sans autre dessein que de satisfaire leur curiosité. Nos littérateurs voyageaient avant Voltaire ou Regnard. Faut-il citer Voiture, Boisrobert, Saint-Amant, l'auteur du *Moïse* tant raillé par Boileau ? Ce dernier rapporta de son séjour à Londres une pièce de vers peu élogieuse pour les Anglais[2]. Mais la plupart des voyageurs se contentaient de noter leurs impressions en prose. Quelques-uns publiaient des guides. C'est grâce à ces « relations » que nous pouvons refaire par la pensée le voyage de Paris à Londres sous le Grand Monarque.

L'itinéraire n'a guère varié depuis trois siècles. Alors comme aujourd'hui on s'embarquait

1. Jusserand, *A French Ambassador at the Court of Charles II*, App.

2. Jusserand, *Shakespeare en France*, pp. 99, ssq.

à Calais ou à Dieppe. Suivant leur condition sociale, les voyageurs faisaient route en France en carrosse, à cheval ou dans la voiture publique, le coche dont La Fontaine nous a conservé le souvenir[1]. Le coche n'était pas encore la diligence, c'était une lourde patache ou quelque charrette de messager, « ni honnête ni commode », couverte d'une méchante toile à travers laquelle il pleuvait[2]. On retenait sa place d'avance « en parlant au maître du coche ». Il fallait cinq jours pour aller de Paris à Calais. On couchait successivement à Beaumont-sur-l'Oise, à Poix dans la Somme, à Abbeville, à Montreuil, la route suivie n'étant autre que la route nationale actuelle.

Les aventures commençaient au sortir de la capitale ; quand c'était le domestique suisse qui tombait de cheval, on se contentait de rire, car on n'en faisait pas plus de cas que d'une « valise bien garnie[3] ». Mais les chemins étaient mauvais : la voiture pouvait ver-

1. Babeau, *Voyageurs en France*, p. 78.

2. Boislisle, *Corresp. des Contrôleurs généraux*, I, n° 235, à la date de 1686.

3. *Lettres de Locke à Thoynard* (éd. Ollion), p. 35.

ser ou s'embourber dans les ornières. Le trajet ne se faisait pas toujours sans danger : en novembre 1662, l'ambassadeur Cominges se félicitait d'avoir évité « deux ou trois naufrages sur la terre [1] »; lisez qu'il avait eu de la peine à traverser la Canche ou l'Authie grossies par les pluies d'automne. Un autre danger s'offrait sous la forme des voleurs de grands chemins. En temps de guerre enfin, on ne quittait pas l'abri d'une place forte comme Abbeville ou Montreuil sans s'être renseigné sur les mouvements des troupes ennemies dans la Flandre ou l'Artois [2].

Le voyageur est toujours porté à se plaindre des auberges; elles étaient quelquefois, paraît-il, d'une simplicité spartiate : « Nous n'étions pas plutôt dans nos chambres que nous regrettions d'y être venus, car la grande route semblait plus propre et plus souhaitable... Après le souper, nous nous retirâmes là où les calamités moyennes trouvent leur soulagement habituel, mais le lit fut l'antidote du sommeil : je ne me plains pas de la dureté,

1. Jusserand, *French. Ambass.* (dépêche du 4 janv. 1663).
2. Evelyn, *Diary*, 12 nov. 1643.

mais la nature tangible de ce qui était près de moi, et l'odeur de tout ce qui m'entourait, me firent oublier mon mauvais repas [1]. »

Quand les hôteliers ne forcent pas la note, c'est un compagnon de route qui s'en charge à son profit : « L'un des Français, qui avait payé pour toute la troupe, fut porté, par la vivacité de son humeur, à dépasser le but et demanda pour notre part plus que nous ne pensions devoir. Là-dessus, l'un des Anglais voulut avoir le détail du compte, non que le total fût considérable, mais pour rester fidèle à cette coutume que nous avons en Angleterre de ne pas payer sans savoir pourquoi. Monsieur répondit vivement qu'il ne donnerait pas le détail, l'autre avec une égale vivacité qu'il saurait l'obtenir : ceci amena le calcul de ce que chacun avait dépensé et une diminution d'un quart sur le total demandé [2]. »

Ces difficultés n'étaient rien en comparaison de ce qui attendait le voyageur assez hardi pour affronter les flots tempétueux de la Manche. En 1609, Beaumont et Fletcher parlaient avec

1. Locke, *Journal* (éd. King), p. 47.
2. *Ibid.*, p. 48.

effroi de la « terrible falaise de Douvres et des dangers de la Manche impitoyable[1] ». La traversée se faisait d'ordinaire sur une grande barque à voiles, propriété du fermier des postes anglaises. Le cahier des charges prévoyait deux départs toutes les semaines, mais ces départs n'étaient pas réguliers puisqu'ils dépendaient de l'état de la mer. Même par le beau temps, il fallait attendre la marée pour lever l'ancre. Si la marée tournait au milieu de la nuit, les passagers devaient coucher dans les faubourgs, car les portes de la ville se fermaient le soir et, comme à la même heure on tendait une chaîne à l'entrée du port, on était obligé de gagner en canot le paquebot mouillé dans la rade. Enfin le signal du départ est donné; à peine a-t-on dépassé l'abri du cap Gris-Nez que la houle devient sensible : les passagers sont atteints d'un malaise que le progrès n'a pas supprimé. Les voyageurs d'autrefois redoutaient autant que nous le mal de mer.

Locke, qui avait le pied marin, raille impitoyablement son compagnon de route, l'astro-

1. *The Scornful Lady*, A. I, Sc. I.

nome danois Rœmer : « Je crois qu'il sacrifiera à Neptune du fond de son cœur ou estomac[1]. »

« Je suis un peu malade », s'écrie l'un des interlocuteurs dans les dialogues de Mauger. « — Buvez un coup d'eau-de-vie », conseille le capitaine[2].

Ceux qui ont connu les souffrances d'une traversée un peu dure comprendront ce passage des mémoires de Gourville : « Je me mis dans le paquebot pour aller à Douvres ; à deux ou trois lieues au large, il nous prit un grand calme, comme je souffrois beaucoup, j'obligeai les matelots à jeter en mer un petit esquif qui n'avoit que dix pieds de long ; et s'en étant embarqué deux dedans avec des rames, j'eus assez de peine à m'y placer ; mais avant que j'eusse fait deux lieues, il s'éleva un vent que je vis bien inquiéter mes deux matelots. J'arrivai à terre cependant. Je n'eus pas sitôt bu un verre de vin de Canarie, que je me trouvai guéri[3]. » Au retour, il ne se tira pas si facile-

1. *Lettres de Locke à Thoynard*, p. 38.

2. *French Grammar*, 1662.

3. *Mémoires de Gourville* (Coll. Michaud et Poujoulat), vol. V, p. 539.

ment d'affaire; la mer du Nord, qu'il avait bravée, eut sa revanche : « Je pris la poste pour m'en venir à Douvres où je m'embarquai dans le paquebot. Le vent ayant été fort contraire, je me trouvai encore plus mal que je ne l'avois été la première fois, et j'en fus malade pendant trois semaines[1]. »

La durée de la traversée variait considérablement : « Le Pas de Calais, écrit Coulon, auteur du *Fidèle conducteur pour le voyage d'Angleterre* (1654), n'a que sept lieues de large, de sorte qu'en trois heures avec un vent favorable on peut passer d'un royaume à l'autre. » Mais le vent était rarement favorable. D'ordinaire on comptait pour aller de Calais à Douvres douze à quatorze heures. Parti de Douvres à six heures du soir en juillet 1650, l'Anglais Evelyn raconte ainsi sa traversée : « Le vent n'était pas favorable, j'eus le mal de mer, on jeta l'ancre vers une heure du matin ; vers cinq heures, une baleinière nous vint prendre pour nous amener au port encore assez éloigné; nous profitâmes volontiers de l'occa-

1. *Mémoires de Gourville*, à la date de 1663.

sion, car deux corsaires nous donnaient chasse ; étant arrivés presque au port, deux vagues énormes pensèrent engloutir le bateau, j'eus moi-même de l'eau jusqu'à la ceinture. Le pilote, paraît-il, appréhendant le danger, se préparait à gagner le rivage à la nage, mais voyant le bateau se relever, il le dirigea vers la jetée et nous débarquâmes enfin à Calais, Dieu soit loué, mais trempés[1]. » Les retards étaient donc fréquents : ils étaient dus au brouillard, au calme plat, à la tourmente. On ne s'en plaignait pas trop, car il fallait s'estimer heureux d'éviter une catastrophe. Sur plus d'un paquebot du XVII[e] siècle s'est renouvelée la tragédie de la *Blanche Nef.* On avait aussi à compter avec les pirates : le gouvernement de Cromwell faisait convoyer le paquebot par « une pinace portant huit canons[2] » ; sous le règne du faible et imprévoyant Charles II, les capitaines de navires marchands en étaient réduits à naviguer de concert.

Le paquebot n'offrait aucune des commodités actuelles, aussi ne s'y embarquait-on

1. *Diary,* 13 juillet 1650.
2. *Ibid.*, 12 juillet 1649.

qu'à la dernière extrémité, quand on n'avait pas pu se glisser à bord d'un de ces yachts royaux dont le duc de Verneuil, l'un de nos ambassadeurs, disait « que les chambres en sont admirablement propres avec des tapis de pied et des lits de velours [1] ».

Mais le voyageur arrive en Angleterre. A peine a-t-il débarqué que les douaniers l'entourent. Les fonctionnaires alertes et courtois que l'on voit à Douvres et à Newhaven, ne rappellent en rien leurs prédécesseurs de la Restauration. Ceux-ci sont grossiers et d'aspect misérable; comme ils sont mal payés, ils se dédommagent sur le voyageur. Mais ils ne sont pas insensibles au pourboire [2]. Quand le Français s'est débarrassé d'eux, il voit s'avancer le capitaine du port, autorisé à réclamer à chaque voyageur un droit de passage. Et ce n'est pas tout, le malheureux doit faire viser son passeport par le gouverneur du château. Si ce haut personnage est à la chasse, il faut patienter jusqu'à son retour. Le Français n'a même pas la ressource de visiter Douvres :

1. Jusserand, *op. cit.* app.
2. Evelyn, *Diary*, 12 juillet 1650.

au XVIIe siècle, ce n'était pas la ville coquette d'aujourd'hui qui semble se blottir frileusement contre les vents du large dans un repli de la falaise toute blanche, elle consistait alors « en une seule rue, qui a bien un mille de long et qui est très mal pavée » et bordée de « maisons chétives [1] ».

Il y a cependant le château : « situé sur un rocher de craie, fort élevé et étendu vers la mer. On l'appeloit autrefois la clef de l'Angleterre et, avant l'usage du canon, on pouvoit compter qu'il étoit imprenable, mais à présent il ne sert plus que de prison : il est trop élevé pour pouvoir endommager aucun vaisseau en mer; et par terre, il ne pourroit pas soutenir un demi-jour de siège dans les formes [2] ».

Jamais les voyageurs n'abordent à Folkestone : c'était alors « une petite ville de pêcheurs, misérable en apparence [3] ». Il est rare que les capitaines préfèrent Rye à Douvres : « La ville est assez bien située sur une émi-

1. Moreau de Brazey, *Guide d'Angleterre*, p. 72, à la date de 1712.
2. *Ibid.*, p. 73.
3. *Ibid.*, p. 75.

nence, et a un assez bon port en bas, capable de contenir toutes sortes de vaisseaux; mais je ne puis pas m'imaginer pourquoi ce hâvre est si fort négligé. Je suis sûr que les François ou les Hollandois en feroient avec un peu de dépense le hâvre le plus utile du monde, étant à l'embouchure d'un beau canal. Il s'est accumulé des bancs de sable au-devant de ce port, par la négligence et la paresse des habitans et par l'humeur intéressée de quelques-uns de leurs voisins, qui ont pris et gagné sur la mer une grande partie du port, et en ont fait des terres qu'ils ont renfermées. Mais c'est là l'affaire des peuples et non pas la mienne [1]. »

Enfin, toutes les formalités du débarquement sont terminées. Le Français est libre de poursuivre sa route. Il a le choix entre les chevaux de relais ou un carrosse. A en croire l'Anglais Chamberlayne, la location du cheval revient à trois pence par mille, plus quatre pence par étape pour le postillon qui accompagne le voyageur. Le carrosse coûte un peu

1. *Ibid.*, p. 76.

moins : un shilling par cinq milles[1]. Il ne faut que quelques heures pour aller de Rye ou de Douvres à Gravesend, à l'embouchure de la Tamise. Là, on loue une chaloupe et l'on prend la marée pour remonter le fleuve jusqu'au pont de Londres, non sans avoir souffert de nouveau le mal de mer. Coulon donne un itinéraire un peu différent : Douvres à Gravesend, par Canterbury, Sittingbourne et Rochester; Gravesend à Londres par « Datford » (Dartford). Il le copie d'ailleurs consciencieusement dans le *Discours des plus mémorables faicts des roys et grands seigneurs d'Angleterre depuis cinq cents ans, avec les généalogies des roynes d'Angleterre et d'Éscosse, plus un traicté de la guide des chemins... d'Angleterre*, de Jean Bernard (1579).

Les voyages semblent plus faciles et plus rapides qu'en France, la nuit même n'arrêtant pas la poste. Mais le danger, pour être caché, n'en existe pas moins : « Prenez garde, disait Jean Bernard, à un bois appelé Shuttershyll (Shooter's Hill) ou la montaigne des archers,

1. Chamberlayne, *Angliæ Notitia*, II, p. 254, 1684.

fort dangereuse pour les viateurs et passans à cause des larrons et volleurs, qui s'y retiroyent par le passé[1]. » Même au XVII[e] siècle, la route n'était pas sûre.

Un des voyageurs du XVII[e] siècle, le Lyonnais Payen, a calculé, étape par étape, les frais de route de Dieppe à Londres. Le passage vaut la peine d'être cité en entier : « Table de la route et des commodités qu'on peut prendre pour les villes cy-dessus décrites, des auberges où on logera et de la dépense qu'on doit faire.

De Paris en Angleterre

Dieppe : 30 lieues.

Logez à la Place Royale[2] et payez par repas, 20 sols.

Rie : 30 lieues.

Payez pour le passage de la mer, 3 livres.

Logez à l'Écu de France et payez par repas, 15 sols.

1. Jean Bernard, *op. cit.*
2. Aux Trois Empereurs, recommande Mauger, *French Grammar*, 1662.

Gravesend : 30 lieues.

Payez en poste, 9 livres.

Logez à Saint-Christophe et payez par repas, 20 sols.

Londres : 10 lieues.

Payez en bateau sur la Tamise, 10 sols.

Logez à la Ville-de-Paris, au Commun-Jardin, et payez par repas, 12 sols[1]. »

M. Payen était un sage : il évitait toute ostentation, aussi le voyage lui a-t-il coûté seulement 26 francs de notre monnaie. A Londres, une chambre garnie se paie, au rapport de Sorbière, autre voyageur, un écu par semaine. On pouvait donc visiter l'Angleterre au XVII[e] siècle sans être pourvu d'une grosse prébende.

Les vicissitudes de la fortune ont quelquefois obligé un grand personnage à voyager dans des conditions qui eussent paru pénibles au

1. *Les voyages de M. Payen*, 1663. Au dire de Mauger, le propriétaire de la *Ville de Paris* était Français et s'appelait Bassoneau.

plus modeste. Les détails de la fuite de Charles II après la défaite de Worcester ont été conservés avec la plus pittoresque précision. D'extraordinaires aventures amènent le royal proscrit au petit port de Shoreham (près de Brighton) où le capitaine d'un brick employé à porter du charbon à Poole accepte de le conduire en France. Le 25 octobre 1651, à huit heures du soir, à la marée, on met à la voile. Aussitôt à bord, il faut jouer une comédie pour gagner l'équipage : Charles s'approche des matelots, raconte qu'il est marchand et qu'ayant fait de mauvaises affaires il cherche à échapper à ses créanciers ; il leur demande de persuader au capitaine de le débarquer sur la côte française. Une offre de vingt shillings emporte leur consentement. Le capitaine, après avoir fait semblant de résister, finit par céder aux prières de ses hommes. Le lendemain, la côte normande était visible, mais le vent venant à tomber, il fallut jeter l'ancre à deux milles de Fécamp. Là-dessus une voile paraît à l'horizon : c'est peut-être un corsaire d'Ostende, s'écrie le capitaine. On se hâte de mettre un canot à la mer et le roi, accompagné de son

fidèle Wilmot, gagne le port à force de rames. Le 27 au matin, Charles et Wilmot louent des chevaux et se dirigent vers Rouen. A l'auberge où ils descendent, on les prend d'abord pour des voleurs, tant ils ont l'air misérable; il leur serait arrivé mésaventure si des marchands anglais établis dans la ville ne s'étaient portés garants de leur honnêteté. Restaurés et pourvus de vêtements un peu plus séants à leur condition, les deux voyageurs prirent le surlendemain la route de Paris, en carrosse.

Il leur fallut encore quarante-huit heures pour achever le trajet. Ayant couché à Fleury, ils arrivent le 30 à Magny où la reine Henriette, Jacques, duc d'York, le duc d'Orléans et un grand nombre de gentilshommes sont allés à leur rencontre. Le soir même, Charles, harassé mais toujours de bonne humeur, entrait au Louvre. « Sa suite, raconte l'ambassadeur de Venise, consistait en un gentilhomme et un valet; son costume provoquait le rire plutôt que le respect; il avait changé au point que les courriers qui allèrent à sa rencontre le prirent pour un domestique[1]. »

1. Eva Scott, *The Travels of the King*, pp. 279-280.

A Londres, aujourd'hui, on peut lire tous les matins une lettre de France. Il n'en était pas de même il y a trois siècles. Le courrier pour la France, « l'ordinaire », comme on l'appelait, partait de Londres, deux fois par semaine, le lundi et le jeudi[1]. La réponse arrivait au bout d'une quinzaine de jours s'il n'y avait pas eu d'accident, c'est-à-dire si le courrier ne s'était pas noyé[2] ou si la police anglaise n'avait pas intercepté la lettre. « L'on a ici, écrivait Cominges à Louis XIV, le secret d'ouvrir les lettres plus subtilement qu'en lieu du monde ; l'on croit même que cela a le bel air et que l'on ne sauroit être grand homme d'État sans arrêter les paquets[3]. » Le *Record Office* conserve des monceaux de ces pauvres lettres que les mains pieuses auxquelles elles étaient destinées n'ont jamais froissées.

Les lettres ne se distribuaient pas à domicile. On était tenu de les chercher au bureau général dans Lombard Street. Les guides du temps ne manquent jamais de décrire cet imposant monu-

1. Chamberlayne, *op. cit.*, II, p. 254.
2. Jusserand, *op. cit.*, p. 206.
3. *Ibid.*, *op. cit.*, p. 193.

ment et sa grande cour, où les marchands de la Cité se promènent en attendant que les agents des postes, toujours trop lents, aient fini de trier le courrier de l'étranger.

Les Français de qualité sortent peu de Londres : « Le quartier du Commun Jardin est ordinairement celuy des François qui voyagent, et qui ont plus d'affaires à la cour qu'à la place du Change... La plus part de nos jeunes François qui vont à Londres ne connoissent que ce pays-là, et ne sont allez que jusques à la vieille Bourse par terre ou jusques à la Tour par eau[1]. »

Comment le Français passe-t-il son temps à Londres? Voici, d'après le voyageur Moreau de Brazey, la journée d'un touriste élégant au début du XVIIIe siècle : « Nous nous levons à neuf heures, et ceux qui fréquentent les levers des grands hommes y trouvent de quoi s'entretenir jusqu'à onze heures ; vers midi, le beau monde s'assemble en diverses maisons de chocolat ou de café ; s'il fait beau temps, on va faire un tour dans le parc de Saint-James jusqu'à deux heures, qu'on s'en va dîner. Les

1. Sorbière, *Relation d'un voyage en Angleterre*, 1664.

François ont établi deux ou trois auberges assez bonnes pour la commodité des étrangers dans Suffolk-Street, où l'on est passablement bien servi. A l'auberge, on se tient assis à boire et à causer jusque vers six heures, qu'on va à la Comédie ou à l'Opéra, à moins qu'on ne soit invité à la table de quelque grand seigneur. Après la comédie on va ordinairement à la maison de café, on y joue au piquet, et on y a la meilleure conversation du monde jusqu'à minuit [1]. » La sollicitude des étrangers ne l'abandonne pas à ce moment : « Les *watchmens* ou *gardes* sont si civils et obligeans, qu'ils conduisent un étranger à son logis avec une lanterne; mais s'il se trouve mutin et insolent, ils se contentent de le conduire à leur *Round-House*, où on lui fait passer la nuit, jusqu'à ce que les fumées de sa boisson soient dissipées [2]. »

Malgré les couleurs séduisantes sous lesquelles le guide a peint cette vie, le Français s'en lasse vite. Ni le pays ni le peuple ne lui plaisent en général. Il trouve les Anglais vio-

1. Moreau de Brazey, *op. cit.*, p. 156-158.
2. *Ibid.*, p. 293.

lents, excessifs, hostiles aux étrangers. Ils sont tristes par surcroît, car leur climat engendre la mélancolie. Les plaintes contre le brouillard reviennent fréquemment dans la correspondance des ambassadeurs. « Tout ce que je désirerois, écrit le duc d'Aumont au marquis de Torcy (19 janvier 1713), seroit que le brouillard, l'air et la fumée ne me prissent pas si fort à la gorge. » Courtin n'est pas moins catégorique : « Il est nécessaire, disait-il, que le roi jette les yeux sur quelqu'un qui ait les épaules larges pour remplir l'ambassade d'Angleterre. M. de Cominges a un rhume éternel qui l'accompagnera jusques au tombeau ou jusqu'en France, et moi qui ai naturellement la poitrine fort délicate, je perds la voix depuis quatre ou cinq jours et j'ai un grand feu dans l'estomac, avec des douleurs de côté[1]. » Un hiver prolongé, une épidémie de grippe, il n'en fallait pas plus pour fausser le jugement de ces représentants d'un grand roi.

Les ambassadeurs se seraient intéressés à ce pays, s'ils n'avaient pas été des observateurs

1. Jusserand, *op. cit.*, app.

superficiels. Rarement prince fut plus mal renseigné par ses agents que Louis XIV. Nul de ces envoyés ne songe à quitter un instant la cour ou les bureaux des ministres pour étudier le caractère de la bourgeoisie et du peuple. Ils savent des institutions du pays ce que des légistes ou des archéologues leur apprennent. L'esprit public, grâce auquel l'Angleterre surmonte les crises, ils ont renoncé à en calculer les effets. Ignorants comme ils le sont, ils prétendent par leurs conseils renverser le gouvernement parlementaire que les Anglais se sont définitivement assuré au prix de six années de guerre civile et de six années de dictature. « La noblesse françoise ne voyage point » ; quand elle se mêlait de quitter Versailles, elle emportait ses préjugés de caste et son étroitesse d'esprit. N'oubliant rien, elle était peu disposée à rien apprendre.

Cependant la France avait pour la représenter dignement outre-Manche d'autres que ses envoyés officiels et leur suite de jeunes étourdis.

CHAPITRE II

LES FRANÇAIS D'AUTREFOIS APPRENAIENT-ILS L'ANGLAIS?

Il est entendu qu'avant le XVIIIe siècle, personne en France ne s'est donné la peine d'apprendre l'anglais. Cette opinion s'appuie sur des témoignages très sérieux : ainsi, dans un des dialogues anglo-italiens de Florio, un voyageur italien en Angleterre, à qui on demande son opinion sur la langue anglaise, répond qu'elle n'a aucune valeur au delà de Douvres[1]. « Il advient journellement, écrit en 1579 l'éditeur de Jean Bernard, que es compagnies de grands personnages doctes et versés en la cognoissance des histoires et pays estrangers, chacun paye son escot de ce

1. Einstein, *Italian Renaissance in England*, p. 103.

qu'il a veu et pratiqué, ne traitant le plus souvent que de l'Espagne et de l'Italie... mais bien peu de nos voisins les Anglois et Escossois : pource qu'il semble que ces insulaires ayent seulement voulu communiquer leurs faicts et esté nez pour eux-mesmes, sans que les autres peuples ayent recueilly le fruict de plusieurs belles choses qui s'y sont passées : tant leurs écrivains ont prins plaisir de les rediger en leurs langues maternelles [1]. »

En 1665, aucun rédacteur du *Journal des Savants* ne sait assez d'anglais pour rendre compte des travaux de la Société royale. « Les Anglois sont de très habiles gens, écrivait Ancillon en 1698 ; leurs ouvrages sont presque tous bons, et il y en a beaucoup d'excellents. C'est dommage que les auteurs de ce pays-là n'écrivent qu'en leur langue, puisque, par ce moyen, les étrangers, faute de les entendre, n'en peuvent profiter [2]. » La même année, le voyageur Misson disait : « Les Anglois croient que leur langue est la plus belle langue du monde, quoiqu'elle ne soit parlée

1. Jean Bernard, *op. cit.*
2. Jusserand, *Shakespeare en France*, p. 97.

que dans leur île[1]. » Même en 1718, Le Clerc déplorait qu'il n'y eût sur le continent qu'un très petit nombre de savants sachant l'anglais[2]. Ceux qui l'avaient appris par nécessité, se hâtaient de l'oublier dès leur retour en France[3].

C'était une langue barbare, impossible à prononcer. Harrison au XVIe siècle le constatait lui-même : « Peu de nations étrangères sont capables de bien prononcer notre langue, surtout les Français[4]. » Au siècle suivant, Le Clerc donnait à ce propos quelques avis dictés par son expérience personnelle : « Il est aussi difficile de bien prononcer la langue angloise à ceux à qui elle n'est pas maternelle qu'il est facile d'apprendre à entendre les livres anglois. Il faut entendre parler les Anglois, sans quoi on ne pourroit pas bien comprendre le son de certaines lettres et surtout du TH, qui est quelquefois un son qui approche de l'S rude et quelquefois du D, sans être ni l'un ni

1. *Mémoires et observations faites par un voyageur en Angleterre*, 1698.

2. *Bibliothèque choisie*, XXVIII, préface.

3. *Original Letters of Locke*, etc., p. 229.

4. *Description of Britaine*, livre I, 1577.

l'autre. Tous les étrangers trouvent qu'il y a bien des bizarreries dans cette prononciation. »

En conséquence, tandis que les Anglais suivaient de près le développement de notre littérature, nous ne connaissions les écrivains d'outre-Manche que par leurs œuvres latines[1]. A une époque capitale de notre histoire, sous Louis XIV, la diplomatie française, qui ne se préoccupait guère des affaires intérieures de l'Angleterre, s'est laissée surprendre par la Révolution de 1688. Notre ignorance nous a coûté cher à ce moment-là.

Telle est la vérité en gros : si l'on regarde les choses de plus près, on corrige ce que ces affirmations ont d'absolu. Il n'est pas exact que la France ait découvert l'Angleterre

1. Pierre de Lestoile, le Pepys français, se tient très au courant des affaires d'Angleterre, il achète « de la foire de Francfort », *Smithus de Republica Anglorum*, *Apologia pro juramento fidelitatis* (de Jacques Ier), *Apologia pro puritanis et novatoribus*, 1609, « petit libelle nouveau, vraiement jésuistique ». « M. Peiresc, écrit-il, m'a apporté de Londres la harangue du roi d'Angleterre aux Estats. Elle est en latin, imprimée à Londres, 1606, par Robert Barker, et me l'a donnée reliée en vélin doré. » (*Journal de Henri IV*, I, 404.)

et sa littérature tout d'un coup, à la suite du voyage de Voltaire. Les rapports entre les deux pays ont été si constants que forcément il s'est toujours opéré dans certaines classes de la société française au moins une légère diffusion de l'anglais. Déjà au moyen âge, les auteurs du Roman de Renart montrent une certaine familiarité avec la langue anglaise[1]. Dans Rabelais, Panurge parle bien anglais[2].

Dans une enquête du genre de celle que nous faisons ici, il convient de distinguer d'abord les époques : une guerre ralentira les échanges ; tel autre événement, une alliance, l'émigration que cause une guerre civile, encouragera l'étude de la langue étrangère. Il faut aussi que l'enquête porte sur différentes classes de la société : les grands, les marchands, les voyageurs, les hommes de lettres, les gens du peuple. Même sous Louis XIV, l'exercice d'une profession dé-

1. Jusserand, *Hist. litt. peuple anglais*, I, p. 149, n.

2. *Pantagruel*, I, IX ; Rabelais ne dédaigne pas les jeux de mots anglais : « Prends milord *Debitis* à Calais, car il est goud fallot (good fellow), et n'oublie *debitoribus*, ce sont lanternes. Ainsi auras et fallot et lanternes. » *Ibid.*, III, XLVII. *Milord Debitis* est un à peu près pour *Milord Deputy*.

terminée rendait la connaissance de l'anglais à peu près indispensable.

A la cour, d'une façon générale, on ne s'intéressait pas à l'anglais. « Que l'honnête homme, s'il trouve les langues mortes trop difficiles et les vivantes en trop grand nombre, pour le moins entende et parle l'italienne et l'espagnole, parce qu'outre qu'elles reviennent mieux à la nôtre, elles ont plus de cours que pas une des autres de l'Europe et mesme parmy les infidèles. » Ce conseil de Faret dans son *Honnête homme ou l'art de plaire à la cour*, était suivi littéralement. Les ambassadeurs sont incapables même de transcrire correctement les noms propres étrangers[1]. Jean du Bellay écrit *Guinvich* pour Greenwich, *Hemptoncourt* pour Hampton-Court, *Nortfoch* pour Norfolk, et appelle Anne Boleyn, la seconde femme de Henry VIII, *Mlle de Boulan*[2]. Sully, envoyé deux fois en mission à Douvres et à Londres, ne se donna pas la peine d'apprendre un seul mot d'an-

1. D'Estrades faisait exception, aussi se hâta-t-on de l'envoyer à la Haye. (Jusserand, *Ambassador*, p. 202.)

2. Bourrilly et de Vaissière, *Ambassade en Angleterre de Jean du Bellay*.

glais[1]; quand Cromwell recevait le président Bordeaux, il prenait pour interprète le maître des cérémonies[2]. Gourville, ancien valet de chambre, dont Charles II disait qu'il était le seul étranger qui connût bien l'Angleterre[3], avoue dans ses *Mémoires* qu'il n'entendait pas la langue du pays. M. Jusserand a rendu presque célèbres Cominges et Courtin, ambassadeurs de Louis XIV : dans leurs dépêches on trouve des preuves d'ignorance incroyables ; l'un d'eux écrit à son maître : « Sur ce raffinement un chacun cria : Very wel ! Le comte de Gramont expliquera l'énergie et la force de cette phrase angloise à Votre Majesté. » Heureux temps où l'on pouvait vivre à Londres sans savoir le sens de l'exclamation : « Very wel ! »

Naturellement les ministres n'en savent pas plus long que les ambassadeurs : dans les papiers de Colbert, les mots anglais sont presque tous écrits de travers, ce sont à peine des transcriptions phonétiques faites par un étranger.

1. *Mémoires de Temple* (collection Michaud et Poujoulat), VIII, p. 79.

2. Guizot, *Rép. Crom.*, II, 608.

3. *Mémoires de Gourville*, V, p. 540.

C'est *Milord Germain* (Jermyn) le comte d'*Insequin* (Inchiquin), les « impositions que les Anglois appellent d'*Esdavache* (scavage), de *Cajade* (?), du *Survoyeur* (Surveyor ou searcher) et du *Coquet* » (Cockets)[1].

Le mariage de la fille de Henri IV avec un roi d'Angleterre aurait dû encourager les Français à apprendre l'anglais. Nous savons que la reine elle-même apprit rapidement la langue de son pays adoptif et qu'elle sut l'écrire[2]. Elle groupa autour d'elle un certain nombre de Français : des prêtres, des artistes, des musiciens[3]. Déjà la reine Anne, sa belle-mère, avait eu des maîtres de chapelle français. Charles Ier prit en affection l'un d'eux, Nicolas Lanier. Ce dernier devait être peintre aussi, car le roi le chargea d'acheter des tableaux pour sa collection particulière[4]. C'est grâce à la reine Hen-

1. *Lettres, mémoires et instructions de Colbert, passim.*

2. Eva Scott, *King in Exile*, p. 9.

3. « M. du Vall, M. Robert, M. Mari », disent les documents contemporains. V. Reyher, *Les Masques*, pp. 81 sqq. « M. Confess », *ibid.*, p. 79. Élisabeth avait eu des maîtres à danser français.

4. Corseilles, autre peintre français, brossait les décors des ballets. *Ibid.*, p. 78.

riette que l'on vit en Angleterre des troupes de comédiens français. La visite de l'une de ces troupes, en 1629, occasionna des troubles à Blackfriars, et Prynne le puritain ayant visé la reine dans ses invectives contre les actrices françaises, fut poursuivi et sévèrement châtié[1].

Charles II devait reprendre après 1660 la tradition de sa mère. Il faut cependant se garder d'exagérer chez lui la sincérité d'une gallomanie que dictaient la politique et de grands besoins d'argent. Quand il arriva à Paris en 1646, au contraire de son frère, le futur Jacques II, il ne savait pas un mot de français[2]; plus tard, à plusieurs reprises, il montra, soit paresse naturelle, soit calcul, une hésitation réelle à employer une langue qui ne lui était pas assez amilière[3].

Les Français attirés en Angleterre par

1. Voir sur ces visites de comédiens français *Anglia*, XXXII.

2. *Mémoires de Mlle de Montpensier*, I, p. 126; p. 211.

3. Pendant les négociations pour son mariage avec la Grande Mademoiselle, Eva Scott, *King in Exile*, p. 108; en recevant une ambassade de Louis XIV, Jusserand, *French Ambassador at the Court of Charles II*, p. 203. Cependant on lit dans Mauger, *French Grammàr*, 1662: « Sa Majesté parle fort bien françois », p. 217.

Charles II après la Restauration, ne paraissent pas en général savoir un mot d'anglais[1]. Ils formaient à Whitehall toute une colonie : le cardinal d'Aubigny était aumônier de la reine; Louis de Duras, comte de Feversham, commandait un régiment de gardes; Nicolas Lefèvre, ancien professeur de chimie à Paris au Jardin du Roi, dirigeait le laboratoire royal; Blondeau gravait les monnaies anglaises; nos comédiens, le fameux Bellerose entre autres, allaient à Londres jouer devant la cour; on trouvait des Français jusque dans les cuisines du palais[2].

Les papiers de Pepys renferment une preuve frappante de l'emploi général qu'on faisait du français à la cour d'Angleterre. Un Italien du nom de Cesare Morelli, écrivant à Pepys de Bruxelles en 1686, rédige sa lettre, non dans sa langue maternelle, mais en français : « Le bruit s'entende par tout que Sa Majestie Brittanique va former sa Chappelle de Musiciens : vous m'avez fait espérer par votre puissant appuy que j'en serois un du nombre; si vous

1. Le comte de Gramont est une exception.

2. René Mézandieu, sergent « in the Poultry office ». Chamberlayne, *Angliæ Notitia*, p. 154.

avez encore les mesmes bontés pour vostre créature, je me transporteray avec joye pour jouir les effects de voz graces... »

Si les Français invités à la cour de Charles II n'apprenaient pas l'anglais, les Anglais établis à Paris sous Louis XIV n'aidaient pas à la diffusion de leur langue. Il se produisait même un phénomène assez curieux : résidant longtemps à l'étranger, les proscrits finissaient par oublier la langue de leur enfance. Macaulay raconte comment les catholiques irlandais, revenus en Angleterre à l'appel de Jacques II, paraissaient dépaysés[1]. Leur gaucherie de langage prêtait à rire. Revenu en Angleterre en 1687 après une absence de dix-huit ans, Andrew Pulton, par exemple, accepte de discuter publiquement avec le docteur Tenison; mais, « comme il s'exprime difficilement en anglais, il demande la permission de parler latin ».

Colbert employait quelques Anglais au service du roi : c'est « le sieur Kemps, appelé d'Angleterre pour servir au laboratoire », le portraitiste Samuel Cooper. Le ministre se

1. *History of England*, ch. VI.

préoccupait beaucoup de l'Angleterre, bien qu'il ne fût nullement anglophile. Les premières transactions financières de Charles II avaient révolté sa conscience de bon payeur : comme Colbert remettait à « Milord Germain » (Jermyn) le compte de ce que Charles devait à Mazarin, le « milord » lui fit sentir « qu'il doutait que le roy d'Angleterre voulust signer de cette sorte, ce qui m'a assez surpris et fait connoître de quel caractère sont ces esprits [1] ». Il se rappelait que son maître Mazarin avait eu à se plaindre de ses agents anglais, des frères White, entre autres. Aussi, pour avoir des renseignements sur l'Angleterre, est-ce à des Français que le ministre s'adresse : « M. Duhamel, lui écrit Baluze, dit que M. de Saint-Hilaire a fait un mémoire de l'état de l'Église en Angleterre et de la diversité des religions qu'il a laissé en ce pays-là, mais qu'il l'enverra dès qu'il sera de retour [2]. » Sur la liste des gratifications accordées à des savants, on trouve le nom du sieur de Beaulieu

1. *Lettres, mémoires et instructions de Colbert*, I, p. 423.
2. *Ibid.*, VII, p. 372.

« occupé à traduire les manuscrits anglois[1] ».

La règle posée par Colbert fut observée par ses successeurs. A côté des ambassadeurs ignorants on place les interprètes, les agents officieux. Tel est par exemple l'abbé Renaudot qui « avait de la langue anglaise une connaissance telle qu'elle lui permettait non seulement de traduire les missives de lord Perth, mais de composer en anglais, soit des lettres adressées aux agents de la France en Angleterre, soit même des projets de déclaration ou de proclamation au nom de Jacques II[2] ». C'est lui d'ailleurs qui traduisit en français les papiers de Charles II et de la duchesse d'York publiés par Jacques II.

Dans l'entourage de Henriette d'Angleterre, personne n'eut l'idée d'apprendre l'anglais. Aussi pouvait-elle s'entretenir « à propos de la passion du comte de Guiche pour Mme de Cha-

1. *Ibid.*, V, p. 477-479. D'autres que Colbert avaient besoin de traducteurs anglais : « Le Père de la Chaise, écrit Savile à l'ambassadeur Jenkins le 29 juillet 1679, a fait traduire en français les dernières paroles des cinq jésuites pendus en Angleterre, il les a montrées à Sa Majesté très chrétienne ». *Savile Correspondence*, p. 112.

2. A. Villien, *L'abbé Renaudot*, p. 56.

lais » avec le duc de Buckingham sans baisser la voix : parmi les assistants nul ne comprenait ce qu'ils se disaient[1]. Se sentant sur le point de mourir, elle manda l'ambassadeur d'Angleterre Montague et se mit à lui parler anglais ; à un certain moment elle prononça le mot « poison ». « Comme le mot de poison, raconte Mme de la Fayette, est commun à la langue françoise et à l'angloise, M. Feuillet (le confesseur) l'entendit et interrompit la conversation, disant qu'il falloit sacrifier sa vie à Dieu et ne pas penser à autre chose[2]. » Il semble qu'au milieu de ses souffrances, la malheureuse femme ait trouvé du soulagement à revenir à la langue qu'elle avait parlée dans son enfance, car c'est en anglais qu'elle fit ses dernières recommandations et notamment « à sa première femme de chambre de donner une émeraude à l'évêque de Condom (Bossuet) ».

Les hommes de lettres touchent, sinon à la cour, au moins aux grands qui les protègent

1. Mme de la Fayette, *Histoire de Mme Henriette d'Angleterre* (Collection Michaud et Poujoulat), VIII, p. 182.
2. *Ibid.*, p. 205.

et les pensionnent. Ils sont nombreux, au XVIe siècle, les écrivains et poètes français qui passent le Détroit. C'est Ronsard, c'est du Bartàs, c'est Jacques Grévin, c'est Brantôme. Ce dernier a retenu de son séjour à Windsor au moins le mot *good cheer* qu'il emploie dans un passage qu'il est impossible de reproduire ici. On raconte que Ronsard apprit l'anglais, mais le témoignage est de valeur douteuse.

Au XVIIe siècle, c'est Montchrestien, Boisrobert, Voiture, Saint-Amant, Théophile de Viau qui font le voyage de Londres. Saint-Évremond y séjourna sans probablement apprendre autre chose que des bribes d'anglais [1]. Mais Jean Bulteel, fils d'un réfugié établi à Douvres, adapta au théâtre anglais une comédie de Corneille (1665) [2].

Les savants étaient plus curieux de lire dans

1. *Œuvres*, VI, p. 111-112. On trouve cependant parmi ses *Mélanges curieux* un « Caractère de Charles II, par M. le duc de Buckingham, traduit de l'Anglois » ; il était aidé dans ses lectures anglaises par des interprètes. Cf. Daniels, *Saint-Évremond en Angleterre*, p. 75. En Angleterre, il passait pour ne pas savoir la langue. Johnson, *Life of Waller*.

2. Canfield, *Corneille and Racine in England*, p. 71.

l'original les travaux de leurs confrères d'outre-Manche ; on croyait discerner chez les Anglais le goût de la philosophie : « Parmi les Anglois, écrit le voyageur Muralt, il y a des gens qui pensent plus fortement et qui ont de ces pensées fortes en plus grand nombre que les gens d'esprit des autres nations[1]. » Les ouvrages de Hobbes avaient eu un retentissement énorme ; ses séjours fréquents à Paris, ses discussions avec Descartes, ses rapports avec Mersenne et Sorbière contribuaient à sa renommée. Plus tard, on connut les noms de Locke et de Newton. Bayle aurait voulu comprendre ces génies nouveaux et profonds : « Mon malheur est grand, écrit-il, de ne pas entendre l'anglois ; car il y a en cette langue beaucoup de livres qui me seroient très utiles[2]. » Barbeyrac apprit l'anglais dans le dessein de lire Locke[3]. Leibnitz paraît très fier d'annoncer à Burnet qu'il sait assez d'anglais « pour pouvoir recevoir des ordres en cette langue » ; il est vrai que, sous sa plume,

1. Béat de Muralt, *Lettres sur les François et les Anglois* p. 10. Cf. ci-dessous ce que dit Saint-Hyacinthe, ch. xi.
2. *Lettres choisies*, II, p. 737.
3. *Essai sur l'entendement* (2e éd. *Avis*, par Coste).

l'université d'Aberdeen devenait « l'université d'Abredon [1] ».

Les professeurs de français en Angleterre sont presque des hommes de lettres, ne fût-ce que par le nombre des manuels et des dictionnaires qu'ils ont écrits. Le plus ancien est peut-être Gilles du Guez ou du Wes — en anglais Dewes — qui enseigna le français à la reine Marie. Au moment où Palsgrave publiait le célèbre *Esclaircissement de la langue françoise* à l'intention d'une autre reine Marie, la femme de Louis XII, sœur de Henry VIII, du Guez écrivait son *Introductorie for to lerne to rede, to pronounce and to speak French trewly* (1527). On peut rappeler ici le souvenir de Bernard André, de Toulouse, maître de français du prince Henry, le futur Henry VIII et poète-lauréat; de Nicolas Bourbon, l'ami de Rabelais, et protégé d'Anne Boleyn; de Nicolas Denisot, précepteur des filles de Somerset, le régent. C'est ensuite Saint-Lien (Claude Holyband) dont les manuels rempliraient une bibliothèque [2], James Bel-

1. Clarke and Foxcroft, *Life of Burnet*, p. 361-362.

2. Notamment *The French Littleton*, 1566; *The French Schoole-Maister*, 1573; *A Dictionarie*, 1584.

lot [1], Pierre Érondel [2], Charles Maupas [3], Paul Cougneau [4].

Après la Restauration, c'est Guy Miège [5], Paul Festeau, « maître de langues à Londres [6] », d'Abadie [7], Claude Mauger [8], Pierre Bérault [9], chapelain de la marine britannique. Ces hommes répandaient autour d'eux le goût du français. L'un d'eux, un certain Denis, chef d'institution à Chester, eut parmi ses élèves le futur traducteur de Racine, Brereton.

L'ignorance la plus coupable est celle des voyageurs. Le plus souvent elle est prodigieuse. Chez Étienne Perlin (1558), Cambridge et Oxford deviennent « Cambruche » et « Auxonne »; Dartford devient « Datford » chez Coulon (1654) ; pour M. Payen, les monnaies du pays s'appellent « crhon, toupens,

1. *The French Grammar*, 1578.
2. *The French Garden*, 1605.
3. *A French Grammar and Syntax*, 1634.
4. *A Sure Guide to the French Tongue*, 1635.
5. *Dictionary*, 1677.
6. *Nouvelle grammaire anglaise*, 1678.
7. *A New French Grammar*, 1675.
8. *French Grammar*, 1662.
9. *A New French and English Grammar*, 1688.

farden » (1666); même pour Misson, d'ordinaire bien informé, les quakers sont des « coacres et coacresses » (1698). Le Pays trouverait Londres tout à fait à son goût si l'on n'y parlait anglais par une habitude assurément fâcheuse (1672). Sorbière avoue qu'il ne savait pas l'anglais[1]. Ils ont, il est vrai, une excuse, c'est leur inconscience : ainsi Coulon n'hésite pas à donner son opinion sur « le langage des Anglois » selon lui « meslé de l'allemand et du françois, bien qu'il soit à croire que c'estoit autrefois la langue allemande en sa pureté ».

Si les voyageurs, comme les ambassadeurs, se contentaient de jeter un coup d'œil superficiel et dédaigneux sur cet étrange pays, les huguenots que la destinée ou les édits royaux appelaient à séjourner en Angleterre, se montraient plus curieux. Sur ces colonies étrangères de Londres et des grandes villes du Sud nous avons des renseignements précis.

Laissons de côté les amis huguenots que le professeur Wallace vient de découvrir à Shakespeare[2]; nous avons le témoignage formel de

1. *Relation d'un voyage*, p. 20, 169 (1664).
2. V. chapitre v.

Bochart, ministre à Rouen : les huguenots qui se fixaient en Angleterre dans les premières années du XVIIe siècle, apprenaient l'anglais, assistaient au culte anglican et recevaient la communion de la main des évêques[1]. Les premières traductions d'ouvrages anglais sont faites par les huguenots[2]. Pierre de Lestoile, en août 1603, note ce qui suit : « Du Carroy et son fils, avec P. Lebret, furent mis hors prison, où ils étoient détenus pour avoir imprimé, à Paris, la confession du roy d'Angleterre (il s'agit de la profession de foi publiée par Jacques Ier à son avènement) ; d'où ils n'eussent

1. « Ceux des nostres qui alloient en Angleterre, *après avoir appris votre langue*, ne faisoient nulle difficulté d'assister au service receu parmy vous, ni de recevoir la Communion de la main des Pasteurs de l'ordre Episcopal, ou des Evesques mesme s'il estoit besoin, ce qui m'est arrivé souvent à moy-mesme à Londres, à Oxford, et ailleurs. » Bochart, *Lettre à M. Morley*, p. 7.

2. *La navigation du capitaine Martin Forbisher anglois... en l'année 1577*, publiée en 1578 (Jusserand, *Hist. litt.*, II, p. 254 n.) ; *Discours de la vie abominable, ruses, trahisons, meurtres, impostures... desquelles a usé et use journellement le my Lorde de Lecestre, machiavéliste, contre l'honneur de Dieu, la maiesté de la royne d'Angleterre sa princesse, et toute la république chrétienne. Traduict d'Anglois en François et mis en forme de dialogue*, 1585. etc.

jamais été élargis que pour être pendus, sans l'aveu et intercession de l'ambassadeur (d'Angleterre) : tant cette confession, qui appelloit la messe abominable, étoit décriée et en horreur envers le peuple [1]. »

Qu'on jette un coup d'œil sur les *Nouvelles ordinaires de Londres*, ce curieux journal hebdomadaire, rédigé tout entier en français, qui se publiait à Londres de 1650 à 1657 [2]; il sera facile de se convaincre que les rédacteurs en savaient l'anglais parfaitement; ce n'est pas eux qui parleraient de « coacres » à leurs lecteurs; pour eux George Fox est « le grand quaker ou trembleur [3] ». L'orthographe des noms propres est correcte. Les lecteurs sont bilingues, car l'un des numéros annonce la publication chez l'imprimeur Bourne — dépositaire du journal — d'un livre de piété anglais [4]; mais ils n'aideront pas à faire connaître en France Shakespeare et le théâtre

1. Collection Michaud et Poujoulat, *Registre-journal de Henri IV*, vol. I, p. 354.

2. Voir chap. VI.

3. *Nouvelles ordinaires*, p. 1605.

4. *Ibid.*, p. 1550.

anglais, ils ont dû lire avec satisfaction le récit de l'arrestation par les soldats de Cromwell, « au Taureau rouge dans Saint-John Street », des comédiens qui jouaient en dépit des ordonnances du Parlement[1].

Si les huguenots de France Porrée et Cailloué traduisirent le fameux *Eikon Bàsiliké* du docteur Gauden[2], la réponse qu'y fit Milton fut traduite par un élève de l'Académie de Sedan, l'Écossais Jean Dury.

Après la Restauration, les renseignements sont encore plus abondants. En 1662, Mauger écrivait : « J'ai vu quantité de François à Londres, qui parlent fort bien l'anglois[3]. » Ce sont des traductions nombreuses[4]. Ce sont des faits précis; la première fois par exemple qu'Evelyn rencontra Allix, le ministre de Charenton, celui-ci, pour se faire comprendre

1. *Nouvelles ordinaires*, p. 956.

2. Voir chap. VI.

3. *French Grammar*, p. 288.

4. *Défense de la Réformation de l'Église anglicane contre les innovations de Rome... Sermon prononcé à Whitehall en présence du Roy par Thomas Pierce,* traduit par Jean Durel, Londres, 1663; Burnet, *Histoire de la Réformation*, traduite par M. de Rosemond, Amsterdam, 1687; etc.

de l'archevêque Sancroft, en était réduit à parler latin[1]; trois ans plus tard, il avait si bien employé son temps qu'il était capable de publier un ouvrage en anglais. Le sieur de Luzancy, ancien carme, s'enfuit à Londres et abjure à la Savoy en 1675[2]; devenu ministre à Harwich, il a l'occasion en 1688 d'écrire à Pepys : la lettre est rédigée en excellent anglais. Un autre transfuge, François de la Motte, est recueilli par le secrétaire d'État Williamson. Au bout de très peu de temps, « il prononce l'anglais mieux que beaucoup d'étrangers qui prêchent à Oxford » et, pour donner une preuve de bonne volonté, il écrit à son bienfaiteur une lettre que les archives anglaises ont conservée[3]. La querelle qui éclata dans la colonie française de Londres en 1682 et dont nous reproduisons une relation[4], donna l'occasion à des huguenots assez humbles de prouver qu'ils savaient la langue de leur pays d'adop-

1. *Diary*, 8 juillet 1686.

2. *Sermon du Sieur de Luzancy, licencié en théologie, prononcé dans l'église de la Savoye le 11e de juillet, jour de son abjuration*, 1675. Londres. Chez Moyse Pitt.

3. *State Papers. Dom.*, 1676-1677, p. 235, 300.

4. Voir ch. IX.

tion. Quand Saint-Évremond veut lire Asgill le déiste dans l'original, il a quelquefois recours aux bons offices de son ami Silvestre. Né à Tonneins en 1662, Silvestre étudia la médecine à Montpellier, passa en Hollande et vint s'établir à Londres en 1688. « Le roi vouloit l'envoyer en Flandre, pour être médecin de l'armée, mais il aima mieux demeurer à Londres, où il avoit beaucoup d'amis [1]. »

Après la Révolution, le nombre des huguenots est si considérable en Angleterre que plusieurs d'entre eux deviennent véritablement des auteurs anglais : c'est Guy Miège, c'est Motteux, c'est Maittaire et d'autres encore. Mais on est déjà à l'aube du XVIIIe siècle, au moment où la France et l'Angleterre vont se rapprocher comme au moyen âge, au moment où de nouveau il va se faire entre leurs écrivains réciproques un grand échange d'idées. Le lent travail de diffusion poursuivi depuis près d'un siècle va maintenant porter des fruits. C'est l'entente cordiale qui s'établit entre publicistes.

1. Saint-Évremond, *Œuvres*, I, p. XXIII.

Les marchands avaient autant besoin de savoir un peu d'anglais que les huguenots. A la différence des Français qui dépendaient de la cour, ils étaient obligés de se mêler à la vie du peuple parmi lequel ils commerçaient. On imprima à leur usage, pendant le XVIe siècle, quelques grammaires très simples et des listes de mots, lointains ancêtres de nos populaires guides de la conversation[1]. Les marchands des Flandres avaient la ressource de s'adresser à Gabriel Meurier, professeur d'anglais à Anvers, et dont un manuel parut à Rouen en 1563. Sous Henri IV, on trouvait des traducteurs, ou « truchemens des langues étrangères ». L'un d'eux, L'Oiseau de Tourval, collabora au dictionnaire français-anglais de Cotgrave publié en 1611[2]. En 1622, un imprimeur parisien mettait en vente *La grammaire angloise de George Mason, marchand de Londres;* c'est une grammaire passablement rédigée, suivie de l'inévitable manuel de conversation, où la prononciation — pierre d'achoppement de tous les

1. Jusserand, *Shakespeare en France*, p. 25.
2. *Journal de Henri IV*, p. 526.

Français — est figurée[1]. Trois ans après paraissaient coup sur coup, également à Paris, *l'Alphabet anglois contenant la prononciation des lettres avec les déclinaisons et conjugaisons* et la *Grammaire angloise, pour facilement et promptement apprendre la langue angloise.* Il y avait donc un public pour lire de tels ouvrages.

Les renseignements sur la vie des marchands français à Londres sont assez maigres; on comprend qu'ils n'aient pas désiré appeler l'attention sur eux. Les affaires, surtout aux époques troublées, s'accommodent d'une atmosphère de discrétion et même de mystère. On a pourtant quelques détails sur les imprimeurs.

C'est vers 1488 que Richard Pynson, natif de Normandie et élève de l'université de Paris, s'établit en Angleterre. Il y devint imprimeur de Henry VII et publia des traductions du français. A en juger d'après les rares spécimens qui nous restent, Pynson ne savait guère écrire l'anglais[2]. Mais il eut des successeurs et des

1. Cette grammaire a été réimprimée en Allemagne par le docteur Brotanek, Halle, 1905.

2. Nous empruntons la plupart de ces détails et de ceux

imitateurs : Thomas Berthelet, imprimeur et relieur de Henry VIII, et le huguenot Thomas Vautrollier.

Au début du XVIe siècle, de nombreux livres anglais s'impriment sur le continent : comme en 1912 l'éditeur Nelson imprime en Angleterre, pour les vendre à Paris, nos auteurs français, ainsi en 1503 Antoine Vérard, imprimeur parisien, éditait des livres anglais. Quand Coverdale eut fini de traduire la Bible en anglais, il emporta le manuscrit à Paris, et le confia à François Regnault. Cet imprimeur paraît avoir été homme d'initiative, car il entretenait à Londres un dépôt des livres anglais qu'il éditait à Paris. L'impression de la *Great Bible* était une œuvre de longue haleine. Malgré la protection de François Ier et de Bonner, l'ambassadeur d'Angleterre, Regnault fut dénoncé. Le lieutenant criminel fit saisir l'impression, mais, au lieu de la brûler à la place Maubert, il la revendit à un mercier qui se hâta de la rapporter à Regnault contre honnête récompense. Cependant celui-ci avait réussi à envoyer

qui vont suivre à *Cambridge History of English Literature*, vol. II, ch. XIII.

les presses, les caractères et même les ouvriers à Londres et c'est là que le travail fut achevé (1539).

La tradition des imprimeurs français établis en Angleterre se perpétua; en 1650, c'est un certain Dugard qui publie les *Nouvelles ordinaires de Londres*; en 1685, c'est l'ambassadeur Barillon qui dénonce « François Bureau, marchand libraire dans le Middle Exchange, dans le Strand[1] ».

Sur les petits commerçants, la foule des artisans, les valets, les renseignements sont encore plus maigres. Il faut croire que les auteurs comiques reproduisent à peu près la réalité des faits quand ils montrent un Français — maître à danser, maître d'armes ou ramoneur — bredouillant un anglais inintelligible, à la grande joie du parterre[2].

Dans cette foule, c'est à peine si l'on distingue quelques vagues figures : l'une est belle, celle de l'héroïque artisan nîmois, dont l'histoire a oublié le nom, et qui, au péril de sa vie, rapporta dans notre pays le secret des

1. Voir chap. IX.

2. Beaumont and Fletcher, *Woman Pleas'd*. A. IV, Sc., III.

métiers à tisser les bas[1]; l'autre est grotesque, celle du charlatan « John Puncteus, Français, professant la médecine, avec dix de sa suite » et autorisé à « faire la parade pendant un an, et à vendre ses drogues[2] ». Mme de la Croix, diseuse de bonne aventure, a laissé une détestable réputation. Comme les astrologues et les nécromanciens du temps, elle « répondait aux questions suivantes : où vaut-il mieux demeurer? tel vaisseau est-il en danger ou non? quelle sera l'issue de mon procès? », etc. « Grâce à sa science, on retrouvait les objets volés » et, chose plus grave, « elle prédisait la mort des mauvais maris ». Un chansonnier l'a fort malmenée : « De tous les fléaux qui assiègent l'humanité, préservez-moi de la sorcière telle Le Croy (*sic*) qui trompe la ville crédule[3]. »

Un mot en passant des marins obscurs qui servaient sous pavillon anglais : c'est à eux

1. Quicherat, *Histoire du costume*, p. 529.

2. Gildersleeve, *Government Regulation of the Elizabethan Drama*, p. 70.

3. *Poems on State Affairs*, II, p. 152, 1702, V. *Savile Correspondence*, p. 284 (à la date de 1686).

que la langue du XVIIe siècle doit l'importation de plusieurs termes nautiques[1].

Descendons encore plus bas : nous rencontrons les aventuriers, voleurs de grand chemin ou meurtriers. Si la marquise de Brinvilliers n'a fait que passer à Londres, Claude du Val, natif de Normandie, a voulu en faire le théâtre de ses exploits. Il fut pendu à Tyburn en 1669.

La collection des « causes célèbres » anglaises est intéressante à feuilleter : voici un aventurier français impliqué dans le fameux procès de haute trahison de Charnock; il s'appelle de la Rue, il est joueur, il fréquente les bouges de Londres, il a d'ailleurs des accointances avec la police politique de Guillaume III et paraît à l'occasion jouer le rôle d'agent provocateur[2].

On ne peut guère descendre plus bas que du Val et de la Rue : l'enquête est terminée. On en conclura, ce semble, que s'il est exagéré de dire que les Français des XVIe et XVIIe siècles

1. *Mémoires de Colbert*, II, p. 48 ; Hatzfeld et Darmesteter, *Dictionnaire*, Introd.

2. *State Trials*, vol. XII, p. 1378-1466.

n'apprenaient pas l'anglais, il est exact qu'ils ne l'apprenaient qu'à titre individuel, dans un dessein utilitaire et qu'ils n'aidaient nullement par là à la diffusion en France d'une langue étrangère faisant concurrence à l'espagnol et à l'italien. En revanche, ils ont contribué à la diffusion en Angleterre de la langue et même de la littérature françaises.

CHAPITRE III

GALLOMANES ET ANGLOPHILES

De tout temps l'Anglais a été partagé entre le désir de nous admirer et celui de nous haïr. La France est pour lui comme une maîtresse capricieuse qu'il a envie de battre au moment même où il l'aime. Aussi le malentendu entre les deux pays se prolonge-t-il à travers les siècles, s'aggravant aux heures de crise, plus rarement à la veille de se dissiper. Séparée du reste de l'Europe par un fossé de quelques lieues de large, l'Angleterre est effectivement isolée : comme elle n'a point conservé ses possessions continentales, elle n'a pu constituer en dehors de ses frontières de ces races métisses qui servent de lien entre les divers peuples occidentaux. Quelques heures de traversée de Calais à Douvres, de Rotterdam à Harwich et

c'est un monde nouveau qui se découvre, étrange, bizarre, souvent inintelligible. Pour éviter les désaccords, il eût fallu une patience et un tact infinis, qualités d'ordinaire peu répandues : nos amis indiscrets nous ont surtout desservis auprès de leurs concitoyens. L'histoire de la gallomanie anglaise est amusante et pleine d'enseignements. Nous allons en raconter quelques épisodes.

Au XVIe siècle, l'Italie, riche encore de sa glorieuse Renaissance, séduisait nos voisins; mais les intérêts communs, les nécessités politiques et économiques, un développement intellectuel sensiblement pareil les empêchaient de nous négliger tout à fait. Au siècle suivant, le mariage de Charles Ier avec une fille de Henri IV mit à la mode à la cour de Whitehall, les choses de France. Vinrent ensuite avec la Révolution, la mort de Charles Ier et l'exil de son fils. Pendant plus de douze ans, le futur roi d'Angleterre vit en pays de langue française; à sa restauration il ramènera avec lui un peu de nos modes, de notre littérature, de nos manières de penser et d'agir; de tous les rois d'Angleterre, depuis les Plantagenets

jusqu'à Édouard VII, Charles II malgré quelques réserves diplomatiques sera le plus français ; peut-être est-ce pour cela que sa popularité fut si grande : les Anglais admireraient la France sans difficulté, si elle était la plus belle de leurs colonies.

Si les courtisans étaient gallomanes pour plaire au maître, les bourgeois l'étaient pour singer les nobles ; de sorte que, vers 1632 et vers 1670, tout ce que le pays comptait de gens frivoles, désœuvrés et irréfléchis, souhaitait paraître français. C'était à qui exagérerait l'imitation. Il y a peu d'exemples plus complets de la puissance du « snobisme », ce désir qui possède les âmes vulgaires d'étonner les simples en copiant les excentricités des grands.

Le mal fut étudié avec soin par les contemporains : ils en décrivent les symptômes et les progrès d'une façon si précise qu'elle rend toute conjecture superflue.

C'est principalement en voyageant qu'on devient gallomane. Séduit par la douceur du climat étranger, ébloui par la vie fastueuse des gentilshommes, le jeune Anglais prend en horreur son propre pays et la rude simplicité

du foyer domestique. Au retour, le contraste qui éclate entre ses idées nouvelles et son entourage, la lutte qui s'engage en lui entre l'influence continentale et l'insularité, offrent la matière d'un drame ou tout au moins d'une comédie. Le théâtre s'est emparé du type de l'Anglais francisé : tour à tour Beaumont et Fletcher [1], Marston [2], Davenant [3], d'autres encore ont peint le jeune fat qui revient de Paris, portant des vêtements bizarres, vantant les mœurs étrangères, poussant l'affectation jusqu'à dédaigner de parler sa langue maternelle.

C'est vers 1609 ou 1610 que Beaumont et Fletcher ont esquissé en quelques lignes rapides le portrait du personnage : « Les dangers de la Manche impitoyable, de Douvres à Calais, cinq longues heures de traversée... ensuite débarquer muet, incapable de demander un hôtelier anglais ; voyager de ville en ville sur des chevaux de poste fort chers, pareil à un homme parti à la recherche de sa langue

1. *Monsieur Thomas.*
2. *What you Will.*
3. *The Fair Favourite.*

maternelle... Et tous ces travaux presque surhumains une fois accomplis pour votre maîtresse, être en danger de l'abandonner et de prêter un nouveau serment d'allégeance à quelque dame française qui se contentera de vos sourires en échange de sa conversation; après toute une année qui se passe à jouer à la paume et à écorcher le français, risquer d'être ridicule à votre retour et de fournir aux femmes de chambre un thème à bavardages[1]. »

Comme en Angleterre tout prédicateur trouve aisément des disciples, le voyageur ne manque pas de convertir à la gallomanie quelques amis. Il se forme un foyer d'infection que le ridicule aura peine à éteindre. « Croyez-vous, à voir ce monsieur, s'écrie un satirique, probablement Johnson, que c'est toute sa personne qui parle français et non pas lui?... que, sans avoir voyagé, il soit devenu Français au point qu'en sa compagnie les Français paraissent des Hollandais?... Est-ce une statue de France? Non, elle remue, elle s'incline, elle fait des courbettes[2]. »

1. *Scornful Lady*, A. I, Sc. I.
2. Dans Chalmers, *English Poets*, V. p. 506.

Le symptôme le plus fréquent de la gallomanie, à toutes les époques, c'est de semer la conversation de mots français plus ou moins bien prononcés. Le chancelier More a laissé une jolie caricature de cet Anglais qui prononçait toutes les langues y compris la sienne, à la française, mais qui prononçait le français à l'anglaise.

... Nimirum placet
Verbis tribus si quid loquatur Gallicis...
Et Gallice linguam sonat Britannicam...
Et Gallice omnem, præter unam Gallicam,
Nam Gallicam solam sonat Britannice[1].

Au XVIe siècle comme au moyen âge, le français était la langue universelle qu'il fallait savoir aussi bien que le latin.

« En Angleterre, disait en 1550 le grammairien Peletier, au moins entre les princes et en leurs cours, ils parlent françois en tous leurs propos[2]. » Quelques années plus tard, Burghley, le ministre d'Élisabeth, conseillait à son fils

1. Thomæ Mori, *Angliæ ornamenti eximii lucubrationes, ab innumeris mendis repurgatæ*. Basil. 1563, p. 209. *In Anglum Gallicæ linguæ affectatorem*.

2. *Dialogues de l'orthografe*, p. 60.

Thomas, alors sur le continent, d'écrire en latin ou en français[1]. On mettait un zèle extraordinaire à apprendre notre langue : dans l'école où fréquenta le traducteur de du Bartas, Sylvester, il était interdit de parler anglais : « Quiconque se servait de l'anglais, fût-ce pour dire la moindre chose, était obligé de porter un bonnet d'âne aux repas jusqu'à ce qu'il eût trouvé pour le remplacer un autre écolier coupable de la même faute[2]. » Jamais professeur de nos lycées ne poussera aussi loin le respect de la méthode directe.

Malgré le zèle des maîtres, les élèves médiocres ne manquaient pas. En désespoir de cause, on les envoyait en France et ce remède extrême échouait quelquefois. Toujours en quête d'actualité, Beaumont et Fletcher représentent un adolescent qui revient de voyage et à qui sa mère demande de parler français ; à la grande joie des spectateurs patriotes, il ne sait que bredouiller des injures et des grossièretés[3].

1. *State Papers*. Dom. Eliz. XIX, n° 35.
2. Jusserand, *Shakespeare en France*, p. 23.
3. *The Coxcomb*. A. IV., Sc. I (1610).

Pour faire sa cour à Henriette de France, il fallait cependant se résoudre à parler correctement : les dames y parvenaient. Dans la préface aux comédies de Lyly, l'éditeur Blount rappelant le succès rapide et passager de l'euphuïsme, ajoute : « La beauté de cour qui ne savait parler euphuïsme était aussi peu considérée que celle qui aujourd'hui n'y parle pas français[1]. »

Ce qui était la marque d'une bonne éducation sous Charles Ier le fut à plus forte raison sous Charles II. « Toutes les personnes de qualité en Angleterre parlent le françois[2]. » Ainsi « Mme la duchesse d'York (fille de Clarendon) parle le françois à merveille... La reine d'Angleterre parle françois à merveille[3]. » On ne voit pas qu'il fût nécessaire alors de savoir l'anglais pour vivre à Whitehall ou chez les grands; peu de gentilshommes français apparemment se donnaient la peine de l'apprendre. Mais les Anglais qui ne savaient pas le français devaient masquer leur défaut par des artifices;

1. Lyly, *Six Court Comedies*, to the Reader, 1632.
2. Mauger, *French Grammar*, p. 189.
3. *Ibid.*, p. 217, 234.

ils se contentaient de répéter les même mots ou les mêmes tours de phrase. « Il était méritoire d'avoir une teinture de français[1]. » « Peut-il y avoir, s'écrie un personnage de comédie, une conversation bien apprêtée, pour ainsi dire, sans du français pour l'entrelarder[2]. » Dans une scène amusante, Dryden présente une coquette se préparant à la conversation distinguée; elle répète le rôle qu'elle va jouer dans les salons : « Eh bien, dit-elle à sa suivante, n'est-ce pas charmant en vérité de retarder toutes mes visites par défaut de langage, quand vous savez que vous êtes si largement payée pour me fournir les mots nouveaux de ma conversation quotidienne? Ma parole! ne me suis-je pas déjà exposée à parler comme une personne du commun; il ne me reste pas une phrase de toute ma provision qui ne soit rebattue et usée et bonne tout au plus à jeter aux paysans[3]. »

Les petits-maîtres affectent de parler comme les coquettes : c'est M. de Paris dans le

1. Butler, *On our Ridiculous Imitation of the French.*
2. Shadwell, *Bury Fair*, A. II, Sc. I.
3. *Marriage à la Mode*, A. III, Sc. I.

Maître à danser de Wycherley, c'est Sir Fopling Flutter dans *l'Homme à la mode* d'Etheredge. Ils apprennent « à parler d'une voix douce et niaise et à employer tous les termes français bêtes qui rendent infailliblement la conversation charmante[1] ». La ville suit l'exemple de la cour : « L'idéal d'une éducation, c'est d'avoir une teinture de français[2]. »

Le vieux reproche de More revient à plus de cent ans d'intervalle. S'il faut en croire Shadwell, l'étude des langues vivantes avait provoqué une fâcheuse crise de l'anglais : « Les jeunes gens, s'écrie-t-il avec indignation, reviennent de Paris avec une teinture de cette merveilleuse langue universelle sans être capable d'écrire un anglais correct[3]. » Et ailleurs : « Tous nos gandins sont si raffinés qu'ils ne peuvent prononcer une phrase sans un mot français et bien qu'ils arrivent rarement à parler français correctement, ils en savent assez pour gâter leur anglais[4]. »

1. *Man of Mode*, A. II, Sc. I.

2. Shadwell, *Virtuoso*, A. II, Sc. I. Il serait facile de multiplier les citations.

3. *Virtuoso*, A. I, Sc. I.

4. *True Widow*, A. II, Sc. I.

De temps immémorial, c'est à Paris que l'Europe a appris les manières polies et l'art de se vêtir. Dans les comédies du XVIe siècle, les tailleurs sont invariablement français. Le vieux Harrison avait déploré l'introduction des modes nouvelles : autrefois les nobles se contentaient de vêtements modestes et de couleur sombre, à peine relevés d'un peu de velours ou de fourrure; aujourd'hui, au grand dam de leurs tenanciers, ils portent des « couleurs voyantes, mises à la mode par les Français qui se croient les hommes les plus gais parce qu'ils ont la plus grande diversité de rubans[1] » et « des culottes courtes à la française, si beau vêtement que, sauf un chien vêtu d'un pourpoint, on n'a jamais vu déguisement pareil à celui de mes concitoyens d'Angleterre[2] ». Les auteurs du temps parlent sans cesse de ceintures françaises, de fraises françaises, de capuchons et masques français. Dans une pièce de Chapman, deux des personnages à la suite d'un naufrage se croient arrivés en France alors qu'ils sont sur les rives de la Tamise : ils

1. *Elizabethan England* (éd. Furnivall), p. 111.
2. *Ibid.*, p. 108.

prennent les Anglais qui viennent vers eux pour des Français : « Vois-tu, dit l'un d'eux, voici venir deux gentilshommes français : je savais que nous étions en France; crois-tu que nos Anglais soient francisés au point qu'on ne sache pas à les voir si l'on est en France ou en Angleterre[1] ? »

Toutes les classes de la société adoptent les modes étrangères : « Elles sont chassées et poursuivies au point que les tailleurs les suivent à la trace comme une meute jusqu'en France. Elles règnent comme une maladie épidémique, infectant la cour, puis la ville, enfin les campagnes[2]. »

Le gallomane n'est pas seulement un élégant, c'est un gourmet. Même au xvie siècle, les nobles ont des maîtres d'hôtel français « Français à la tête musicale », comme les appelle Harrison[3]. « Nul, dit un personnage de Massinger, ne touchera à mes aliments que des Français ou des Italiens; ils portent du satin et servent les viandes dans des plats

1. *Eastward Hoe*, A, II, Sc. I (1605).
2. Peacham, *The Truth of our Times*, p. 63 (1638).
3. *Elizabethan England*, p. 88.

d'argent[1]. » Overbury n'a pas manqué de faire le portrait du « cuisinier français », et c'est un éloge plutôt qu'une satire : « Il ne nourrit pas l'estomac, mais le palais... Les serviteurs le nomment le dernier reste du papisme qui contraint les gens à jeûner contre leur conscience. Il ne sert personne d'autre que son maître, car les autres domestiques sont affamés par lui... Le seigneur l'appelle son alchimiste qui extrait l'or d'herbes, de racines, de champignons et de n'importe quoi... Il n'ose s'aventurer parmi les bouchers, car sûrement ils l'écartèleraient et le rôtiraient à la mode anglaise ; c'est un tel ennemi du bœuf et du mouton[2]. »

Ce fut bien autre chose à la Restauration ; dès 1660, Pepys constate dans son *Journal* que tous les nobles sont gallomanes : « J'ai dîné, écrit-il le 20 octobre, avec lord et lady Sandwich ; il fut très gai et déclara bien haut qu'il allait faire venir un maître d'hôtel français... c'est qu'il devient parfait courtisan » ; et encore le 9 décembre 1661 : « A table lady Wright

1. *City Madam*, A. I, Sc. I (1632).
2. *Characters*, p, 144 (1614).

parla beaucoup de la valeur et du mérite de la galanterie ; personne n'est digne d'être courtisan à moins d'avoir voyagé, et de connaître les modes ; je m'efforçai de la contredire et je fus peiné d'entendre parler ainsi une dame qui est en général pleine de prudence et de tact. »

La mesure fut bientôt dépassée : le mot d'ordre était « d'admirer tout ce qu'on trouvait à l'étranger et de tout mépriser en Angleterre, quelle qu'en fût l'excellence[1] ». On se rappelle avec quelle impatience la cour attendait le courrier de France. Chaque semaine Gramont recevait « des gants parfumés, des miroirs de poche, des étuis garnis, des pâtes d'abricots, des essences[2] ». Perruques, culottes bouffantes, nœuds aux souliers, « canons », tout venait de Paris[3]. Par une attention que les dames anglaises devaient particulièrement apprécier, les fournisseurs de la cour de Versailles envoyaient tous les mois à Londres « une poupée articulée » revêtue de leurs dernières créations. Cette coutume ne fut inter-

1. Butler, *op. cit.*
2. Hamilton, *Mémoires de Gramont*, ch. VI.
3. Butler, *Hudibras*, III, v. 923, sqq.

rompue que par la guerre de la Succession d'Espagne[1]. On n'entendait parler que de mets français, de « bouillis », de « ragoûts », de « fricassés[2] » ; le bordeaux et le champagne remplaçaient la bière nationale[3].

La ville imite la cour : voici une bourgeoise de la Cité qui « connaît la mode un mois avant les dames de la cour ; elle ne porte rien de ce qu'on fabrique en Angleterre ; c'est à peine si elle s'y fait blanchir ; tous les mots nouveaux lui sont envoyés avant de paraître en lettres moulées, ce qui la fait passer parmi les fats pour une sorte de bel esprit français[4] ».

Il y eut naturellement un mouvement de réaction : bien des Anglais s'étonnaient, avec Pepys, de voir des personnes « pleines de prudence et de tact » adopter les modes de France. Etheredge, Shadwell, Butler se faisaient les porte-paroles du parti nationaliste, mais pas toujours, ce semble, avec bonheur. Il fallait être conservateur endurci pour préférer une

1. *Spectateur*, n° 277.
2. Voir la comédie de Lacy, *Monsieur Ragoût*, 1668.
3. Shadwell, *Epsom-Wells*, A. I, Sc. I.
4. Shadwell, *True Widow*, A. I, Sc. I.

chandelle fumeuse à des bougies de cire, parce que celles-ci venaient de France : « Ah! dégoûtant, dit Sir Fopling Flutter, le petit-maître, en mouchant la chandelle, comment peut-on respirer dans une pièce où brûle de la graisse? Dorimant, vous qui connaissez bien my Lady, conseillez-lui dans son intérêt et dans celui de la bonne société qui vient ici, de brûler des bougies de cire[1]. »

Les carnets de notes de Butler, qui ont été publiés il y a quelques années, révèlent un singulier état d'esprit chez les gallophobes de la Restauration. Les Français sont aux Anglais ce qu'étaient aux Romains les Juifs et les Grecs. C'est à cause d'eux et par l'intermédiaire de leurs amis les Écossais, que le presbytérianisme a déchaîné la guerre civile en 1642. Modes, cuisine, livres, tout ce qui vient de France est détestable[2].

L'excellent Evelyn, le défenseur de toutes les causes généreuses, décida un jour de ramener ses compatriotes à la simplicité des costumes antiques : il écrivit une « invec

1. Etheredge, *Man of Mode*, A. IV, Sc. I.
2. *Characters*, pp. 424, 430, 469.

tive » contre les modes de France et proposa de leur substituer le « costume persan », c'est-à-dire « un justaucorps de drap noir, assez semblable à une soutane, avec un habit par-dessus et des rubans noirs aux jambes ».

Sous le titre de *Tyrannus ou la mode*, le petit livre fut dédié à Sa Majesté. Il faut croire que Charles II était particulièrement désœuvré à ce moment-là : il échangea son jabot et son col, son pourpoint et son manteau pour le « justaucorps oriental de velours noir ». Les membres du Parlement l'avaient d'ailleurs devancé. Quant aux gentilshommes, ils eurent l'idée d'orner le vêtement nouveau « d'œillets de soie blanche », ce qui fit dire à leur maître qu'ils « ressemblaient à des pies ». Cependant Evelyn écrivait modestement dans son journal : « Ce n'est pas à mon livre que j'attribue l'heureux changement de mode, mais je ne puis que remarquer cette étrange coïncidence. » Mais « on ne pouvait longtemps renoncer aux vanités françaises ». Les courtisans qui avaient parié que le roi ne persisterait pas dans sa résolution, gagnèrent leur pari. Charles II s'était d'autant plus hâté de se

débarrasser de son justaucorps qu'il avait appris que les valets de Louis XIV portaient un gilet à manches tout semblable [1].

Il ne faut voir dans cet épisode qu'un échec passager pour les conservateurs. Soutenus par la force de la tradition et l'esprit particulariste du peuple anglais, ils devaient l'emporter. Depuis plus de cent ans, il était reçu comme une vérité d'Évangile que l'Anglais vertueux risque de se corrompre au contact de l'étranger. Que pouvait la fantaisie d'une cour contre le consentement universel? Tous les satiriques, Wyatt, Gascoigne, l'évêque Hall, Butler, avaient déclamé avec succès contre les étrangers et les Anglais francisés. Charles II lui-même devait applaudir à la comédie de Howard *The English Monsieur*. Alors comme aujourd'hui le nom de Paris évoquait chez un Anglais d'intelligence moyenne l'idée d'une vie de carnaval licencieux [2]. Quelquefois les accusations

1. Evelyn, *Diary*, 18 et 30 oct. 1666; Pepys, *Diary*, 15 et 17 oct., 22 nov. 1666. Miège, *New State of England*, II, p. 38.

2. Voir au XVIe siècle la pièce de Chapman, *An Humorous Day's Mirth* (1599). Cf. Upham, *French Influence in English Literature*, p. 18.

se précisaient : si les gentilshommes se battaient en duel, c'était pour imiter les Français[1]. Le comte de Halifax craignait le plus sérieusement du monde que la mode des empoisonnements domestiques ne se propageât de France en Angleterre[2]. Comme le Chinois pour l'Américain du xxe siècle, le Français était suspect; ces valets, ces tailleurs, ces maîtres d'hôtel, ces aventuriers à la façon de Gramont embusqués à Whitehall et dans les palais des grands, sentaient le vice. On les devine capables des pires complaisances. Pepys, qui n'était pas puritain, ne cache pas son aversion pour « Mons. Eschar », ce mystérieux et inquiétant étranger qu'Edward Montagu a eu l'imprudence de prendre auprès de lui[3]. Les grandes dames avaient l'habitude, qui nous paraît au moins bizarre, de se faire habiller par des valets : quand le valet était français, on juge si les commentaires allaient leur train[4].

1. Beaumont and Fletcher, *Little French Lawyer*, A. I, Sc. I, 1620.
2. *Savile Correspondence*, p. 143.
3. *Diary*, 4 sept. 1661.
4. Etheredge, *Man of Mode*, A. IV, Sc. II.

Au XVII[e] siècle, la France ne fut point anglomane, elle compta cependant des anglophiles. On les trouve à la cour, pendant la minorité de Louis XIV, et plus tard quand le roi d'Angleterre fut le pensionnaire de son cousin de France. Sans doute la littérature anglaise ne profita pas de leurs bonnes dispositions, pour la raison bien simple qu'ils ne savaient guère d'anglais.

Devançant l'exemple d'un prince du sang sous Louis XVI, Mazarin et la Grande Mademoiselle[1] faisaient venir d'Angleterre des chevaux; Colbert, en bon intendant, les trouvait chers[2]. Quand il reçut l'ordre de construire Versailles, il dut se résigner aux prodigalités ; Henriette d'Angleterre était en grande faveur à la cour, ce qui venait d'outre-Manche paraissait supérieur ; écrasé de besogne, responsable des finances et de la prospérité nationales, le ministre fut obligé de descendre à de petits détails misérables : l'année même du traité de Douvres, il entretient avec l'am-

1. Arvède Barine, *Louis XIV et la Grande Mademoiselle*, p. 8.

2. *Lettres, mémoires et instr. de Colbert*, I. p. 208.

bassadeur Colbert de Croissy une correspondance relative à l'acquisition pour le canal de Versailles de « deux petits yachts ». Ces canots furent construits à Londres, expédiés en France et une équipe de sculpteurs et de doreurs les suivit pour les décorer[1].

Quand Locke vint à Paris en 1679, il trouva encore quelques anglophiles : on lui raconta que le prince de Conti, alors âgé de dix-sept ans, se proposait d'apprendre l'anglais : ce prince fut, lui aussi, une manière de précurseur[2]. Le roi lui-même donnait les mains au mouvement. Sa curiosité exigeait de ses ambassadeurs des détails sur toutes choses : la constitution, l'état des arts et des lettres, la chronique scandaleuse[3]. Quand Burnet visita Paris en 1685, il reçut la visite d'un agent de l'archevêque, qui lui demanda s'il était disposé à écrire en anglais une biographie du Grand Monarque : apparemment on se préoccupait déjà à la cour de France d'influencer l'opinion au delà du Détroit[4].

1. *Ibid.*, V. p. 322.

2. King, *Life and Letters of John Locke*, p. 83.

3. Jusserand, *Ambassador at the Court of Charles II*, *passim*.

4. Clarke and Foxcroft, *Life of Burnet*, p. 210.

Sans doute gallomanes et anglophiles nous font quelquefois sourire : on ne distingue jamais chez eux ce noble sentiment d'émulation qui poussait le poète Spenser à imiter du Bellay[1]. Néanmoins, dans la mesure de leurs moyens, ils cherchaient à amener un rapprochement entre les deux peuples : c'est à ce titre qu'on leur doit quelque mention en passant. Mais il ne faut pas oublier que leurs maladresses durent nuire à la cause même à laquelle ils travaillaient — un peu malgré eux.

1. *Ruins of Rome, L'Envoy.*

CHAPITRE IV

COMMENT LES ANGLAIS D'AUTREFOIS ÉCRIVAIENT LE FRANÇAIS.

Pendant tout le moyen âge, les Anglais, au moins dans l'entourage du roi, c'est-à-dire les grands seigneurs, les officiers royaux et les légistes, savaient le français, quelquefois mieux que l'anglais. C'est en français qu'Édouard II prêta serment à son couronnement (1307)[1], c'est en français que parlaient les députés au Parlement jusqu'en 1363; le Prince Noir enfin rédigea en français son épitaphe[2].

« Les nobles, les légistes, les marchands, les capitaines, les soldats et les gens riches entendaient et parlaient la langue française. Seuls les gens du commun et les rustres la parlaient

1. Jusserand, *Hist. litt. du peuple anglais*, I, p. 122.
2. *Ibid.*, p. 242.

peu ou point; d'où vint ce vieux proverbe anglais : Jean veut être gentilhomme, mais Jean ne sait pas le français[1]. »

Malgré la concurrence de l'italien à la Renaissance et de l'allemand au XIXe siècle, la tradition s'est conservée jusqu'à nos jours : en souvenir sans doute du vieux parler que les Normands importèrent à la conquête, les Anglais se sont toujours piqués de savoir notre langue. L'ont-ils maniée avec la même aisance que les écrivains bilingues du moyen âge, les Gower, par exemple ? Les citations qui suivent répondront à cette question. A côté d'extraits d'ouvrages publiés, morceaux d'apparat qu'un Français a peut-être revus, on trouvera des lettres familières; dans quelques-unes les incorrections témoignent d'une belle assurance : à les lire on comprend mieux l'intrépidité avec laquelle un Anglais d'aujourd'hui nous adresse la parole en français, c'est un hommage qu'il nous renouvelle.

1. Ce curieux passage est tiré de Jewel, théologien du XVIe siècle. *Of Prayers in a Strange Tongue*, *Wks*, I, p. 293 (éd. 1845).

JACQUES Ier

Lettre de Jacques VI, roi d'Écosse (Jacques Ier d'Angleterre) à du Bartas

Alexandre le Grand ayant esté informé de la grande uertu et sagesse de Diogènes, philosophe cinique, en fut tellement rauy qu'il ne sceut contenter iusques tant qu'il eut communiqqué auec lui, estimant d'aquérir non la moindre partie de contentement et renommée en se faisant oculatus testis des singulières uertus de ce susdit personnage. La pareille occasion de rauissement, ô très illustre poète, m'estant ministrée par la lecture de mon Homère (car de mesme façon ie me sers des menus fruicts de nostre admirable muse comme ce susdit conquéreur des Iliades) que jay esté agité de deux fortes passions dun mesme instant, à scauvoir, iuste Douleur et insatiable Désir : Douleur que ce pais n'a esté si heureusement fertile que d'auoir produit un tel colosse ou piramide triomfale triomfant urayement sur le monde d'un triomfe éternell, pour auoir le premier mis en œuure, et le seul puisé profon-

dément iusques au fonds ce diuin subiect, chantant poétiquement la création et conseruation aussi bien du grand monde que du microcosme par la sage puissance et soigneuse prouidence du tout puissant Créateur, mais quant à l'extresme Désir, il me pousse sans cesse à l'imitation de ce Douleur du monde que comme iournellement i'oy le chant de l'Uranie[1] ie puisse une fois obtenir la ueue de son fidelle secrétaire.

N'estimes, ô Saluste, qu'en usant ces épithètes enuers uous ie me ueuille seruir de la faulse flatterie ains du deu et uray louange de la uertu, le hault louange de laquelle ne doyt estre passée en silence habitante en personne quelquonque : et comme chacuns désireux de uoir le pourtraict de ceux qui ont surpassé le monde en quelque insigne uertu, d'autant qu'ill le remett en mémoire des uertus si louables, de mesme ay ie un ardant désir de ueoir le palais de la Muse urayement céleste, puis que null mortell ne peut ueoir l'host, pour ceste cause ie uous escrips cest présent.

1. *L'Uranie* de du Bartas.

Ie vous prie doncques très affectueusement de prendre tant de peine que de uenir icy au commencement de l'esté prochain, et mesme en may, sil est possible; le uoyage n'est point long, uous pouues passer par terre, demeurer icy aussi peu de tems que uous uoudres, nonobstant les troubles. Ie m'asseure que le roy de Nauar le trouuera bon pour si peu de tems car ie luy ay aussi escript pour ce mesme effect, et ie m'asseurre que uous uiendres le plus uolontiers puis que nous avons communes deos : puis donques que iay tant uoeu uostre ombre en uos œuures une fois da dextræ iungere dextram ie uous prie de rechef de uenir, m'asseurant donques que puisque ma demande est si iuste ex oratore exorator fieri ie uous commets et uos estudes à la sainte tuition et inspiration du bon et uray dieu.

(*His Maiesties letter unto Mr. du Bartas*. Bibl. bodléienne. Publiée dans Rait, *Lusus Regius*, 1901, pp. 60-61.)

Nul ne devait mieux savoir le français que le fils de Marie Stuart ; il se peint tout entier dans cette lettre : fier d'avoir découvert le mérite d'un poète illustre, il se hâte d'en profiter pour lui-même en se comparant modestement à Alexandre le Grand. Du Bartas accepta

l'invitation et passa quelque temps à Édimbourg en 1587.

SHAKESPEARE

La princesse Catherine, fille de Charles VI, roi de France et future femme de Henry V d'Angleterre, se préoccupe d'apprendre l'anglais : sa suivante Alice lui donne ici sa première leçon.

KATHARINE.

Alice, tu as esté en Angleterre, et tu bien parlas le language.

ALICE.

En peu, Madame.

KATHARINE.

Ie te prie m'ensigniez, il faut que ie apprend a parlen : comient appelle vous le main en Anglois?

ALICE.

Le main il et appelle de *Hand*.

KATHARINE.

Et le doyts?

ALICE.

Le doyts, ma foy je oublie e doyts, mays ie me souemeray, le doyts ie pense qu'ils ont appelle de *fingres*, ou[1] de *fingres*.

KATHARINE.

La main de *Hand*, le doyts le *Fingres*, ie pense que ie suis le bon escholier. I'ay gaynie diux mots d'Anglois vistement, coment appelle vous le ongles?

ALICE.

Le ongles, les appellons de *Nayles*.

KATHARINE.

De *Nayles*, escoute : dites moy, si ie parle bien : de *Hand*, de *Fingres*, e de *Nayles*.

ALICE.

C'est bien dict, Madame, il et fort bon Anglois.

KATHARINE.

Dites moy l'Anglois pour le bras.

ALICE.

De *Arme*, Madame.

1. Oui.

KATHARINE.

Et de coudee?

ALICE.

D'*Elbow.*

KATHARINE.

D'*Elbow* : Je men fay le répiticio de touts les mots que vous maves apprins dès à présent.

ALICE.

Il et trop difficile, Madame, comme ie pense.

KATHARINE.

Excuse moy, Alice, escoute, d'*Hand*, de *Fingre*, de *Nayles*, d'*Arma*, de *Bilbow*.

ALICE.

D'*Elbow*, Madame.

KATHARINE.

O Seigneur Dieu, ie men oublie d'*Elbow*, coment appelle vous le col?

ALICE.

De *Nick*, Madame.

KATHARINE.

De *Nick*, e le menton.

ALICE.

De *Chin*.

KATHARINE.

De *Sin* : le col de *Nick*, le menton de *Sin*.

ALICE.

Oui. Sauf vostre honneur en vérité vous pronouncies les mots ausi droict, que le natifs d'Angleterre.

KATHARINE.

Je ne doute point d'apprendre par de grace de Dieu, et en peu de temps.

ALICE.

N'ave vos y desia oublié ce que ie vous a ensignié?

KATHARINE.

Nome ie recitera a vous promptement, d'*Hand*, de *Fingres*, de *Maylees*.

ALICE.

De *Nayles*, Madame.

KATHARINE.

De *Nayles*, de *Arme*, de *Ilbow*.

ALICE.

Sans vostre honeus, d'*Elbow*.

KATHARINE.

Ainsi de ie[1] d'*Elbow*, de *Nick*, et de *Sin* : coment appelle vous les pieds et de roba?

ALICE.

Le *foot*, Madame, et le *gown*...

KATHARINE.

C'est asses pour une foyes, alons nous a diner.

(*Henry V*, A. III, Sc. IV, d'après l'in-folio de 1623.)

Malgré l'extravagante orthographe des imprimeurs anglais, on distingue des phrases assez correctes. Les fautes de prononciation habituelles aux Français sont finement indiquées : si Catherine est incapable de prononcer le *th* et le *ch*, Alice éprouve des difficultés avec l'article défini. Il est étonnant qu'il y ait eu dans un théâtre de Londres des auditeurs assez nombreux pour saisir les jeux de mots — nous en avons omis de fort grossiers d'ailleurs — que renferme cette scène. Grâce aux découvertes de M. Ch. W. Wallace, nous savons que Shakespeare fréquentait à Londres les réfugiés; c'est

1. Dis-je.

probablement auprès d'eux qu'il apprit le français; il n'y a en tout cas aucune raison de douter de l'authenticité de la scène de *Henry V* qu'on vient de lire.

PRÉFACE AU DICTIONNAIRE DE COTGRAVE (1632)

Aux favorables lecteurs François, Alemans, et autres.

Messieurs; n'ayant autre moyen de vous monstrer, combien ie suis désireux de vous faire service, i'ai prins la hardiesse de vous présenter ce mien petit, labeur lequel vous prendrez, s'il vous plaist, en gré; oultre le Dictionnaire, auquel ie pense avoir comprins tous les mots, ou la plus grande partie de la langue angloise; i'y ay mis à la fin, quelques courtes reigles, pour vous aider à prononcer icelle langue; et aussi tous les verbes anomales, que i'ai peu amasser. Je pourray avoir failli en quelques endroits : car ou trouvera-on, ça bas, tant de perfection, qu'il n'y a rien à dire? Mais j'espère que les fautes ne sont de telle nature, qu'elles ne soyent facilement

pardonnables, par vostre grande courtoisie; à laquelle ie me recommende.

R(OBERT) S(HERWOOD) de Londres.

Cotgrave publia son fameux dictionnaire français-anglais en 1611; le Parisien L'Oiseau de Tourval se chargea de le présenter au public français; en 1632, Robert Sherwood y ajouta un dictionnaire anglais-français; enfin James Howell écrivit pour l'édition de 1650 une introduction grammaticale.

CHARLES I[er]

Lettre à M. de Heenvliet.

Je n'ay pas été plus satisfaict d'entendre par Oudart de la santé de mes Fils, et de ma Fille, que des contentements que chascun d'eux prennent en vos soings et diligences continuelles pour leur service, desquelles ie suis autant sensible que vous le pouvez désirer : Et ie vous permets très volontiers de venir pardeca, avec qualification telle que l'on iugera convenable de vous donner (pour plus grande asseurance de vostre personne) ensemble avec Mme Stanhope vostre femme (à la quelle ie ne puis trop recognoistre ses mérites envers moy et les

miens) pour mettre ordre à vos intérests, dans lesquels vous n'aurez faute de ce qui dépend de moy. Je vous remets à Oudart pour ce qui se passe icy, esperant en la grace de Dieu de voir encores un iour mes affaires en quelque estat capable de vous pouvoir tesmoigner avec plus d'effect, que ie ne le puis à présent, de quelle volonté ie suis.

Vostre bien bon amy — CHARLES R.

[Fault de temps m'empêché de vous escrir tout de ma main propre. Newport 10/20 oct.; 1648.]

HOBBES

Lettre à Mersenne.

Mon Révérend Père,

Ie ne trouve rien dans mon discours touchant la Réfraction contre mon sens, si ce n'est des fautes de l'impression, les quelles ie ne scauray corriger toutes, sans le lire tout entièrement et avec très grand soin, et plus de temps que ie ne scauray employer en présent. J'ay corrigé la dernière figure qui est au page 589 faussement marquée. J'ay corrigé aussi quelques

lettres au page 472. Pour celuy de M. Werner, ie croy qu'il est bien, mais ie ne l'ai pas examiné diligemment.

Ce que M. Werner a fait touchant la monnoye, est en Anglois, et fort long et mal aisé à lire, ny scay ie entre quelles mains il l'a laissé; pour moy, l'ayant lu ie l'ay rendu à M. Cavendish qui me l'avoit presté.

Pour les points les quels vous m'aviez proposé à méditer, ie les ay oubliés. Si vous me les proposerez encore une fois ie feray tout ce que ie pourray pour vous satisfaire.

Quand le prince sera de retour à Saint-Germains, sil fait quelque demeure ici (car ie ne scay sil retournera bien tost en Angleterre) ie tascheray de essayer sa lunette (sil est possible) avec vous en vostre maison, mais ie doute qu'il sera bien difficile, si ie n'y mène avec moy celuy qui en a la garde.

Ie vous envoye aussi un papier dans lequel i'ay tasché d'expliquer la manière de Réflexion et comment ces trous dont vous parlez n'empeschent pas que les angles de l'incidence et de la Réflexion ne soyent égales.

Voylà tout ce que j'ay pour le présent à

respondre à la vostre du 15me de Juin. Excepté que ie suis fort marri de vostre mal de dents dont ie suis le plus sensible pour avoir esté fort souvent travaillé du mesme mal. Dieu vous en guérie bientost, et vous garde aussi de toute autre maladie.

Vostre serviteur très humble,

THO : HOBBES.

(Saint-Germain Juin 19me vendredi 1648.)

(Bibl. Nat. Ms. français. Cf. *Archiv für Geschichte der Philosophie*, XIX, 174.)

On sait que Hobbes, devançant en cela Stuart Mill, a longtemps séjourné en France, qu'il y a connu, outre Mersenne, Gassendi et Descartes. Il n'a pas triomphé tout à fait de la grammaire française : les genres l'embarrassent, il impose au pronom *il* la fonction du pronom neutre anglais, il n'évite pas toujours le piège des incidentes.

LOCKE

Locke à Thoynard.

Calais, 7 May (16)79.

Monsieur, vous êtes assurément le meilleur des amis et le pire des consolateurs. Depuis

Paris jusques icy j'ai eu tout le chagrin du monde de ce que je sentis de la pert que j'ay fait en vous quittant. J'avois le cœur si pesant que mes montures tremblèrent sous moy et je n'ay presque trouvé un cheval de post qui pouvoit gallopper sous ce grand poids quoique tout le monde dirent qu'ils étoient très bons chevaux et accoutumés de courir avec des hommes beaucoup plus grand que moy. Voilà un des moindres misères d'un homme qui n'a point l'envie ny le pouvoir de se dégager de vos apas, parce qu'aussitôt que j'avois mis pied à terre icy et les baux coureurs de post m'avoient laissé en repos, je commençois à faire réflection sur les belles choses que vous étiez accoutumé à me dire et celles davantage que j'aurois entendues, si j'avois eu le bonheur d'estre toujours auprès de vous, et je vous assure, Monsieur, que cette réflection est beaucoup plus facheuse qu'un cheval qui va fort mal et qui pense tomber à chaque pas. Quand j'estois en ce mauvais état, mal content du voiage, de la ville de Calais, de moy-même et de toute chose, vostre lettre m'est rendue. Je la reçu avec bien de la joy, mais quand je l'avois ouvert la voilà tout remplie

d'une histoire des divertissemens et des regals qu'on trouve à Paris, cela estoit une belle consolation à un homme qui mouroit de regret de l'avoir quitté et que le vieu [1] de son pays ne pouvoit pas remettre. Mon suisse avoit une autre sorte de considération pour moy, parce que si j'eusse été capable de rire en m'éloignant de vous, la figure qu'il fit à cheval par tout le chemin auroit fait le voiage fort plaisant. Mais comme un Suisse est fait à peu près comme une grosse valise bien garni si il tombe chaque demi-lieue, vous ne trouvez jamais rien de cassé ny brisé. Si bien que si vous estes jamais obligé à courir la post, je vous conseille en amy de prendre avec vous un Suisse parce qu'il tombe pour toute la compagnie... Je vous prie de faire mes très humble baise-mains à tous ceux de cette illustre assemblée qui se fait chez Mr Justel, qui me font l'honneur de se souvenir de moi.

(Musée britannique, Add. Ms. 28728, et H. Ollion, *Notes sur la Corresp. de Locke*, p. 35.)

« Dès que l'enfant, dit Locke dans son *Traité de l'éducation*, sait parler anglais, il est temps pour lui d'apprendre

1. View, vue.

une autre langue : personne n'en doute, quand on propose le français. Et c'est parce que l'on a accoutumé à enseigner cette langue par la conversation et non par les règles de grammaire... Le français est une langue vivante, dont on se sert surtout oralement, et voilà pourquoi il faut commencer par le français, afin que les organes encore souples de la parole soient habitués à former exactement les sons étrangers.» Il est de toute évidence qu'il a appris notre langue par cette méthode-là : on devine qu'il parle agréablement ; dans la conversation les règles d'accord n'ont pas une importance capitale.

HAMILTON

Lettre du Comte Anthony Hamilton à Mlle B...

A Saint-Germain, le 12 août.

... La violence du désespoir, qui fait chercher aux autres des solitudes pour gémir, des arbres pour se pendre, et des rochers pour se précipiter, m'a conduit au beau milieu de Sceaux le même jour que la danse, la comédie, la musique, les feux d'artifice, et toutes les beautés de l'univers, excepté celles de votre famille, s'y étaient rassemblées pour la fête de Châtenay. Je fus d'abord tenté d'en troubler la

célébration par un événement tragique; car, croyant bien que je ne trouverois jamais une plus belle occasion de me punir et de signaler mon repentir, j'étois sur le point d'assembler la compagnie autour de moi, de leur dire que vous étiez la plus charmante personne du monde et moi le plus grand coquin; et, après vous avoir nommée trois fois avec trois horribles soupirs, de me donner trois coups d'épée tout au milieu du cœur : mais, faisant réflexion que je suis à vous absolument, j'ai cru que je ne devois pas me tuer sans votre permission; et qu'en attendant que vous eussiez la bonté de me l'accorder, je ne ferois pas mal de donner toute mon attention aux magnificences de cette fête, pour vous en faire une espèce de relation; mais, comme les récits demandent un peu d'ornement, et que je suis dans une situation trop déplorable pour la poésie française, trouvez bon, Mademoiselle, que, dans les endroits où il sera question de vers, j'appelle quelque muse d'Angleterre à mon secours... (suit l'énumération des personnes présentes, parmi lesquelles il faut nommer la duchesse d'Albemarle et M. Caryll, gentilhomme anglais).

Toute cette compagnie partit dimanche, neuvième du mois, à une heure après midi, pour se rendre à Châtenay, distant de Sceaux environ à quinze stades ; il se trouva des voitures toutes prêtes pour la compagnie que je viens de nommer... Si je voulois vous mander en détail ce qu'il y avoit de rare et de magnifique dans la célébration de cette fête, je n'aurois jamais fait. Imaginez-vous que le premier spectacle qui se présenta lorsque tout le monde fut arrivé, fut une galerie de plain-pied au jardin, dans laquelle il y avoit une table de vingt-cinq couverts, où vingt-cinq dames, plus belles les unes que les autres, se placèrent ; dans une autre galerie, une autre table de dix-huit ou vingt couverts fut servie en même temps pour M le duc, M. le duc du Maine, et pour une partie des hommes : mais il faut voir de quelle magnificence, de quelle profusion, et de quelle délicatesse tout cela fut servi.

C'est la vérité, Mademoiselle ; car il ne faut pas vous imaginer qu'il n'y ait que vous autres Angloises qui ayez des yeux brillans et des teints fleuris. Toutes ces dames paroissoient autant de déesses qui s'étoient mises à la

table pour prendre une tasse de nectar et quatre doigts d'ambroisie; à la droite de son altesse étoit Mme de Nevers; à sa gauche, Mme de la Feuillade.

Si je louois chacune de ces divinités autant qu'elle le mérite, je ferois un poëme au lieu d'une lettre; disons pourtant quelque chose de Mlle de Nevers, digne héritière de l'esprit de M. son père, et des charmes de Mme sa mère.

(*On a omis ici quelques vers anglois à la louange de cette demoiselle*[1].) Les autres beautés me pardonneront si je n'en dis rien de particulier, ce n'est pas qu'elles ne le méritent; mais il faut du tour et de la délicatesse pour rendre les louanges agréables; et c'est ce que je n'ai pas.

Au sortir de la table on se mit à jouer pendant que tout se préparoit pour la comédie. La salle où elle fut représentée étoit au milieu du jardin; c'étoit un grand espace couvert et environné de toiles, où l'on avoit élevé un théâtre, dont les décorations étoient entrelacées de feuillages verts fraîchement coupés, et illu-

1. Il est regrettable que l'éditeur de 1749 ait fait cette omission.

minés d'une prodigieuse quantité de bougies. La pièce en trois actes est de M. de Malézieu; elle étoit mêlée de danses, de récits et de symphonies... Le spectacle dura trois heures et demie, sans ennuyer un moment; il est vrai qu'il fut interrompu vers le milieu de la représentation, par un laquais de Mme d'Albemarle qui, pendant que l'on étoit le plus attentif, et qu'on suoit à grosses gouttes, fit lever tout le monde pour porter une coiffe et une écharpe à sa maîtresse, de peur du serein; Dieu sait les bénédictions qu'on donnoit à son laquais et à la délicatesse de son tempérament!

Le souper fut encore plus magnifique que le premier repas; les dames s'y présentèrent avec les mêmes charmes, et quelque chose de plus; les applaudissemens fournirent les premiers entretiens; on se mit de bonne humeur; les faiseurs d'impromptus ajoutèrent quelques plats de leur façon à ceux de l'entremets; M. de Nevers commença; un homme qu'on prit pour moi, poursuivit, et ne fit rien qui vaille. Je ne vous envoie pas ces ouvrages, parce que vous avez assez mal reçu ceux que je vous ai déjà envoyés. Après le

souper on tira force fusées, et à une heure après minuit le bal commença. Je ne vous dirai pas à quelle heure il finit, car je me retirai à la petite pointe du jour, qu'on ne faisoit que commencer les contre danses ; je regagnai Sceaux ; j'y dormis deux heures ; et quand j'en suis parti, je ne doute pas qu'on ne dansât encore à Châtenay. Voilà, Mademoiselle, le récit abrégé d'une fête que vous trouverez beaucoup plus circonstanciée dans le premier *Mercure*.

(*Œuvres*, éd. 1749.)

Né en Irlande de parents écossais, Hamilton (1646-1720) est devenu écrivain français par les *Mémoires du chevalier de Gramont* : il serait difficile de trouver chez lui le moindre anglicisme. Il est l'un des très rares exemples d'écrivains possédant parfaitement deux langues.

MATTHEW PRIOR

I

To the Horse of Henry the Fourth of France.

Petit Cheval, gentil Cheval
    Propre à monter, propre à descendre
Tu n'es pas grand comme Bucephale
    Tu porte plus que l'Alexandre

II

To a Lady, given with a Nosegay.

    Souviens-toy, Cloe, du destin
De ces fleurs si fraîches, si belles
    Elles ne durent qu'un matin
Comme Elles vous brillez, vous passerez comme [Elles.

(Longleat mss. *Dialogues of the Dead and other Works.* Cambridge, 1907, p. 355.)

LORD BOLINGBROKE

Bolingbroke à l'abbé Alari.

Ce 25e Juin 1723.

Je n'aime pas les apologies, et je n'en ay pas besoin. J'ay préféré un long exil à un retour équivoque, mais tout est équivoque pour les ignorans mal informés des faits, et pour les gens de peu d'esprit qui ne sauroient juger quand même ills sont informés. S'il s'agissoit d'entrer dans le détail de tout ce qui s'est passé depuis quelques années, j'écrirois un livre : une lettre ne suffiroit pas. Mais voicy, mon cher ami, une réponse qui fermera la bouche à tout homme qui n'a pas renoncé à la raison et à l'équité naturelle. J'ay servi la feue Reine jusqu'à sa mort, et je ne crois pas qu'on me reproche d'avoir manqué en rien à ce que je luy devois. J'ay été depuis ce temps dans les intérêts du chevr de St George, et toutes les fois que ceux qui m'accusent d'avoir manqué à ces engagemens le voudront, je suis

prêt à rendre comte de la manière dont j'y suis entré, et de celle dont j'en suis sorti. En attendant je vous prie de dire de ma part à tous ceux qui tiendront les mauvais discours dont vous m'avez parlé, que s'ills peuvent avancer un seul fait prouvé pour justifier aucune des accusations, je me confesseray coupable de toutes celles que l'iniquité des uns et l'imbécillité des autres ont fait courir dans le monde. Après une pareille déclaration ceux qui n'ont point de faits accompagnés de preuves à produire doivent se taire, ou ills seront méprisés comme des calomniateurs.

BOLINGBROKE.

(*Lettres historiques, politiques, philosophiques et particulières de Bolingbroke*, Paris, 1808, I, XXIX et III, p. 189.)

Par son amitié pour Voltaire, Henry Saint-John, Viscount Bolingbroke, ministre sous la reine Anne, disgracié et proscrit sous George I[er], nous appartient. La lettre que nous citons en respectant l'orthographe du manuscrit, montre avec quelle aisance il maniait la langue de son pays d'adoption. Au dire de Torcy, il ne parlait pas moins bien[1].

1. *Mémoires de Torcy* (Coll. Michaud et Poujoulat, VIII, p. 676).

RAMSAY

Fénèlon et les armées alliées en 1709.

La vénération qu'on avoit pour ce prélat (Fénelon) n'étoit pas bornée aux seules armées françoises. Elle n'étoit pas moins grande dans les armées ennemies. Mr. le duc de Marlborough, Mr. le Prince Eugène, et Mr. le duc d'Ormond le prévenoient par toute sorte de politesses. Ils envoyèrent des détachemens pour garder ses prairies et ses bleds, ils firent même transporter et escorter jusques à Cambray ses grains, de peur qu'ils ne fussent enlevez par les fourageurs de leur armée. Lors que les partis ennemis apprenoient qu'il devoit faire quelque voyage dans son Diocèse, ils lui mandoient qu'il n'avoit pas besoin d'escorte françoise et qu'ils l'escorteroient eux-mêmes. Les hussars mêmes des troupes impériales lui rendoient ce service : tant la vraye vertu a d'empire sur les esprits. Toutes les nations de l'Europe avoient pour lui une vénération égale. Ce n'est que dans son propre pays qu'il a été maltraité et

calomnié. Il aimoit et chérissoit aussi les étrangers. Il les recevoit avec une cordialité et une distinction particulière, quelle que fut leur religion. Il prenoit plaisir à les entretenir des mœurs, des loix, du gouvernement, des grands hommes de leur païs. Il ne leur faisoit jamais sentir ce qui leur manquoit dans la délicatesse des mœurs françoises. Au contraire, il disoit souvent : « La politesse est de toutes les nations ; les manières de l'exprimer sont différentes, mais indifférentes de leur nature. »

Personne n'aimoit mieux que lui sa patrie : mais il ne pouvoit souffrir, qu'on en cherchât les intérêts, en violant les droits de l'humanité ; ni qu'on l'exaltât en dégradant le mérite des autres peuples. « J'aime mieux ma famille, disoit-il, que moi-même ; j'aime mieux ma Patrie que ma famille, mais j'aime encore mieux le genre humain que ma Patrie. »

(Ramsay, *Histoire de la vie et des ouvrages de Messire François de Salignac de la Mothe-Fénelon, archevêque duc de Cambray*. Amsterdam, 1727, p. 157.)

Lettre au Cardinal Fleury.

Monseigneur,

J'apprens avec une joye infinie le succés de la première apparition de M. le prince de Turenne mon élève à Versailles. Je me faisois un grand plaisir de l'y accompagner, et principalement pour avoir l'honneur de faire ma cour à V. E. et la féliciter sur le rétablissement d'une santé qui intéresse également la France et l'Europe entière, mais M. le duc de Bouillon jugea ma présence inutile. J'en fus d'autant plus affligé que je voulois supplier V. E. de s'intéresser à cet enfant aimable. Je sais l'amitié éclattante qu'Elle a toujours eüe pour sa maison, et personne n'en est plus pénétré que mon Bienfaicteur M. le comte d'Evreux. Il se flatte que V. E. honorera son petit-neveu de la même bienveillance, et qu'elle glissera de temps en temps un mot à M. le Duc de Bouillon pour l'empêcher de déranger l'éducation d'un enfant qui doit être cher à la patrie. C'est ainsy que les plus grands ministres ont toujours regardé l'éducation de la jeune

noblesse comme un des premiers services rendus à l'État. La douce persuasion coule de la bouche de V. E. Elle sait faire vouloir tout ce qu'elle conseille. Elle contribuera par là à rendre mon élève digne du grand nom qu'il porte et à faire revivre l'ancien lustre d'une maison féconde en Héros. C'est la grace qu'ose demander avec la dernière instance celuy qui a l'honneur d'être avec un très profond respect,

Monseigneur, De Votre Eminence, Le très humble et très obéissant serviteur.

DE RAMSAY.

Paris ce 28 janvier 1739.

(Archives des Affaires Étrangères. France 1319.)

Andrew Michael Ramsay (1686-1743), Écossais, s'étant rendu dans les Flandres en 1706, devint le disciple et le confident de Fénelon qui lui laissa en mourant tous ses papiers. En 1723, il écrivit la *Vie de Fénelon* dont nous donnons l'extrait ci-dessus. Il est l'auteur d'un *Essai philosophique sur le gouvernement civil*, Londres, 1721 ; des *Voyages de Cyrus, avec un discours sur la mythologie des payens*, Paris, 1727 ; de *Poems*, Edimbourg, 1728, et de *Plans of Education for a Young Prince*, Londres, 1732, etc.

SIR CHARLES HANBURY WILLIAMS

Le Pater Noster de Mme de Pompadour

Grand Dieu, je confesse mes crimes;
Je sais qu'il faut les condamner,
Qu'ils ont mérité les abîmes,
Et je n'ose plus vous nommer
Pater Noster

Hélas! pourrois-je encore attendre
Quelque heureux effet de vos coups,
Et pouvez-vous encore m'entendre,
Puisque je suis si loin de vous
Qui es in cœlis;

Comment sauver un cœur coupable,
Qui s'est moqué de votre loi,
Et dont l'orgueil insupportable,
Voudrait ouïr chanter...
Sanctificetur

Oui, par un dessein téméraire,
Je voulois m'ériger en Dieu;
Je voulois lancer le tonère
Et faire oublier en tout lieu
Nomen tuum.

Déjà la Maltote inflexible
M'admettoit dans son noir complot;
Ce qui lui sembloit impossible,
Me coutoit tout au plus ce mot

Adveniat

Le clergé, Paris, la province
De leurs biens enfloient mon trésor;
Et quand je caressois mon prince,
Je disois ruinons encore

Regnum tuum;

. . . .

Rassurez mon âme effrayée,
Calmez mon désespoir, Seigneur;
C'est assez qu'on m'ait menacée,
Ne réalisez pas ma peur

Sed libera nos a malo.

Conservez-moi, Dieu, tout propice,
Mon argent et le cœur du Roi,
Mais s'il faut qu'enfin je périsse,
Périsse la France avant moi.

Amen.

C'est à M. N. S. Ashbee que revient le mérite d'avoir découvert dans les œuvres oubliées de Sir Ch. H. Williams (1709-1759) le *Pater Noster de Mme de Pompadour*. Ce

poème dont nous donnons quelques strophes, a paru en entier dans l'*Annuaire de la Société des Amis des Livres*, 1892. Sir Charles n'a pas seulement été dur pour Mme de Pompadour, il a quelque peu maltraité notre versification.

LORD CHESTERFIELD

Lettre à son fils naturel Philip Stanhope.

Mon cher Petit Garçon,

Qu'avés vous fait depuis que je vous ay vû ? Vous aurés sans doute bien appris ce que Monsieur Robert vous aura enseigné, c'est à dire, avec beaucoup d'attention, car sans beaucoup d'attention, on ne comprend pas ce qu'on apprend, et on l'oublie aussitôt. Même si on ne joüe pas avec attention, on ne sera jamais que Mazette, a quelque jeu que ce soit. Le *Hoc age* est également nécessaire en toutte sorte de choses. Il me paroit que le François va assez bien, et que vous en scavés déja beaucoup, de sorte que je vous écriray ordinai rement en François, pour vous y éxércér d'autant plus. Mais comme il y a plusieurs mot

qui sont d'usage dans les bonnes compagnies, et que pourtant vous ne trouvérés ni dans votre Grammaire ni dans votre Vocabulaire, je vous en envoye cy joint un petit nombre, avec leur traduction vis à vis et vous les apprendrés par cœur. Adieu divertissés vous bien, mais après avoir appris bien; alors vive la gayeté et la bagatelle; elles sont de saison.

CHESTERFIELD.

(Août 1762.)

Voici quelques-unes des expressions choisies par le noble lord pour son fils, qui n'avait pas encore sept ans: « Le petit Stanhope est un joli garçon, mais pas encore tout a fait décrotté. La compagnie des femmes de condition dégourdit un jeune homme. Cette femme n'est pas laide, mais elle est furieusement maussade. Cette Dame est paitrie des Grâces. Une femme coquette agace les amans. Cette femme est une grande déguingandé. Une pagnoterie. Un Faquin, etc. »

(Chesterfield, *Lettres*, éd. Earl of Carnarvon, Oxford, 1890, pp. 19 sqq.)

GIBBON

Edward Gibbon à son père.

Lausanne, 26 Octobre 1757.

Mon très cher Père,

Dois-je me flatter que vous m'aimiez encore? Si j'en croyois mes propres sentimens, je me dirois sur le champ que j'aime mon père avec une tendresse si vive et si vraie qu'il est impossible que je ne sois pas payé de retour. Si j'ai bien entendu ses paroles, ajoutai-je à moi-même. Ce père, ci-devant si rempli de bonté, m'a daigné assurer que tout étoit oublié et qu'il me rendoit son ancienne affection. Je ne dois donc plus en douter. Il m'aime, je suis heureux. Cependant d'un autre côté mille idées facheuses s'offroient en foule à mon esprit. Je lui ai écrit plusieurs fois, je lui ai demandé des graces que je croyois raisonables, et que j'espérois obtenir. Il se tait cependant. Un silence si cruel m'afflige, m'épouvante, me fait envisager le plus grand des malheurs : la perte de son amitié.

Ne croyez pas, mon très cher Père, qu'il entre le moindre reproche dans ces plaintes, le respectueux attachement que j'aurai pour vous m'en interdit jusqu'à l'apparence. Vous avez sans doute vos raisons, et quand mêmes elles me paroitroient pas tout à fait suffisantes, mon devoir, et, plus encore, mon cœur feroient taire ma faible raison, et vous assureroient d'une obéissance libre de tout murmure.

Lorsque vous me permettez, il y a deux ans, de faire le tour de la Suisse, de peur de faire une dépense trop forte, nous laissâmes Genève pour une autre fois. Je viens de faire ce petit voyage actuellement. J'y ai passé trois ou quatre semaines que j'ai taché de mettre à profit. Ma dépense pendant ce tems là est allée à seize Louis neufs. J'espère, mon très cher Père, que vous ne la désapprouverez pas. Je ne l'aurois pas fait sans préalablement demander votre permission, mais le temps pressoit. Une troupe de Comédiens François étoient à Genève en passant. Il étoit bien naturel de saisir une occasion de prendre quelque idée du Théâtre François, et cette occasion (vu la Guerre) étoit presque unique. De retour à Lau-

sanne, j'ai repris mes anciennes occupations avec une ardeur nouvelle. Assurez, s'il vous plait, madame votre épouse de mon sincère attachement, et faites moi la justice de me croire avec une tendresse et un respect sans bornes,

Mon très cher Père,

Votre très humble et très obéissant Serviteur.

E. GIBBON.

(*Corresp.*, I, 13, éd. 1896.)

Edward Gibbon à M. Deyverdun.

...L'article des domestiques renferme une assez forte difficulté, sur laquelle je dois vous consulter. Vous connaissez et vous estimez Caplen mon valet de chambre, qui a été nourri dans notre maison, et qui comptoît d'y finir ses jours. Depuis votre départ, ses talens et ses vertus se sont dévelloppés de plus en plus, et je le considère bien moins sur le pied d'un domestique que sur celui d'un ami. Malheureusement il ne sait que l'Anglois et jamais il n'apprendra de langue étrangère. Il m'accompagna, il y a six ans, dans mon voyage à Paris, mais il rapporta fidèlement à Londres toute

l'ignorance et tous les préjugés d'un bon patriote... (1783).

(*Corresp.* II, 49.)

Gibbon était très fier de sa connaissance du français : « Je vous assure, écrit-il en 1755, que le français m'est plus familier que l'anglais. » (*Corresp.* I, p. 9.) En 1758, il composa en français son *Essai sur l'Étude de la Littérature*, dont il disait plus tard : « Le mérite de la langue reste ; et le mérite est singulier, l'exemple du comte Hamilton et du chevalier Ramsay sont insuffisants ; je puis m'estimer le premier Anglais qui ait aspiré à la pureté et à l'élégance du style français. Ce n'est pas la vanité qui a guidé mon choix ; j'écrivis dans ce que je pensais être l'idiome le plus familier. » (*Autobiographie*, p. 403.) Il renonça cependant à écrire son chef-d'œuvre en français, parce qu' « un jeune homme cultivé a le droit de faire l'épreuve de sa force dans une langue étrangère, on applaudira au succès de l'aventure ; mais son jugement mûri lui enseignera que c'est dans son pays et dans sa langue maternelle qu'il doit bâtir le solide monument de sa gloire » (*id.*, p. 409).

JOHNSON

Johnson à Mme la comtesse de * * *

16 juillet, 1775 (?).

Oui, Madame, le moment est arrivé, et il faut que je parte. Mais pourquoi faut-il partir?

Est-ce que je m'ennuye? Je m'ennuyerai ailleurs. Est-ce que je cherche ou quelque plaisir, ou quelque soulagement? Je ne cherche rien, je n'espère rien. Aller voir ce que j'ai vû, être un peu réjoui, un peu dégoûté, me ressouvenir que la vie se passe en vain, me plaindre de moi, m'endurcir aux dehors; voici le tout de ce qu'on compte pour les délices de l'année. Que Dieu vous donne, Madame, tous les agrémens de la vie, avec un esprit qui peut en jouir sans s'y livrer trop.

(Boswell, *Life of Johnson, p.* 237, éd. Fitzgerald.)

GARRICK

Lettres à Le Kain.

I

Londres, 31 janv. 1765.

Mon cher Le Kain,

Mille et mille remerciements pour votre lettre très affectionnée. Si la connaissance de la langue française voudrait me permettre de vous dire autant de choses obligeantes que vous me

dites, et que je pense sur votre compte, je ne serai pas réduit à vous écrire quatre lignes comme je fais.

Je suis à vous de tout mon cœur, votre ami et très humble serviteur,

D. GARRICK.

(*Mémoires* de Le Kain, p. 360.)

II

J'espère que votre parent (à qui vous aviez confié la lettre que vous m'avez écrite et que j'ai reçue avec le plus grand plaisir) vous aura averti de ce qui occasionnait mon retardement à vous répondre. J'ai envoyé un de mes domestiques exprès à lui pour le prier de vous écrire et de m'excuser sur cet article. Je viens de le voir et il m'assure qu'il vous a fait part de cette affaire. Je ne vous dirai donc rien là-dessus. Pour votre parent, il peut s'assurer que je ferai tout ce qui dépendra de moi pour l'obliger à votre égard ; mais passons, mon cher Le Kain, un peu à causer sur votre théâtre. Quoi donc, Monsieur! c'est tout de bon que votre résolution est prise de quitter le théâtre?

Pauvre Paris, que je te plains! les Le Kain, les Dumesnil, et les Clairon ne peuvent pas être trouvés tous les jours sur le Pont Neu, malgré qu'on le croirait à la manière dont vos ducs les ont traités.

Je vous assure, de bonne foi, que toutes ces considérations me donnent de la peine, et que je suis toujours de mauvaise humeur lorsque j'y pense; mais de quelle façon que les affaires se tournent, soyez persuadé que j'irai vous voir en quel endroit que vous y soyez. Mes résolutions sont prises, et nonobstant que j'ai été reçu de mes compatriotes d'une manière la plus honorable pour moi, je suis presque déterminé de quitter le théâtre, comme comédien, tout de suite, et aussitôt que je le pourrai, comme directeur. Je suis très heureux avec ma femme, ma famille et ma fortune, et il n'est pas dans le pouvoir du premier homme dans le royaume de me faire le moindre tort; mais mon inclination est passée et voilà mes raisons. Quand voulez-vous venir en Angleterre et prendre part de ma félicité? J'ai une fort jolie maison de campagne, un petit ordinaire et assez bon vin dans ma cave; et, plus que tout cela, j'ai

un cœur toujours ardent et ouvert à mes amis, entre lequel nombre j'ai la satisfaction de vous compter.

Votre ami et très humble serviteur,

D. GARRICK.

(Hedgcock, *Garrick et ses amis français*, pp. 138-139.)

BENTHAM

Fragment de manuscrit.

D'une injure simple corporelle, d'une blessure, par exemple, le mal sera *cæteris paribus* plus grand que celui d'une autre injure pareille dont la souffrance sera moins aiguë ou moins prolongée. D'une blessure qui laisse dans une partie importante et exposée une cicatrice indélible, le mal sera plus grand que celui d'une blessure pareille qui, à d'autres égards, ne diffère pas de la précédente. En fait de commination injurieuse la puissance de l'auteur du menace ou la multitude des auteurs ajoutent à la valeur du mal menacé en paraissant ajouter à sa certitude. Parmi les délits contre la propriété, un délit entraînant perte future ou manque

de gain futur, le mal vaudra moins que celui d'un acte de dégât, par exemple, qui aura amené mal immédiat au même montant nominal. Une seule et même circonstance peut augmenter la valeur du mal appréhendé dans plusieurs de ses dimensions. L'incognito gardé par l'auteur d'une menace ajoutera de deux manières à l'intensité de la crainte en ajoutant et à l'intensité apparente du mal appréhendé, et à sa certitude, par la raison que dans tout genre, l'indéterminé, l'infini, produit sur l'imagination une impression plus forte que le déterminé, le fini.

(Élie Halévy, *La jeunesse de Bentham*, 1901, Vol. 1, app. p. 388.)

Fragment de lettre à son frère.

...Que vous vous sentirez heureux de posséder bientôt une langue qui vous payera si bien de votre travail? Oui, vous lirez avec Davies (et pourquoi non avec moi?) le divin Helvétius... Tout jusqu'ici, sans dictionnaire et sans grammaire. Ne voilà-t-il pas que je suis

bon Français? Quand j'ai le temps de réfléchir un peu, je fais assez bien (25 sept. 1775).

(*Ibid.*, p. 387.)

Indélible, du menace, voilà des inadvertances que le fidèle Dumont, l'éditeur des œuvres françaises de Bentham, aurait corrigées si ce fragment avait été envoyé à l'impression.

WILLIAM BECKFORD

L'orgueil de Vathek.

Son orgueil parvint à son comble lorsqu'ayant monté, pour la première fois, les onze mille degrés de sa tour, il regarda en bas. Les hommes lui paroissoient des fourmis, les montagnes des coquilles, et les villes des ruches d'abeilles. L'idée que cette élévation lui donna de sa propre grandeur, acheva de lui tourner la tête. Il alloit s'adorer lui-même, lorsqu'en levant les yeux il s'aperçut que les astres étoient aussi éloignés de lui, qu'au niveau de la terre. Il se consola cependant du sentiment involontaire de sa petitesse, par l'idée de paraître grand aux yeux des autres, d'ailleurs il se flatta que les

lumières de son esprit surpasseroient la portée de ses yeux, et qu'il feroit rendre compte aux étoiles des arrêts de sa destinée.

Pour cet effet, il passoit la plupart des nuits sur le sommet de sa tour, et se croyant initié dans les mystères astrologiques, il s'imagina que les planètes lui annonçoient de merveilleuses aventures. Un homme extraordinaire devoit venir d'un pays dont on n'avoit jamais entendu parler, et en être le héraut. Alors, il redoubla d'attention pour les étrangers, et fit publier à son de trompe dans les rues de Samarah, qu'aucun de ses sujets n'eût à retenir ni à loger les voyageurs; il vouloit qu'on les amenât tous dans son palais.

(*Vathek, conte arabe*, Paris, 1787, p. 7-8.)

Écrit d'abord en français de 1782 à 1783, *Vathek* fut traduit et publié en anglais sans le consentement de l'auteur en 1786. L'édition française parut simultanément à Paris et à Lausanne.

CHAPITRE V

SHAKESPEARE
ET LE PERRUQUIER CHRISTOPHE MONGOYE

En pleine cité de Londres, dans Aldersgate, au coin de Silver Street et de Monkwell Street (autrefois Mugwell Street), se trouve l'emplacement où s'élevait la maison qu'habita Shakespeare de 1598 à 1604. Il faut être prévenu pour s'arrêter devant l'immeuble en briques sordides, pareil d'ailleurs aux immeubles voisins, qui occupe aujourd'hui le site sacré. Si l'on veut honorer la mémoire du grand poète, il vaut mieux faire le pèlerinage de Stratford-sur-Avon où la piété des admirateurs a conservé à travers les siècles quelques souvenirs authentiques : nul ne reconnaîtra dans la modeste maison de Silver-Street ce qui fut la demeure du pauvre Yorick. On ignorerait même ce détail de sa vie

sans la perspicacité d'un jeune professeur américain.

C'est dans le numéro de mars 1910 du *Harper's Magazine* que M. C. W. Wallace, de l'Université de Nebraska, a rendu compte d'une découverte qu'il a faite au *Record Office* de Londres, de documents intéressant Shakespeare. Comme depuis Malone on n'a rien trouvé de vraiment nouveau sur la vie du grand poète, l'article de M. Wallace a retenu l'attention.

La découverte consiste en un dossier de procès plaidé devant la Cour des requêtes : les parties en cause sont un certain Christophe Mountjoy, fabricant de perruques dans la cité de Londres, et son gendre Étienne Bellott. Nous apprenons que ce dernier, après six années d'apprentissage chez Mountjoy, a fait son « chef-d'œuvre », a voyagé, est revenu à Londres épouser la fille de son patron, Marie Mountjoy. La belle-mère étant morte quelque temps après, des difficultés se sont élevées à propos du règlement de la succession entre le beau-père et le gendre, d'où le procès.

Parmi les témoins entendus figure « William Shakespeare, de Stratford-sur-Avon, gentle-

man, de l'âge d'environ quarante-quatre ans. » Cité à titre d'ami commun du demandeur et du défendeur, il dépose qu'il a logé chez les Mountjoy de 1598 à 1604, que c'est grâce à ses bons offices qu'ont abouti les négociations qui ont précédé le mariage de l'apprenti et de la fille de son patron, enfin il se porte garant de l'honorabilité du jeune Bellott.

Ces documents font connaître en outre des signatures autographes de Shakespeare et un écho de sa parole.

Voici en effet ce qu'écrivit le greffier sous la dictée du poète : « En réponse à la première question, le témoin déclare qu'il connaît les parties plaignant et défendeur et les connaît autant qu'il s'en souvient depuis environ dix ans.

« En réponse à la seconde question le témoin déclare qu'il connaissait le plaignant quand il était au service du défendeur et que pendant tout le temps que le plaignant servit ledit défendeur, ledit plaignant à la connaissance du témoin s'est bien et honnêtement comporté mais autant que le témoin s'en souvient, il n'a pas entendu le défendeur avouer qu'il avait retiré grand profit et grande commodité du

service dudit plaignant, mais ce témoin dit qu'il pense vraiment que ledit plaignant était un serviteur bon et appliqué dans ledit service... », etc.

En vérité, il est préférable que la figure des grands hommes reste voilée de mystère. Connus seulement par leurs œuvres, ils vivent dans notre mémoire environnés d'une auréole d'idéalisme; on les contemple dans leur envolée comme des oiseaux dont les ailes ne se souillent point au contact de la terre. Quelle déception n'éprouve-t-on pas à pénétrer dans leur intimité, surtout quand le hasard veut qu'au lieu d'une conversation de Shakespeare et de Ben Johnson nous retrouvions la déposition de Shakespeare comme témoin de moralité!

L'article de M. Wallace a occasionné, comme on pouvait s'y attendre, des débats passionnés : il a fortifié la conviction de ceux qui refusent de reconnaître en William Shakespeare de Stratford-sur-Avon l'auteur des pièces qui portent son nom; mais aucun critique n'a mis en doute l'authenticité des documents découverts. La plus grande autorité vivante sur Shakespeare, M. Sidney Lee, les utilise dans

son récent ouvrage *La Renaissance française en Angleterre.*

Il est facile d'identifier le Mountjoy de ces documents. Les termes du procès circonscrivent les recherches. Comme le jugement de la Cour des requêtes, conformément à la loi anglaise qui laissait alors aux autorités ecclésiastiques le règlement des affaires successorales, renvoie les parties à se pourvoir devant le consistoire de l'Église française, on peut en conclure à coup sûr que le Mountjoy du procès et Étienne Bellott, son gendre, appartenaient à la colonie huguenote. Il ne reste plus qu'à fouiller les registres de l'Église française pour trouver à la date du 14 avril 1603 la signature de *Christophe Mongoye* au bas d'un acte de baptême où il servit de témoin. C'est cette orthographe du nom qui s'impose évidemment. On retrouve à deux reprises un *Christopher Montioy* dans les listes d'étrangers dressées au XVIIe siècle par-les soins du fisc. Enfin un renseignement précieux est fourni par les lettres de naturalisation accordées au personnage en 1608. Là on l'appelle *Christopher Monioy*, « sujet du roi de France, né à Cressy »; il s'agit du village de Crécy en

Picardie, fameux par la bataille où Édouard III vainquit Philippe de Valois[1].

Par quel extraordinaire concours de circonstances Shakespeare a-t-il logé chez une famille huguenote? L'explication que propose M. Henry Plomer dans une lettre adressée le 26 mars à l'*Athenæum* est ingénieuse et plausible. Parmi les amis de Shakespeare se trouvait un imprimeur du nom de Richard Field, natif lui aussi de Stratford-sur-Avon. Étant venu chercher fortune à Londres en 1579, il entra en qualité d'apprenti chez le huguenot Thomas Vautrollier, établi imprimeur à Blackfriars. Vautrollier mourut en 1586 et Field épousa sa veuve. Quoi d'étonnant qu'il ait fait connaître à Shakespeare les coreligionnaires de sa femme et parmi eux les Mongoye[2]?

Quoi qu'il en soit, on retiendra que Shakespeare a vécu dans l'intimité d'artisans français pendant la période la plus féconde de sa carrière. C'est dans l'humble maison d'un fabricant de

1. *Denizations and Naturalizations of Aliens* (éd. W. A. Shaw, 1911, p. 11, à la date du 27 mai 1608).

2. C'est Field qui imprima en 1593 *Venus et Adonis*, et en 1594 *Lucrèce*, les seules œuvres poétiques publiées par Shakespeare.

perruques qu'ont été écrits ces drames admirables qui s'appellent *Hamlet*, *Macbeth*, *Othello*. Pour ceux qui réfléchissent que Shakespeare n'avait jamais quitté l'Angleterre, la connaissance précise du français dont il fait preuve dans *Henry V* a toujours paru un mystère[1]. Le mystère est désormais éclairci. C'est chez les Mongoye et leurs familiers qu'il a pratiqué notre langue au point de pouvoir l'écrire d'un style alerte et prime-sautier et même de risquer des jeux de mots.

1. V. ce texte p. 82-86.

CHAPITRE VI

LES GAZETTES FRANÇAISES DE LONDRES AU XVII[e] SIÈCLE

Par une rencontre assez étrange, les deux plus grands poètes de l'Angleterre ont probablement connu à Londres des Français. On sait que Shakespeare a logé chez un certain Christophe Mongoye. C'est pendant la guerre civile que paraît dans la vie de Milton le pédagogue et imprimeur Guillaume du Gard.

Né en 1606 dans le comté de Worcester, Guillaume du Gard descendait, son nom l'indique, d'une famille d'origine française ou jersiaise [1] ; son père Henri du Gard était ministre

1. Dans les rares lettres autographes qui restent de Guillaume du Gard, il signe à la française « Guil. du Gard » et non Dugard ou Du Gard, à l'anglaise (Bibl. bodl. Rawl. mss. A. 9. 123). Il savait certainement le français et avait des attaches sur le continent. Ce qui tend à faire croire que

anglican, son oncle Richard « tutor » à Cambridge, Thomas, son frère cadet, entra dans les ordres et devint « recteur » de Barford. Lui-même se consacra à l'enseignement, non sans quelque succès, car, en 1644, il fut nommé directeur (headmaster) de Merchant Taylors' School.

Il se produisait alors une extraordinaire fermentation d'idées comme il s'en produit dans la vie des peuples aux heures de crise. Et la crise était profonde : la vieille société anglaise chassait sur ses ancres. Tout le monde pressentait une ère nouvelle. Ce n'était pas seulement le solide gouvernement d'Élisabeth qui se disloquait, son Église qui perdait le monopole des âmes ; un flot de pensées nouvelles montait dans les cerveaux. Jamais les presses ne travaillèrent autant. La folie d'idéalisme gagna-t-elle du Gard, ou faut-il supposer qu'il agit par ambition ou vulgaire appétit de gain ? Vers 1648, il ajouta à ses fonctions de pédagogue le métier périlleux d'imprimeur.

sa famille est originaire de Jersey, c'est une note qui se trouve à la Bibliothèque bodléienne, concernant un William DGuard, né en 1677 à Jersey (Rawl. mss. T. 4°6.202).

Ses débuts furent ceux d'un fervent royaliste : après avoir peut-être aidé à l'impression d'*Eikon Basiliké*, le fameux ouvrage du docteur Gauden, publié sous le nom de Charles Ier, il se chargea de faire paraître en Angleterre le traité de Claude Saumaise contre les régicides, *Defensio Regia pro Carolo Primo*. Le châtiment ne tarda guère : le même jour (1er février 1649-1650), le conseil d'État lui enlevait sa charge de directeur de Merchant Taylors'School, l'incarcérait à Newgate, confisquait ses presses, emprisonnait son correcteur Armstrong [1].

Il se produisit alors un coup de théâtre : au bout de quelques semaines, du Gard sort de prison et recouvre sa charge; son matériel d'imprimerie lui est rendu, il fait profession de puritanisme et prend le titre d' « imprimeur du conseil d'État ». On a supposé qu'il avait dû son élargissement à l'amitié de Milton, l'un des secrétaires du conseil. Il est plus simple de croire que le gouvernement révolutionnaire voulut ménager un imprimeur lettré, assez bien

1. *Calendars of State Papers, Dom.*, 1649-1650, p. 500. Trois mois auparavant, il avait dû fournir caution de 300 livres, *ibid.*, p. 523.

qualifié pour répandre sur le continent la réponse au traité de Saumaise que Milton se proposait d'écrire[1].

La conversion soudaine de Guillaume du Gard paraît avoir eu des effets durables ; en 1659, le conseil d'État lui témoignait encore sa confiance[2]. Dans l'intervalle il n'avait commis qu'une seule maladresse : en 1652, il fut assez mal inspiré pour imprimer un traité tout empreint d'arianisme, *Le catéchisme de Racovie*; le Parlement s'en émut, ordonna des poursuites, l'impression fut saisie et brûlée par la main du bourreau.

A la Restauration, Guillaume du Gard perdit

1. Voici comment les choses se sont passées : le 7 mars 1649-50, du Gard signe un engagement par-devant le conseil. *Ibid.*, *Dom.*, 1650, p. 27 ; il fournit caution de 1 000 livres le lendemain, p. 514 ; le 2 avril, le matériel saisi lui est rendu, p. 76, 535, mais il doit déposer 500 livres, p. 515 ; le 11 septembre, il redevient directeur de Merchant Taylors' School, p. 235. — Le conseil à ce moment cherchait à influencer l'opinion publique du continent ; ainsi, le 26 février 1649-50, il ordonnait aux fonctionnaires des douanes de laisser passer « Monsieur Rosin transportant l'impression d'un livre en français concernant la procédure du parlement contre le feu roi, et destiné à être répandu dans les pays étrangers ». *Ibid.*, 1650, p. 527

2. *Ibid.*, *Dom.*, 1660, p. 223.

de nouveau son poste de Merchant Taylors' School et mourut en 1662. Il avait dû s'enrichir dans ses opérations de librairie, car, quelques mois avant sa mort, il se portait caution de son ami Harrington pour une somme de 5 000 livres [1].

De toutes ses entreprises, celle qui nous intéresse le plus est la publication à Londres, de 1650 à 1657, d'un journal hebdomadaire tout entier rédigé en français, les *Nouvelles ordinaires de Londres*. Le Musée britannique en conserve quelques numéros, mais c'est à la Bibliothèque nationale qu'on peut consulter la collection presque complète. C'est là que nous retrouvons la première mention de Milton dans une publication française [2].

1. Voir, sur du Gard, *Dictionary of National Biographys* Masson, *Life of Milton*, et Ch. Wordsworth, *Who wrote Eikon Basiliké?*

2. M. Jusserand a publié le jugement porté sur Milton par l'ambassadeur Cominges en 1663, *Shakespeare en France sous l'ancien régime*, p. 107. On lit dans *Proceedings of the Huguenot Society*, vol. IX, p. 241-242, deux lettres du médecin de la Rochelle Élie Bouhéreau qui, en 1672, cherchait à avoir des renseignements sur Milton à qui il trouvait « infiniment de l'esprit, beaucoup de belles-lettres et de la vertu extraordinairement ». J'ai signalé dans

C'est en ces termes que du Gard annonce la *Defensio pro populo Anglicano* : « La réponse au Livre scandaleux et diffamatoire du Sr de Saumaise alencontre de cet Estat laquelle est si fort désirée depuis longtemps de plusieurs honnestes personnes, et généralement attenduë d'un chacun, est enfin prête de voir le jour, estant maintenant sous la presse et fort avancée » (Fév. 1650-51, p. 120). L'humilité de l'imprimeur de Saumaise dut désarmer le conseil.

Quelques semaines après, dans le numéro 34, on rencontre le nom de Milton : « La réponse faite au Livre injurieux du Sr de Saumaise par le Sr Jean Milton l'un des secrétaires du Conseil d'Estat, sortit au jour lundi dernier, au grand contentement et approbation de chacun » (p. 136, du Jeudy 2 Mars-20 Fevrier au Jeudy 9-27 des mêmes mois 1650-1).

L'année suivante, du Gard publiait la version française d'*Eikonoklastes*[1], le traité par lequel

la *Revue critique* (n° du 21 nov. 1904) le passage de l'*Avis aux réfugiés* (1690) où Bayle appelle Milton « l'infâme apologiste de Cromwell ». M. Telleen, *Milton dans la littérature française*, et M. Robertson, *Milton's Fame on the Continent*, citent seulement l'opinion de Cominges.

1. Le livre assez rare aujourd'hui porte le titre suivant :

Milton répondait à l'*Eikon Basiliké*. Les *Nouvelles ordinaires* l'annoncent ainsi : « Cette semaine est sortie au jour, en cette ville, la version Françoise du livre du Sr Milton, en réponse au livre du feu Roi d'Angleterre » (n° 125, p. 500, Déc. 1652). On sait que le traducteur était un ministre écossais nommé Jean Dury, ancien élève de l'académie de Sedan[1].

La dernière mention de Milton a pour occasion une nouvelle de Paris : « Nous avons avis de France que le Sr Morus, ministre antagoniste du Sr Milton, qui a encore publié un Livre contre lui, intitulé *Defensio pro se*, aiant passé par les principales Églises Réformées de France, et prêché partout avec applaudissement du peuple, étoit parti de Paris, où quelques-uns l'avoient voulu retenir pour ministre, et étoit

« Εἰκονοκλάστης *ou Réponse au Livre intitulé* Εἰκὼν βασιλικὴ *ou le Pourtrait de sa Sacrée Majesté durant sa solitude et ses souffrances.* Par le Sr Jean Milton. Traduite de l'Anglais sur la seconde et plus ample édition. A Londres, par Guill. Du Gard, imprimeur du Conseil d'État, 1652. »

1. *Calendars of State Papers, Dom.*, 1651, p. 208. Dans les *Nouvelles ordinaires*, il est souvent question de Jean Dury à propos de ses négociations en Allemagne pour l'union des Églises.

venu à Roüen, aiant laissé ses amis en ambiguité touchant son retour, mais que l'ardeur qu'on avoit euë pour lui avoit été aussi promtement ralentie, qu'elle avoit été excitée, la plupart aians reconnu de l'inconstance en son esprit, et de l'ambition et avarice en ses demandes » (nº 298, p. 1194, fév. 1656-7). Il s'agit d'Alexandre Morus, pasteur à Charenton, que Milton avait attaqué sans ménagement parce qu'il avait cru reconnaître en lui l'auteur du *Clamor sanguinis regii ad cœlum*, paru à La Haye en 1652. Le pamphlet était, on le sait, de Pierre du Moulin. Morus répondit par une apologie qui a pour titre *Fides publica contra Calumnias J. Miltoni*, et Milton répliqua par le livre dont il est question ici : *J. Miltoni pro se defensio contra A. Morum.*

Le nom de Milton ainsi imprimé dans une publication française, à cette date, donnerait seul aux *Nouvelles ordinaires* quelque intérêt, mais cette vieille gazette mérite d'être connue à d'autres titres. La collection conservée à la Bibliothèque nationale et qui comprend environ 400 numéros, va du 21-11 juillet 1650 au 31-21 janvier 1658-7; il n'y manque que six

numéros (nos 161-163, 202, 237, 238). Le journal paraissait tous les jeudis en une seule feuille de format in-quarto. Exceptionnellement les numéros « extraordinaires », le n° 185 qui contient la constitution de 1654, le n° 202 donnant *in extenso* le traité conclu avec les Provinces-Unies, le n° 288 où l'on trouve le texte des articles de paix entre l'Angleterre et la France, comptent deux feuilles, soit huit pages. Le nombre total des pages est de 1 606. A la fin du numéro 2 se lit l'avis suivant : « Et se vendent par Nicolas Bourne, à la porte Méridionale de la vieille Bourse, par Tyton à l'enseigne des trois poignars proche la porte du Temple, et par Marie Constable à l'enseigne de la Clef dans la salle de Westminster ». Du Gard avait donc trois dépositaires dans la ville même. Il cherchait aussi à répandre son journal à l'étranger, comme le prouve l'avis suivant inséré dans le numéro 44 : « Le lecteur est averti que l'autheur (lequel jusques ici a avec grand soin recueilli chaque semaine ces occurrences pour l'information du public, sans que ce qui en est revenu jusqu'ici ait été capable de l'encourager à continüer, au contraire n'aiant pû

suffire aux frais de l'impression) a eu avis qu'un certain imprimeur anglois... contrefait chaque semaine à la Haie sa relation, la réimprimant aussi tôt en même volume et charactère, avec le nom de l'imprimeur duquel l'autheur se sert, ce qui est une falsification insuportable... l'autheur aura soin ci-après de faire que le Sr Jean Veely, libraire à la Haie demeurant à l'enseigne des Chroniques de Hollande, aura toujours les vraies copies de Londres pour fournir aux curieux. » Comme personne n'a jamais songé à contrefaire une publication qui ne se vend pas, il faut admettre que les plaintes de l' « autheur » sont un peu exagérées [1].

Nous n'avons aucun renseignement sur le rédacteur qui peut d'ailleurs être du Gard lui-même. Quel qu'il fût, le rédacteur savait très bien l'anglais; nous verrons plus loin avec quelle précision il traduit les pièces officielles.

1. Des mentions manuscrites en marge des exemplaires ont conservé les noms de deux « abonnés » parisiens : MM. de la Mare et Paul du Jardin. Peut-être Mazarin lisait-il ce journal, car il écrit le 23 avril 1652 au comte d'Estrades : « S'il est vrai, comme les *Nouvelles publiques* de Londres le portent, que la République d'Angleterre soit en termes de s'accommoder avec Messieurs les États... »

Il a dû séjourner si longtemps à l'étranger, que son style est imprégné de mots et de tours anglais[1]. Il est quelquefois embarrassé pour traduire les noms de lieu et se tire d'affaire assez gauchement[2]. Certains mots français font bizarre figure dans ses phrases : le *connétable* (constable) de la paroisse, p. 816; le sheriff devient constamment le *prévôt;* le *speaker* est l'*orateur*, p. 253; le *solicitor général* est le *solliciteur général*, p. 305; par *billet d'erreur* il faut entendre *writ of error*, p. 679[3]. Chose remar-

1. Nous en avons noté quelques-uns, par exemple : *eaux fortes* (strong waters) pour *eaux-de-vie*, p. 167; *tolération*, p. 691; *ejection* des ministres scandaleux, p. 770; *retaliation*, p. 96; lever et *presser* (to press) des soldats, p. 169; *sergent en loy*, p. 213; le recorder serait *demis* (dismissed) de sa charge, p. 221; la *Maison* (House of Commons) se tourne en *Comité,* p. 394; les membres élus en *semons* (summoned, du vieux verbe français *semondre*), p. 632.

2. Au parc dit Hidepark, p. 64; la place dite Tower Hill, p. 152; la rue dite le Strand, p. 156; la paroisse dite Martin-des-Champs, p. 182; la prison dite la Fleet, p. 370; l'île dite Holy Island, p. 442; la rue dite Queenstreet p. 1582.

3. Au lieu d'*huissier* du Conseil il écrit *messager* (messenger) du Conseil, p. 746; quelquefois il conserve les mots anglais : le *Récorder* et divers *aldermens* et bourgeois, p. 61; *aldermans,* p. 717; commission d'*oyer* et *terminer*, p. 841, *ranter* ou libertin, p. 189; *quaker* ou trembleur, p. 1375;

quable, il a le plus grand souci d'écrire correctement les noms propres, qu'ils soient anglais ou français.

La gazette débute par une sorte de programme qu'il faut citer en entier : « Les troubles et les diverses révolutions arrivées depuis 10 ou 12 ans en Angleterre, Escosse et Irlande, nous ont fourni un si grand nombre de belles actions, qu'encore que la partialité des escrivains, surtout au dehors, ait tasché ou de les étouffer en les supprimant ou d'en ternir le lustre en amoindrissant leur prix et valeur, néantmoins il en a paru assez, quoy que comme au trauers d'un nuage, pour donner de l'admiration aux Esprits les mieux faits qui en ont eu connoissance. Maintenant que la guerre d'Escosse, celle d'Irlande et le différend présent avec le Portugal, semblent nous en uouloir fournir de nouvelles, i'ay cru que ie ne ferois pas chose désagréable aux nations estrangères, de leur faire part en vne langue qui s'étend et s'entend par toute l'Europe, de ce qui s'y passeroit de plus signalé et remarquable. Pour cet effet, si cette

enfin il écrit toujours *tobac* (tobaco) et Églises *Congrégationales* (Congregational).

relation et les suiuantes trouvent vn traictement fauorable du public, ie fais estat de la continuer chaque semaine à pareil iour, et ce avec brieueté et avec autant de uérité, qu'on en peut recueillir en choses de cette nature des divers bruits que la passion d'vn chacun déguise selon son humeur. » (N° 1, p. 1.)

Un pareil programme ne pouvait qu'être agréable au conseil préoccupé d'agir sur l'opinion publique du continent. Du Gard tint sa promesse de dire la vérité : son journal est aussi impartial que peut l'être une publication faite « par autorité ».

Si le rédacteur des *Nouvelles ordinaires* a pour principal souci de renseigner exactement ses lecteurs, il ne cache pas la très vive admiration que lui inspire Cromwell. Le sentiment peut être sincère : il était difficile de ne pas rendre justice au vainqueur de Dunbar et de Worcester. Voici le récit de ces deux batailles, tel que les contemporains purent le lire à Paris ou à Bruxelles :

BATAILLE DE DUNBAR

« Le mardi matin (3 septembre 1650), sur les 4 heures, un party des nostres de trois régimens de caualllerie, sauoir du Maior Général Lambert, du Commissaire-Général Whalley, et du Colonel Lilburn et de deux régimens d'infanterie, receut ordre de se saisir d'un passage sur le chemin d'Edimbourg à Berwick, par lequel nostre armée pouuoit passer vers l'ennemi pour l'engager au combat : l'armée Escossoise prenant l'alarme y enuoia aussitost quelques troupes, mais nos gens en prirent possession, malgré elles, aprez une heure de combat, qui fut le commencement de leur engagement ; car, nostre brigade n'eust pas plustot pris ledit passage, que l'armée ennemie commença à charger rudement les nostres, au moien de leurs lanciers, qui descendans d'une montagne à bride abattuë, causèrent d'abord quelque désordre parmi nostre caualllerie, mais estant soutenuë de l'infanterie, spécialement des régimens de nostre Général et du Colonel Pride, qui tinrent ferme et ne purent iamais estre

rompus, ladite cauallerie eut le temps de se remettre et uenant à charger l'ennemi avec résolution aprez un second choc, sur les 6 heures du matin, leur aisle droite lascha le pied et fuirent les uns vers Copperspeth, et la plus part uers Edimbourg. Nos gens les poursuivirent iusqu'à Haddington, quelques troupes du Colonel Hacker allèrent encore par delà, faisans touiours exécution sur eux. Plus de quatre mille Escossois ont esté tuez en cette occasion, tant sur le champ de bataille, qu'en la poursuitte, environ dix mille ont esté faits prisonniers. » (15-5 sept. à 22-12 sept. 1650, p. 35.)

Le numéro suivant contient le rapport officiel complété par une « liste des prisonniers » qu'il est impossible de parcourir sans songer aux chants de triomphe où le vainqueur impitoyable proclame dans l'Ancien Testament la défaite des Philistins et des Amalécites.

LETTRE DE MYLORD GÉNÉRAL CROMWELL A M. LENTHAL, ORATEUR DU PARLEMENT D'ANGLETERRE, POUR LUI ANNONCER LA VICTOIRE DE DUNBAR.

« Le mot de l'Ennemi estoit *Le Covenant*, qui leur auoit serui plusieurs jours auparavant, te

le nostre estoit *Le Seigneur des Armées.* Le Maior Général, le Lieutenant Général Fleetwood, le Com. Général Whalley, et le Col. Twistleton chargèrent les premiers, l'ennemi estant en fort bonne posture de les receuoir, aiant l'auantage de son Canon et de son Infanterie au front de nostre Cauallerie; auant que nostre Cauallerie pût auancer, il résista galantment, et la dispute fût fort âpre à la pointe de l'espée entre nostre Cauallerie et la sienne: Nos premiers piétons aprez auoir fait leur deuoir, se trouuans accablez des ennemis, furent un peu repoussez, mais se remirent bien tôt et mon Régiment, sous la conduite du Lieutenant-Colonel Goff et de mon Maior White arriva fort à propos et estant venu aux mains, repoussa le plus résolu Régiment qu'eût l'ennemi, animé seulement du courage qu'il plût à Dieu lui donner, ce qui étonna extrêmement le reste de leur Infanterie. Cette action estant la première qui se passa entre les Piétons, nostre Cauallerie cependant auec grand courage, força tout ce qui s'opposa, chargeant au trauers des Escadrons de la Cauallerie ennemie et de leur Infanterie, lesquels aprez auoir esté repoussez la première

fois, deuinrent, par l'assistance de Dieu, comme de l'esteulle deuant leurs espées... Le meilleur de la Cauallerie et Infanterie des ennemis estant ainsi rompu de part en part en moins d'une heure et leur Armée estant en confusion, elle fut enfin mise totalement en déroute... C'est chose aisée de dire que le Seigneur a fait cecy, mais il est en vostre pouvoir, et par des faueurs si remarquables, Dieu vous rend encore plus capables de lui donner gloire, et d'emploier ce pouuoir et ses bénédictions pour sa gloire... Réformez les abus qui se trouuent en toutes les professions : Que s'il se trouve quelqu'vn qui pour faire peu de personnes riches en appauvrisse vn grand nombre, cela ne s'accorde pas auec vne République. Si celui qui rend forts vos seruiteurs pour combattre, a pour agréable de toucher vos cœurs à faire ces choses pour sa gloire, vous luirez et éclairerez au milieu de toutes les autres nations [1] ».

(N° 10, 14 sept. 1650, I, p. 39.)

1. V. le texte original dans Carlyle, *Cromwell's Letters and Speeches*, Lettre CXXVII.

BATAILLE DE WORCESTER

« Le 3e propre iour auquel la bataille de Dunbar en Escosse fut gagnée, il y a un an, par nos gens, nôtre Lieutenant-général Fleetwood avec sa brigade, qui fut à divers temps renforcée de celle de My L. Gray de Grooby et des régimens des colonels Ingolsby, Fairfax, Hacker, Goffe, Deane, Blake, Gibbon et Marsh, s'estant approché de l'ennemi qui avoit garni toutes les haies de mousquetaires, après une heure de rude combat, le chassa de haie en haie, et enfin l'obligea de se retirer dans la ville de Worcester; où étant entré, et se persuadant que le gros de nostre armée étoit avec ledit Lieutenant-Général et que la plus part de ce qui étoit demeuré près de nostre Général en deça de la rivière, n'étoit composé que de nouvelles levées ou milices du païs, toute leur armée, tant infanterie que cavalerie, sortit de ce côté là sur nôtre dit Général, qui la reçeut vertement, et, après un combat fort long, la mit entièrement en déroute et poursuivit l'infanterie, qui se retira en désordre, jusques dans

la ville, se saisit des portes, et fit beaucoup d'exécution sur elle dans les ruës. La cavalerie ennemie au nombre de 2 à 3 000 se sauva d'un autre côté, aux trousses de laquelle 4 000 chevaux frais furent envoiez sous la conduite du Major Général Harrison. Nos gens sommèrent aussitost le fort Roial, lequel aiant refusé de se rendre, nôtre infanterie lui livra l'assaut, l'emporta de force et tourna le canon sur la ville, dans laquelle nos gens étans entrez à la queuë des ennemis et pendant la nuit s'étans rendus maîtres de la pluspart d'icelle, le lendemain matin le reste se rendit à discrétion avec toute la soldatesque qui étoit dedans; parmi laquelle se sont trouvées plusieurs personnes de marque. Le 4, nôtre cavalerie qui poursuivoit les ennemis, en attrappa 1 400 à Newport en la Comté de Salop, et fit divers Seigneurs prisonniers; et du depuis en a encore pris un bon nombre en divers endroits, aucun d'eux ne faisant résistance quand une fois on les a atteints... Le Roi faillit de fort peu à estre pris dans ledit Worcester, un de nos officiers ne l'aiant manqué que d'un moment dans sa chambre, où il trouva et prit son Ordre, comme

dit est, et tout son équipage. On ne sait encore ce qu'il est devenu, sinon qu'aucuns disent qu'il étoit sorti de ladite ville seulement avec 12 chevaux. » (14-4 au 21-11 sept. 1651, p. 248.)

A ce récit exact la note pittoresque ne manque pas : parmi les prisonniers sont « 6 000 Escossois montagnards quasi tous nuds, seulement avec leurs haillons et couvertures raiées, à la mode de leur païs » (p. 253). Mais le sort de Charles II importe plus à la République d'Angleterre que la prise de quelques Highlanders sauvages. Les notes se suivent, traduisant par leur incertitude même l'anxiété des puritains; on peut en citer une au hasard : « Nous ne pouvons apprendre aucunes certaines nouvelles qu'est devenu le roi d'Escosse. Quelques-uns disent qu'il s'est sauvé en la compagnie du duc de Buckingham, de My L. Wentworth, de My L. Wilmot et du fameux voleur de grands chemins Hinde, mais ne disent point de quel côté ils ont tiré, ni où ils sont arrivez. » (P. 256.)

Charles finit par gagner la côte et s'embarqua pour la France.

FUITE DU ROI CHARLES II

« Le dimanche 19 octobre, avis étant venu à Paris, que le roi d'Escosse avoit débarqué sur les côtes de France et s'acheminoit de Roüen audit Paris, le duc d'Orléans lui envoia aussi tôt un carrosse à Magny où il coucha cette nuit là; le lendemain lundi 20 il arriva à Paris, ledit duc lui aiant été au devant, mais si tard que tout ce qu'il pût faire fut de le conduire au Louvre, où la Reyne, sa mère, qui étoit alors à Chaliot, le vint voir dez le soir même. Le 21, au matin, ledit duc et Madamoiselle sa fille l'allèrent visiter, ausquels il conta toutes ses aventures. Entr'autres il leur dit que son armée aiant été défaite à Worcester, il s'étoit sauvé à 6 heures du soir avec un parti de cavalerie, lequel, crainte d'être poursuivi, et aussi craignant que les officiers Escossois le livrassent à nos gens, il quitta, et aiant abandonné son cheval, il se mit en chemin vers la Comté de Lancastre en la compagnie du Sr Wilmot, avec lequel il avoit été caché tout le lendemain dans un arbre; que sur le soir ils s'étoient mis eux

deux en chemin à pied, et avoient marché toute la nuit et le jour ensuivant s'étoient retirez dans un bois; que le soir, ils avoient gagné païs vers Lancastre, où une Dame les avoit accueillis, lui avoit coupé les cheveux fort courts, et l'avoit déguisé; que s'étant reposé là deux ou trois jours, ladite Dame avoit résolu d'entreprendre de le faire évader d'Angleterre par mer; que pour cet effet elle lui avoit fourni un cheval et s'étoit montée derrière lui, ledit Sr Wilmot les suivant comm' un autre valet, et en cet équipage ils étoient venus à Bristoll; qu'aiant trouvé qu'on faisoit là des recherches très exactes de sa personne, ils avoient tourné bride vers Londres, ou étans arrivez, ils y avoient demeuré trois semaines entières; que durant son séjour en cette ville tantôt déguisé en habit de femme et tantôt en habit de valet, il s'étoit fort pourmené, même dans la salle de Westminster, où il avoit remarqué les armes de l'État mises à la place de celles de feu son Père et avoit vu les drapeaux priz sur les Escossois ez batailles de Preston, de Dunbar et de Worcester, qui y sont arborez, et avoit été reconnu de quelques-uns, qui ne l'avoient point voulu

déceler; que cependant ledit S[r] Wilmot, pour valet duquel il passoit, aïant loué un vaisseau de 40 tonneaux, pour le prix de 120 l. ster. lorsqu'il s'étoit voulu embarquer, il avoit été reconnu par le maître dudit vaisseau, lequel faisant difficulté de le recevoir, crainte de se mettre en peine, enfin à force d'argent et de belles promesses, il l'avoit reçeu et s'étoit mis en mer pour aller au Havre de Grace en Normandie, où il les avoit débarquez; et que de là ils étoient venu à Roüen, d'où ils avoient écrit à Paris, et s'étoient fait habiller; y étans arrivez en fort pauvre équipage. » (N° 70, 9 nov.-30 oct. au 16-6 nov. 1651, I, p. 278.)

Le récit contient forcément des inexactitudes puisque Charles II ne pouvait dire la vérité à ce moment sans exposer aux plus graves dangers ceux qui l'avaient secouru [1].

N'ayant pu prendre leur ennemi, les puritains eurent la ressource de lui témoigner du mépris :

« Les lettres de Paris du 5, disent que le prétendu Roi d'Escosse et ses courtisans avoient

1. V. ci-dessus p. 17.

acquis un fort mauvais renom audit lieu, étans soupçonnez de fabriquer de la fausse monnoie dans le Palais Roial, au coin de France, plusieurs fausses pièces aiant été distribuées par eux. » (Avril 1653, p. 584.)

Le correspondant de Paris exagérait : en réalité Charles II en était seulement réduit aux expédients. Quant à son ministre Hyde, le futur chancelier Clarendon, il lui manquait quelquefois les trois sols nécessaires pour acheter du bois de chauffage.

Le malheur s'acharnait contre la famille royale : il est impossible de lire sans émotion le simple entrefilet où du Gard raconte en style de procès-verbal la mort de la petite princesse Élisabeth : « La Princesse Élizabeth Stuart, fille du feu Roy, laquelle vous auez sceu auoir esté conduite avec son frère [1] en l'isle de Wight, s'y estant eschauffée à iouer à la boule et aiant en suite esté fort mouillée d'une pluie qui suruint inopinément, elle s'enrhuma, estant d'ailleurs d'une constitution faible et maladive, et tomba dans un grand mal de teste accompagné de

1. Le duc de Gloucester.

fieure laquelle s'estant augmentée, elle se trouua obligée de garder le lict où elle mourut le décembre 8 du courant, nonobstant le soin du S[r] de Maierne, premier médecin de feu son Père. » (Sept. 1650, p. 41.)

Si la cause royaliste semble perdue, la fortune de Cromwell ne cesse de grandir : l'un de ses triomphes, la dissolution du Parlement, est annoncé en termes prudemment vagues : « Hier, My L. Gén. Cromwell aiant proposé dans le Parlement diverses raisons pour lesquelles il étoit expédient de dissoudre présentement ledit Parlement, ladite Proposition fut exécutée : l'orateur et tous les membres de la Maison en estans sortis, la Masse aiant été emportée et la porte fermée ; dont vous pourrez avoir les raisons et les particularitez par nôtre prochaine Relation. » (Avril 1653, p. 588.)

Mais les succès de la République s'étendent au delà des mers : c'est l'humiliation du Portugal, les victoires remportées sur la Hollande, la prise de la Barbade et de la Jamaïque. En vérité, du Gard restait fidèle au programme qu'il s'était tracé : toute l'Europe pouvait lire par exemple la « Lettre des généraux de l'armée

navale du Parlement et de la République d'Angleterre au très honorable Guil. Lenthal écuier, orateur dudit Parlement, écrite à bord du navire le *Triomfe* en la baye dite de Stoake », et signée « Robert Blake, Richard Deane, George Monck ». Ces révolutionnaires, sortis de rangs du peuple, savaient à l'occasion user du langage des patriciens : « Le Sr de Bourdeaux (ambassadeur de France), aiant délivré copie de ses lettres de créance avec cette suscription : A nos très chers et bons amis les gens du Parlement de la République d'Angleterre, il fut ordonné qu'elle leur serait renvoiée, toutes les adresses devant être faites en ces mots seulement : Au Parlement de la République d'Angleterre. » (P. 513.)

Le rédacteur des *Nouvelles ordinaires* ne pouvait rester insensible à ce patriotique orgueil : « Le roi de Portugal, écrit-il, ne nous pouvant faire du mal, auoit tâché de nous faire peur, mais n'aiant pu faire ni l'un ni l'autre, au contraire aiant montré la plus insigne couardise et poltronerie qui se soit jamais veüe, sans auoir égard à sa réputation, a bien voulu faire couurir sa vergogne par une fausse Relation,

signée par lui, si ledit Roi a cru voir ce qu'il a écrit, il faut dire que ses lunettes estoient mal aiustées et mises à l'enuers. » (P. 45.)

Les nouvelles religieuses tiennent une grande place dans les préoccupations de du Gard. Il n'a pas omis une seule ordonnance du Parlement prescrivant des jours de jeûne et d'humiliation, il donne les noms des prédicateurs et les textes de leurs sermons, il rapporte les délibérations des commissions chargées de régler les affaires ecclésiastiques. Qu'on ne soit pas surpris de ne pas l'entendre prononcer le nom de *puritain :* c'était une injure. Mais il parle très longuement des *quakers*. Ce sont « des gens malfaits et mélancoliques », qui s'insinuent partout et dont on a peine à se débarrasser : on les expulse de Boston, mais « il en est passé à Hambourg et à Bourdeaux » (p. 1375). Leur chef ou en tout cas « l'un des principaux piliers de cette secte frénétique » s'appelle George Fox. « Plusieurs estiment que ledit Fox est un prêtre papistique, y en aians plusieurs de cette robe-là parmi lesdits Quakers, et ce qui le fait croire tant plus tôt,

est qu'il tient beaucoup d'opinions papistiques et arminiennes, comme par exemple que les hommes sont sauvez par les bonnes œuvres. » (P. 981.)

L'état du protestantisme à l'étranger l'intéresse, mais moins qu'on aurait pu le croire. S'il raconte par le menu la persécution des Vaudois du Piémont, à cause de l'intervention de Cromwell, il dit peu de chose des huguenots : son silence s'explique par l'attitude hostile des Églises réformées de France à l'égard du puritanisme indépendant. Il serait difficile de trouver à citer une nouvelle plus précise que la suivante : « Les lettres de Paris disent que depuis peu on avoit commis diverses violences en différens endroits de France contre les Réformez, sous des prétextes frivoles et tout à fait contraires à leurs privilèges, sur tout à la Rochelle, Metz, Amiens, Langres... Les piques particulières qui arrivoient journellement en divers lieux sur le fait de la Religion, jointes aux massacres des Protestans du Piémont, faisoient craindre qu'il n'y eût un dessein général et caché de tous les Papistes, pour tascher à exterminer tous ceux qui font profession de la

Religion Réformée en tous les endroits du monde. » (P. 1057.)

Il dit un mot des Églises françaises de Londres : « Cette semaine, les membres de l'Église françoise et wallone de cette ville ont présenté requête au Parlement, pour être maintenus ez privilèges à eux octroiés cy-devant, et dont ils ont jouï jusqu'ici; laquelle aiant été lûë, ils ont été renvoiez devant le Conseil d'État » (p. 668), et plus loin : « Cette semaine, les Ministres de l'Église Françoise de cette ville et 6 des anciens de ladite Église, accompagnés du Marq. de Cugnac[1] sont venus à Whitehall congratuler S. A. (Son Altesse). » (P. 729.)

Du Gard compte de nombreux marchands

1. Le marquis de Cugnac était un agent du prince de Condé. On trouve dans les *Nouvelles ordinaires* de précieux renseignements sur les négociations de Condé et des frondeurs de Bordeaux avec le Parlement et avec Cromwell. Ainsi, en mai 1653, « la ville de Bordeaux envoie quatre députés vers notre République, un Conseiller du parlement Franquart, un gentilhomme la Cassagne, un homme de la religion réformée dont on n'écrit point le nom et un potier d'étain nommé Taussin; on a envoié avec eux un héraut portant les armes d'Angleterre comm' elles étoient lorsque la Guienne étoit sous la domination des Anglois et un trompette de ladite ville » (p. 597).

parmi ses lecteurs et rapporte toutes les nouvelles intéressant le commerce[1]. Les résolutions du Parlement concernant les douanes et l'accise, le règlement des postes, les divers traités avec les puissances étrangères, sont reproduits avec soin. Dès que la paix est conclue avec le Portugal, du Gard donne des instructions précises sur la façon d'acheminer les lettres vers Lisbonne : il répète à trois reprises qu'on bâtit à Woolwich des frégates pour « faire le courrier avec le Portugal » (pp. 1326, 1328, 1333). Il prévient les armateurs des dangers qu'ils peuvent courir par des avis comme celui-ci : « Les lettres de Ligourne disent que le Sr Longland, marchand anglois, aiant embarqué une quantité d'estain à bord d'un navire françois, celui qui commandoit le dit navire en avoit perfideusement donné avis aux Hollandois, lesquels vinrent aussitôt auec 2 navires de guerre et s'en saisirent. » (P. 562.)

Les pirates et « escumeurs de mer », c'est le devoir des *Nouvelles ordinaires* de les signaler;

1. « Il y a ici quantité de marchands de ce pays-là (Bordeaux) qui sont de la religion et même des catholiques. » M. de Croulé au cardinal Mazarin, 6 déc. 1649.

aussi c'est avec satisfaction qu'est racontée la capture de l'un d'eux : « On écrit de Ligourne que nos navires qui sont sur la mer Méditerranée ont pris un navire français commandé par le Cap. Puille, qu'on nomme le grand pirate. » (P. 194.)

Les bandits de toutes sortes n'ont aucune pitié à attendre de du Gard : « Le Lieutenant-Général Barry aiant esté pris en Irlande par les Tories, a esté massacré par eux. Ces Tories sont une espèce de Brigands, quasi de mesme nature que les Bandits en Italie; ils habitent dans les marêts, dans les bois et dans les montagnes, ne labourent ni ne sèment et ne travaillent point, mais vivent seulement de larcins et de brigandages. » (P. 15.)

Tories, mot inattendu sous la plume d'un Français contemporain de Mazarin! Si, par l'explication qu'il donne de ce terme, le rédacteur des *Nouvelles ordinaires* devance Burnet de près d'un demi-siècle, c'est qu'il se montre en général bien informé.

Enfin le rédacteur qu'employait du Gard savait très bien l'anglais, comme on le voit en comparant le texte des lettres de Cromwell pu-

bliées par Carlyle et la traduction qu'en donnent les *Nouvelles ordinaires de Londres*.

Telle est la curieuse publication française où se rencontre pour la première fois le nom de Milton. Le cadre n'est pas indigne d'un futur poète épique. C'est bien une épopée à laquelle assiste le rédacteur des *Nouvelles ordinaires*, et, malgré que son style soit aussi rude que les manières des têtes rondes et des côtes-de-fer, il réussit à produire une forte impression. Il est impossible de ne pas être saisi d'admiration devant cette République d'Angleterre dont les souverains se disputent l'alliance et devant son général Olivier Cromwell : la voix du grand révolté, dont on entend quelquefois les échos dans ce vieux journal, ne rappelle-t-elle pas par ses accents impérieux le Satan du *Paradis perdu*?

L'initiative de du Gard ne fut pas oubliée : aux *Nouvelles ordinaires* devait succéder, après un intervalle de quelques années, la *Gazette de Londres*. C'était une édition française de la *London Gazette*, moniteur officiel du gouvernement de Charles II. Dans la collection des

State Papers et des procès-verbaux du Parlement, l'on trouve quelques renseignements sur la façon dont cette publication était conduite. On confiait le travail de rédaction à un certain Charles Perrot, maître ès arts de l'Université d'Oxford; l'imprimeur, ancien protégé de Thurloe, comme du Gard lui-même, s'appelait Thomas Newcombe; celui-ci avait à sa solde pour rédiger l'édition française « le sieur Moranville ». En réalité, rédacteurs et imprimeurs n'étaient que des comparses; c'était le secrétaire d'État Williamson qui inspirait le journal, et, pour plus de sûreté, il avait placé dans l'imprimerie une espionne qui lui était dévouée, Mrs Andrews.

Commencée le 5 février 1666 (vieux style), la publication de la *Gazette de Londres* se poursuivit pendant les règnes de Charles II et de Jacques II. Il existe même des exemplaires datant des règnes de Guillaume III et de la reine Anne. Londres connut donc des gazettes françaises pendant toute la seconde moitié du XVIIe siècle et une partie du XVIIIe.

Les quelques exemplaires de la *Gazette de Londres* que j'ai pu feuilleter m'ont paru bien

moins intéressants que le journal de du Gard[1]. Là comme ailleurs, les ministres de Charles II se montraient impuissants à continuer l'œuvre de la République. Les informations politiques sont vagues et incolores, particulièrement maigres en ce qui concerne l'Angleterre et la France. « Deux des filles de Monsieur Colbert ont été accordées ces jours passés, sçavoir l'aînée à Monsieur de Chevreuse, fils du duc de Luynes, et la cadette au comte de Saint-Aignan, fils unique du duc du même nom » (n° 13, du 24 au 27 décembre 1666), ou bien : « Monsieur de Louvois est fort mal d'une fièvre » (n° 2248, du 21 au 24 mai 1688), ou encore « Le roi (Jacques II) a commencé à toucher ceux qui ont les écrouëlles » (n° 1914, du 2 au 5 mars 1684), telles sont les nouvelles que la timidité de la secrétairerie d'État laisse passer. Seuls les marchands liront cette feuille avec intérêt : elle donne assez exactement les arrivées et les départs des bateaux dans les ports.

La *Gazette de Londres* paraissait deux fois

1. La Bibliothèque nationale et le Musée britannique en conservent quelques numéros; la collection la plus complète se trouve au *Record Office*.

par semaine, le lundi et le jeudi, s'imprimait sur deux pages seulement et coûtait un penny.

Voici une annonce qui évoque le souvenir du grand incendie de Londres : « Tous ceux qui voudront fournir cète ville de bois à bastir, de briques, pierres de taille, de verre, de tuiles et autres matériaux propres à construire des maisons, peuvent s'adresser à la Comité du Commun Conseil de l'Hostel de Grecham à Londres. » (N° 12, du 20 au 24 décembre 1666.) En voici une autre: « Un ingénieur a fait apporter en cette ville le modelle en relief du superbe palais de Versailles, de ses jardins et jets d'eau; il est de 24 pieds de long sur 18 de large. » (N° 2222, du 20 au 23 février 1687.)

A Thomas Newcombe succéda comme imprimeur, en 1668, Edward Jones; celui-ci devait conserver jusqu'à sa mort, en 1705, le privilège de publier le journal officiel. Sa veuve continua la *London Gazette* qui passa ensuite à Tonson, le célèbre libraire du XVIIIe siècle. C'est aux ayants droit de celui-ci qu'elle appartient encore aujourd'hui, mais l'édition française a depuis longtemps cessé de paraître !

Cette édition française eut d'ailleurs une vie

mouvementée. Par exemple, le 6 novembre 1678, un membre de la Chambre des communes signalait à ses collègues de singulières différences de sens entre une proclamation du roi contre les « papistes » parue dans la *London Gazette* et la traduction qu'en avait donnée la *Gazette de Londres*. Il soupçonnait quelque odieux maquillage destiné à égarer l'ambassadeur de France et les lecteurs catholiques du continent. Nerveuse comme à l'ordinaire dès qu'on parlait devant elle d'intrigues « papistes », la Chambre décida de faire comparaître Newcombe et Moranville. Dès le lendemain, les deux coupables furent amenés à la barre des communes et là, « Newcombe déclara qu'il n'était chargé que de l'impression et qu'il n'entendait pas la langue française; que le sieur Moranville était employé à cette affaire depuis plusieurs années et que lui-même se bornait au rôle de correcteur. Appelé à son tour, le sieur Moranville plaida coupable : il avait bien fait une erreur mais s'efforça de s'en excuser en alléguant que c'était par inadvertance. » Sur-le-champ la Chambre fit fouiller le traducteur trop étourdi, nomma des commis-

saires pour examiner les papiers saisis sur lui et ordonna de l'incarcérer à Newgate et de perquisitionner dans sa mansarde. (*Journal of the House of Commons*, vol. IX. p. 534.)

Les assemblées manquant le plus souvent de ténacité dans leurs résolutions, les poursuites furent bientôt abandonnées. D'ailleurs, la *Gazette de Londres* n'a rien d'une épopée où l'on s'attend à trouver des noms aussi glorieux que celui de Milton. A côté du rédacteur des *Nouvelles ordinaires*, Moranville paraît insignifiant. C'était sans doute quelque réfugié que la nécessité mettait aux gages d'un imprimeur. Que pouvaient faire des exilés de ce genre sinon enseigner le français ou écrire ? Moranville eut donc des imitateurs. Sous la reine Anne, on trouve encore des journalistes français à Londres : c'est le réfugié Fonvive qui rédige, en anglais cette fois, le *Postman* ; un autre journal, le *Postboy*, est confié à Boyer, que Swift appelait par dérision « French dog ». Reconnaissons dans ces nouvellistes des disciples de notre Théophraste Renaudot. Avec le nom de *Mercures* donné aux premières gazettes anglaises, l'idée avait été importée de France de

publier à intervalles fixes et rapprochés les nouvelles du jour. Quoi d'étonnant qu'il y ait eu à Londres, avec des gazettes françaises, une véritable lignée de journalistes français ? C'est en eux autant que dans les auteurs des « newsletters » et des « pamphlets » de la guerre civile que les rédacteurs actuels du *Times* ou du *Daily News* doivent saluer leurs ancêtres.

CHAPITRE VII

L'INFLUENCE POLITIQUE DES HUGUENOTS EN ANGLETERRE

I

Nous nous proposons, dans les pages qui suivent, de montrer par quelles étapes ont passé au XVIIe siècle les idées politiques des huguenots et jusqu'à quel point elles ont pu agir sur la pensée anglaise. Le champ d'étude est vaste : il est nécessaire de consulter des livres rares, souvent peu accessibles; les sources manuscrites ne sont qu'imparfaitement connues. Tout ce qu'il est possible de faire, c'est d'esquisser à grands traits un tableau dont quelques détails resteront flous.

Depuis les premiers temps de la Réforme, différentes raisons avaient poussé les hugue-

nots à se tourner du côté de l'Angleterre. Outre le lien naturel que formait la communauté des croyances, les nécessités politiques conduisirent les huguenots à rechercher l'amitié de l'Angleterre. Ayant les mêmes dieux domestiques, huguenots et Anglais aimaient la même patrie mystique, à laquelle les dangers partagés et les ambitions communes donnaient alors une étonnante réalité. En s'accroissant numériquement, les huguenots cessèrent d'être une secte pour devenir une faction qui, en quête d'appuis et d'alliés, dépêchait aux cours étrangères des ambassadeurs. Victimes aussi des vicissitudes de la fortune, les réfugiés huguenots allaient chercher asile dans les pays voisins où ils espéraient trouver un bienveillant accueil. Ainsi les huguenots furent représentés en Angleterre, dès le début, non seulement par leurs nobles, mais par leurs artisans[1].

Il serait facile d'écrire un gros volume sur l'influence ecclésiastique et séculière de Calvin

1. Kirk, *Registers of the French Church, Threadneedle Street*, 1896-1906 ; *Returns of Aliens in London, Henry VIII-James I*, 1900 ; Page, *Letters of Denization for Aliens in England* (1509-1603), 1893. *Denizations and Naturalizations of Aliens* (W. A. Shaw), 1911.

en Angleterre. Ses lettres au régent Somerset révèlent un homme tout différent du personnage que l'histoire a figé en une attitude d'intransigeante sévérité : la figure s'anime, la vie circule soudain sous le masque implacable ; on voit un politique disposé aux concessions, acceptant le *Prayer-Book* anglican, avec ses « enfantillages » (tolerabiles ineptiæ), ce qui eût bien surpris les puritains, un demi-siècle plus tard[1]. Qu'on jette un coup d'œil sur la liste des livres français traduits en anglais dans la seconde moitié du XVIe siècle : il n'est plus question des aventures d'Olivier de Castille ni des incantations de Merlin l'enchanteur, c'est le *Catéchisme* de Calvin, ses *Sermons*, ses *Commentaires* qui occupent l'attention des libraires[2].

D'après M. de Schickler[3], c'est sous Henry VIII qu'on rencontre la première mention de huguenots réfugiés en Angleterre : en 1535-1536, quarante-cinq lettres de naturalisation furent accordées. Lorsqu'à l'appel de l'archevêque

1. Gairdner, *Lollardy and the Reformation*, I, p. 333.
2. Upham, *French Influence in English Literature*. App.
3. *Les Églises du Refuge en Angleterre*, I, p. 5.

Cranmer, Bucer et Buchlein son disciple se rendirent à Londres en 1549, ils trouvèrent dans le palais archiépiscopal Pierre Martyr et « divers pieux Français[1] ». M. de Schickler et M. Jusserand ont tiré de l'oubli le nom de ce Claude de Saint-Lien qui, le premier d'une longue lignée de proscrits réfugiés en Angleterre, eut l'idée de gagner sa vie en enseignant sa langue maternelle.

Ce n'est qu'après la Saint-Barthélemy qu'on rencontre à Londres, Canterbury, Harwich et quelques autres villes des colonies huguenotes assez nombreuses pour former des églises. La colonie française de Londres comptait, outre des pasteurs et des médecins, des artisans, des imprimeurs, des tailleurs, des perruquiers[2].

C'est alors que plusieurs huguenots illustres trouvèrent en Angleterre leur dernière demeure. Le frère de l'amiral Coligny, le cardinal Odet de Châtillon, fut enterré dans la cathédrale de Canterbury. En 1591, du Plessis-Mornay se rendit à Londres avec Montgomery et le vidame de Chartres pour négocier une

1. *Les Églises du Refuge en Angleterre*, I, p. 13.

2. Voir chapitre v.

alliance avec Élisabeth : il profita de son séjour pour intercéder auprès des conseillers de la reine en faveur des puritains. A cette époque lointaine, les huguenots se mêlaient déjà de la politique intérieure de l'Angleterre[1].

Les puritains anglais extrêmes trouvaient des appuis chez leurs coreligionnaires de France. Ils furent aidés même dans leurs entreprises séditieuses contre le gouvernement de la reine Élisabeth, par leurs frères de la Rochelle. C'est dans cette ville sainte de marins et de théologiens que fut imprimé en 1574 le fameux livre de Travers, l'adversaire de Hooker[2]. C'est là que, pour échapper aux poursuites des évêques anglicans, l'imprimeur Waldegrave vint se réfugier en 1590. Sans perdre de temps, il employa les presses huguenotes à publier au moins deux des pamphlets « Marprelate » les plus violents. Quoi d'étonnant que la police d'Élisabeth n'ait jamais pu tirer au clair le mystère de ces publications clandestines?

1. Schickler, *op. cit.*, I, 259, n.

2. *Ecclesiasticæ Disciplinæ et Anglicanæ Ecclesiæ ab illa Aberratione plena e Verbo Dei et dilucida Explicatio*, v. Sidney Lee, *French Renaissance in England*, p. 303.

Les Anglais, de leur côté, se préoccupaient de nos querelles religieuses. Henry VIII n'avait-il pas voulu, avec sa fougue habituelle, convertir François Ier à ses idées religieuses? « Dans la conversation, raconte Cranmer, qui eut lieu entre le roi et l'ambassadeur de France (août 1546), il s'agissait de bien autre chose que de démolir des calvaires et de supprimer des sonneries de cloches. Peu d'hommes en Angleterre auraient cru que sa Majesté et le roi de France en étaient arrivés à décider non seulement de changer, dans le délai de six mois, la messe en communion, mais de chasser de leurs deux royaumes l'évêque de Rome et son pouvoir usurpé[1]. » Les tragédies qui ensanglantaient Paris étaient reproduites à Londres sur la scène, devant un public avide d'émotions. C'est l'empoisonnement de Jeanne d'Albret, l'assassinat de Coligny, de Henri III qui fournirent à Marlowe, le maître de Shakespeare, la matière d'un drame[2]. Quelle satisfaction pour l'orgueil national d'entendre le roi de France dire à l'agent d'Éli-

1. Cité par Gairdner, *op. cit.*, II, p. 463.
2. *The Massacre at Paris.*

sabeth : « Je proteste de mon amour éternel pour toi et pour la reine d'Angleterre tout spécialement, en qui Dieu bénit la haine du papisme[1]. »

C'est cet orgueil immense, nourri par la destruction de la grande Armada et le prestige des armes anglaises, qui frappa l'ambassadeur Sully lorsqu'il visita Douvres en 1601, et deux ans plus tard Londres. « Si on en croit les Anglois, l'esprit et la raison ne se trouvent que chez eux ; ils adorent toutes leurs opinions, et méprisent celles de toutes les nations et il ne leur vient jamais en pensée ni d'écouter les autres, ni de se défier d'eux-mêmes[2]. » Sully donnait à ses coreligionnaires l'exemple de cet esprit critique à l'égard des Anglais et de leurs institutions qui devait avoir quelque action sur les destinées de l'Angleterre.

Avec Jacques I[er], les préoccupations politiques passent à l'arrière-plan ; le roi recherche la société des plus illustres savants du continent. En 1611, il invitait à sa cour Isaac Casaubon

1. *The Massacre at Paris*, v. 1219-1221. La pièce fut représentée entre 1589 et 1593.

2. *Mémoires*, Livre XIV.

et, trois ans plus tard, sur la recommandation de son médecin le huguenot Théodore Mayerne, Pierre du Moulin, pasteur à Charenton ; à la suite des érudits vinrent les hommes de lettres, parmi eux, Jean de Schélandre, le futur auteur d'une épopée dédiée à Jacques Ier, la *Stuartide*[1].

En 1642, à la veille de la guerre civile, mourait à Londres le fameux Benjamin de Rohan, seigneur de Soubise. C'était l'un des derniers survivants d'une époque qui appartenait désormais au passé. La chute de la Rochelle avait marqué pour les huguenots le terme de leur puissance politique : nulle barrière ne se dressait plus devant la monarchie absolue. Les historiens protestants s'accordent pour déplorer, dans la période qui s'étend de 1629 à la Révocation, l'affaiblissement de la foi. Il est vrai que les manifestations extérieures de la foi huguenote avaient cessé d'évoquer l'Église militante. Le gentilhomme béarnais ou languedocien ne quittait plus son château pour guerroyer en emportant, double symbole

1. Haag, *La France protestante,* art. Mayerne; Schélandre.

de sa secte et de sa faction, la Bible et l'épée ; et le temps n'était pas encore venu où, dans les farouches Cévennes, au fond du « Désert », devaient paraître les derniers martyrs et les derniers défenseurs de l'Église persécutée. Les causes accidentelles qui avaient donné pour un temps aux huguenots une influence disproportionnée dans l'État, ayant disparu, ils parurent soudain, d'un parti politique formidable, précipités au rang de poignée insignifiante de dissidents. Mais il ne faut pas passer sous silence leur progrès intellectuel. Seuls en France, avec ceux qu'un dogmatisme populaire, quelquefois non sans raison d'ailleurs, appelait dédaigneusement des « libertins », ils étaient capables, grâce à leur discipline mentale, d'agir comme un frein sur la tendance naturelle dans la majorité à croire son opinion infaillible. Et ils l'emportaient sur les « libertins » par l'austérité de leur vie et une certaine disposition à souffrir pour leurs convictions.

Sans doute, la forte autorité que l'organisation synodale calviniste attribuait aux assemblées dut décourager les excentricités individuelles. La lutte pour l'émancipation achevée, les chefs

qui avaient affirmé contre l'Eglise de Rome leur droit de libre examen en matière spirituelle décidèrent qu'il n'était pas nécessaire de céder plus longtemps à l'individualisme. La confession de foi pesait sur les fidèles ; le synode de Dordrecht, dont les décisions reçurent l'assentiment des synodes de France, avait assumé l'autorité d'un Concile de Trente. Néanmoins la différence était grande au début du XVIIe siècle entre la mentalité d'un huguenot et celle d'un presbytérien écossais. En minorité dans le pays, les huguenots ne pouvaient vivre à part ; ils avaient de constants rapports avec les catholiques qui les dépassaient de beaucoup en nombre; ils participèrent au progrès général de la pensée dans leur pays ; ils furent poètes, artistes et même « libertins [1] ». Dans les cercles littéraires de la capitale, abbés et pasteurs s'accordaient dans une fraternelle admiration pour un élégant alexandrin ou pour une période harmonieuse [2].

1. Théophile de Viau.

2. Je suis très heureux de trouver une confirmation de ce jugement dans un des derniers ouvrages de M. Sidney Lee. *French Renaissance in England*, p. 288.

Dans la patrie même de Calvin, les protestants n'acceptèrent pas entièrement son système. « Les pasteurs, écrivit Richard Simon, ne souscrivent à leur confession de foi que par politique, persuadés qu'ils sont que Calvin et leurs autres premiers réformateurs n'ont pas tout vu, et qu'ils n'ont fait la réformation qu'à demi[1]. » « On ne peut nier, disait du Moulin d'un théologien contemporain très écouté, que le tiers des ouvrages de Cameron ne soit employé à réfuter Calvin, Bèze et le reste de nos docteurs les plus fameux[2]. » Tout en tenant compte des préventions d'un catholique ou d'un orthodoxe qui s'alarme, il faut avouer que les faits donnent quelque raison à ces auteurs. Ainsi les huguenots n'avaient rien de la superstitieuse préférence du presbytérien écossais pour l'organisation ecclésiastique calviniste. « J'estime, disait l'auteur de la *Geographia sacra*, Samuel Bochart, que ceux qui maintiennent ou que l'ordre épiscopal ou que l'ordre presbytérien est de droit divin

1. *Lettres choisies*, III, p. 9.
2. Lettre au synode d'Alençon, 1637, dans Rébelliau, *Bossuet historien du protestantisme*, p. 26, n.

s'abusent également, et que la passion de la dispute les oblige à passer mesure : que si on demande lequel vaut le mieux, et lequel est plus propre à l'Église de ces deux sortes de gouvernement : c'est comme qui demanderoit s'il vaut mieux que les Estats se gouvernent par les Rois, ou par les Grands, ou par ceux du Peuple. Qui n'est pas une question qu'on puisse décider en un mot. Pour ce qu'il y a des peuples à qui la Monarchie est plus propre, et à d'autres l'Aristocratie, et à d'autres la Démocratie, et qu'on ne garde pas par tout mesmes lois ni mesmes coustumes [1]. » Et qu'on ne dise pas que ce n'est là qu'une opinion isolée. Trente ans plus tard, les pasteurs de Charenton Claude et de l'Angle répondaient à l'évêque anglican Henchman qui les consultait, que l'épiscopat n'était pas incompatible avec les principes des huguenots [2].

Le même détachement d'esprit paraît dans une question bien plus importante. La Réforme certainement contre le gré des réformateurs

1. *Lettre à M. Morley*, p. 4, 1650.

2. Collier, *History of the Church*, II, p. 399. Cf. Tabaraud, *Réunion des Églises*, pp. 242-243.

ouvrit la voie au libre examen. De l'Église de Rome les réformateurs en avaient appelé aux Écritures, mais cet appel impliquait le droit accordé à la raison de décider du sens à donner au divin message. Le danger de cette manière de procéder passa d'abord inaperçu. Dans un siècle de foi, la raison est docile et ne pose pas de questions. Sur les points où la Réforme n'avait pas innové, la raison acceptait l'enseignement traditionnel ; sur les autres elle s'exerçait librement sans alarmer les synodes. Mais bientôt l'enseignement des réformateurs fut soumis à la critique. C'était la digue qui cédait, le torrent qui allait se précipiter. L'édit de 1623 qui défendait aux candidats en théologie de quitter la France, en rompant le lien qui unissait les huguenots à Genève, hâta le mouvement révolutionnaire. Les étudiants accoururent aux académies de Sedan et de Saumur ; bientôt deux écoles de théologie prospéraient en France, nettement opposées l'une à l'autre, celle de Sedan tenant par l'orthodoxie, celle de Saumur devenant un foyer de latitudinarisme. On eût dit qu'instinctivement la largeur d'idées, la souplesse du raisonnement,

le penchant aux concessions trouvaient un terrain favorable sur les bords de la Loire, tandis que l'Ardenne sauvage fournissait un cadre approprié à la logique hautaine et à l'intransigeance. On a écrit l'histoire de l'école libérale, on a analysé d'une façon définitive l'enseignement de Cameron et d'Amyraut son disciple[1]. Ce n'étaient pas des arminiens; comme les latitudinaires anglais, ils distinguaient les questions « fondamentales » et les questions « accidentelles » et rêvaient généreusement, mais ce n'était qu'un rêve, d'une Église assez large pour comprendre tous les chrétiens dont la foi pût se formuler dans le symbole des apôtres.

Un petit livre publié sans nom d'auteur à Saumur en 1670 sous le titre de *La Réunion du Christianisme ou la manière de rejoindre tous les Chrestiens en une seule confession de Foy*, donne une forme audacieuse, parce qu'elle est naïve, aux aspirations de l'école.

« On a proposé depuis quelque temps dans

1. Schweizer, *Die Protestantischen Centraldogmen in ihrer Entwicklung innerhalb der Reformirten Kirche*. Zurich, 2 vol., 1854.

la Philosophie un moyen de bien raisonner, et de faire de seures démarches vers la vérité[1]. On tient que pour cela il se faut absolument détacher de toutes opinions préconçues, et de toutes préoccupations d'esprit. Qu'il ne faut recevoir d'abord que les plus simples notions, et les propositions qui ne peuvent estre contestées par aucun, qui ait le moindre usage de la Raison. Ne pouvons-nous pas imiter ce procédé dans la Religion ? Ne pouvons-nous pas laisser à part pour un temps toutes les opinions que nous deffendions auparavant avec tant de chaleur, pcur les examiner après avec liberté et sans aucune passion, nous tenant toujours à nostre principe commun qui est l'Écriture Saincte? Ne sçaurions-nous envisager, sans aucun engagement, le fondement de la Religion, que reconnaissent généralement tous ceux qui se disent Chrestiens, et les maximes dont ils conviennent tous ? Ne seroit-ce pas un moyen infaillible pour reconnoitre, avec un esprit desinteressé, comment on doit s'avancer dans un chemin connu, et ce qu'on peut

1. Allusion à Descartes.

édifier sur un fondement solide et approuvé d'un chacun[1] ? »

Avec une assurance de jeune homme, d'Huisseau, l'auteur du livre, répond aux objections et expose le moyen de réaliser son projet. Les chétiens seraient d'accord sur un petit nombre de dogmes très simples; il n'y aurait nulle différence entre un « docteur de l'Église » et un humble, puisque le christianisme primitif est compris de tous les hommes. Ensuite il ajoute, avec cette foi des Français dans l'action de l'État :

« Surtout, j'estime que ceux qui peuvent frapper les plus grands coups dans cette occasion sont les Princes et tous ceux qui ont la conduite des Estats et le maniement des affaires. Ils peuvent appuyer de leur authorité toutes les raisons qu'on emploiera dans cette haute entreprise ; et leur pouvoir sera très efficacieux pour faire valoir les exhortations des autres[2]. »

Malgré cet appel au bras séculier, l'école de Saumur, comme les latitudinaires anglais, travaillait à la tolérance. En distinguant les ques-

1. *Réunion du christianisme*, p. 117-119.
2. *Ibid.*, p. 173.

tions « essentielles » et « accidentelles », elle tendait à retirer aux Églises des prétextes à persécuter. Sans doute elle ne touchait à la tolérance que par le côté ecclésiastique, puisqu'au point de vue politique l'édit de Nantes imposait une solution acceptable et qui apparemment devait se perpétuer. Mais en débarrassant le clergé de ses préjugés ordinaires, elle rendit services à la cause du progrès.

Un autre exemple de détachement d'esprit, d'autant plus à remarquer qu'il entraîna des conséquences pour l'Angleterre, ce fut l'attitude de Daillé vis-à-vis des Pères. Avant de tenter une œuvre utile dans n'importe quel domaine, il faut périodiquement que l'esprit humain se débarrasse de l'autorité des auteurs. De même qu'Aristote pesait sur la philosophie, qu'Hippocrate et Galien entravaient l'initiative des médecins, ainsi les théologiens et les exégètes s'empêtraient dans Cyprien et saint Basile. Publié en 1632, le *Traité de l'emploi des saints Pères pour le jugement des différends qui sont aujourd'hui en la religion* fut traduit en anglais en 1651. Il n'y a nulle exagération à dire qu'à cet ouvrage est dû au XVIIe siècle le peu de cas

que fait de l'autorité des Pères la théologie protestante. La Bible, comme le désirait l'école de Saumur, devint l'unique règle de la foi jusqu'à ce que l'autorité de la Parole divine en vînt à son tour à être soumise à la critique.

Dans son développement, la théologie passa à peu près par les mêmes étapes en France qu'en Angleterre. Considérée au point de vue purement intellectuel, l'activité spéculative des huguenots, dans la période que s'étend de la prise de La Rochelle à la Révocation, donne l'impression d'un verger au printemps : les arbres couverts de fleurs promettent une abondante récolte. Cet espoir devait être déçu. Le peu de fruit qui mûrit malgré la tempête, profita à d'autres pays qu'à la France.

On a souvent observé qu'il existe des rapports entre l'esprit de révolte contre le prêtre et l'esprit de révolte contre le roi. De tous temps, les hérétiques ont passé pour des séditieux. L'accusation portée contre les premiers chrétiens fut renouvelée entre les premiers réformateurs. Bien que l'accusation, telle qu'elle était formulée par la haine populaire, fût grossièrement erronée, l'instinct qui la fit

naître ne se trompait pas. De l'aveu même des auteurs protestants, l'homme qui a levé la main contre l'autel, est tenté d'atteindre le trône de ses coups. Ce sont de profondes remarques qu'ils ont faites sur cette tendance irrésistible de l'esprit humain qui nous porte à étendre le champ d'un raisonnement, à tirer d'une théorie philosophique un programme de réformes politiques, bref à abstraire et à généraliser.

« Toutes ces subtilités, disait d'Huisseau, que l'on fait naistre dans la Religion rendent ordinairement les esprits du peuple curieux, orgueilleux, pointilleux, opiniastres et par conséquent plus difficiles à ranger à la raison et à l'obéissance. Chaque particulier prétend avoir le droit de prendre connoissance de ces matières controversées, pour y interposer son jugement, et le deffendre ensuite avec chaleur. Ils veulent après cela porter, dans les affaires d'Estat, la mesme liberté qu'ils se donnent dans celles de la Religion. Ils croyent que s'il leur est bien permis de controller les sentimens de leurs conducteurs dans l'Église, où il s'agit du service de Dieu, il leur doit estre aussi libre d'examiner la conduite de ceux qui sont esta-

blis sur eux pour le gouvernement politique[1]. »

Vingt ans plus tard, Bayle voyait avec plus de finesse encore l'application aux questions politiques de certains dogmes de la Réforme. La place donnée au commandement divin de *sonder les Écritures* dénote un grand changement dans l'orientation de l'esprit humain : c'est le début d'une ère nouvelle. L'homme auquel il est enjoint comme un devoir des plus sacrés de juger pour lui-même, ne pouvait s'empêcher de s'aventurer dans le champ défendu de la politique séculière. Après l'infaillibilité du prêtre, ce fut l'infaillibilité du prince qu'il mit en doute.

Mais si le principe du libre examen ou, comme l'appelait Bayle, « l'examen particulier dans les matières de foi[2] » devait conduire à la liberté civile, un autre principe conduisait à l'égalité : « Chacun a une vocation naturelle pour les fonctions pastorales, quand il s'agit des besoins pressants de l'Église[3] » : le sacerdoce universel abolit la distinction entre la

1. *Op. cit.*, p. 198.
2. *Avis aux Réfugiés,* p. 128-129.
3. *Ibid.*, p. 155.

caste des prêtres et le peuple, les princes et les magistrats et la canaille. En cas de nécessité, les chefs politiques aussi bien que religieux pouvaient surgir des rangs de la populace comme les prophètes d'Israël, tenant immédiatement du ciel leur titre et leur investiture.

Mais le huguenot séditieux négociant la ruine de son roi avec l'Anglais et le Hollandais et marchant contre la capitale à la tête d'une armée de mercenaires allemands, c'était un type aujourd'hui disparu. Les restes mutilés du grand amiral, martyr de la liberté politique et religieuse, reposaient dans la chapelle du château de Châtillon. Les Condés étaient retournés au catholicisme. Avec l'avènement de Henri IV les séditieux devinrent de fidèles sujets. Bien qu'élevé dans les principes de Languet et Hotman, le huguenot parut tout disposé à plier le genou avec les autres Français devant un monarque absolu.

Le synode de Tonneins, condamnant dès 1614 la doctrine de Suarez, « exhorte les fidèles à la combattre, pour maintenir, conjointement avec le droit de Dieu, celui des

souveraines puissances qu'il a établies[1] ». Le synode de Vitré (1617) s'adresse à Louis XIII en ces termes : « Après Dieu nous reconnaissons que Votre Majesté est notre unique souverain, et c'est un article de notre créance qu'il n'y a point de puissance médiate entre Dieu et les rois ; c'est une hérésie damnable parmi nous que de le révoquer en doute, c'est un crime capital d'en disputer parmi nous. Nous avons appris cette leçon de nos prédécesseurs, nous en sommes persuadés, nous la publions partout, nous prêchons cette doctrine en chaire dans nos églises : nous voulons vivre et mourir dans ces sentiments, afin que notre postérité apprenne à les pratiquer à notre exemple[2]. »

La guerre civile en Angleterre obligea les huguenots à prendre parti encore plus nettement. Comme la malignité publique était trop disposée à les confondre avec les presbytériens et les indépendants, ils durent se tenir sur leurs gardes. En 1644, sur des plaintes parve-

1. Aymon, *Actes des Synodes*, 2 vol. La Haye, 1710. II, p. 38-39.

2. *Ibid.*, II, p. 106.

nues des provinces maritimes contre « des Anglois appartenant à la secte des indépendants », le synode de Charenton condamne en eux « une secte préjudiciable à l'Église de Dieu » et des « ennemis très dangereux de l'État[1] ». Les rapports entre les puritains d'Angleterre et les huguenots que révèle cette condamnation sont mal connus. Ils se prolongèrent pendant toute la Révolution. Les frondeurs de Bordeaux, en 1650, entretenaient des intelligences en Angleterre. Le projet de république calviniste retrouvé dans les papiers de Lenet, l'agent du prince de Condé, en est la preuve. Les frondeurs voulaient une assemblée représentative du peuple, la liberté de conscience, le jury dans les affaires criminelles, l'abolition des privilèges : « Le paysan est aussi libre qu'un prince, étant venu au monde ni avec un sabot au pied ni selle au dos, non plus que l'enfant d'un roy avec une couronne d'or sur la tête. Ainsi chacun par sa naissance est également libre et étant ainsi il a pouvoir de choisir le gouvernement par lequel il veut

1. Aymon, *Actes des Synodes*, 2 vol. La Haye, 1710. II, p. 636.

être gouverné. » Ce n'est que parmi les niveleurs qu'on retrouverait l'affirmation aussi brutale de l'égalité originelle[1].

L'exécution de Charles Ier (30 janvier 1648-9) provoqua dans toute l'Europe une émotion comparable à celle que devait provoquer près de cent cinquante ans plus tard l'exécution de Louis XVI. « Nous nous abandonnâmes, » écrivit Bochart, le savant pasteur de Rouen, « tout à fait aux larmes et à l'affliction et solemnisâmes les funerailles de vostre roy par un deuil universel[2]. »

L'un des laïques les plus distingués de l'Église de Rouen, le médecin Porrée déclara : « Tous les vrays Protestans... détestent avec moi cet exécrable parricide[3]. »

Les docteurs de l'Église publièrent leur opinion en termes catégoriques. En 1650, deux ouvrages paraissent qui exaltent la prérogative royale[4]. Amyraut, le professeur latitudinaire

1. Ch. Normand, *Bourgeoisie française au XVIIe siècle*, 1908, p. 400 sqq. ; *Mémoires de Lenet*, p. 599.

2. *Lettre à M. Morley*, p. 112.

3. *Eikon Basiliké*. Préf.

4. Il avait déjà paru des opuscules, que nous n'avons pu

de Saumur, était l'auteur de l'un [1], l'autre était signé par Bochart [2]. Leur argumentation est puisée dans la Bible. Les rois étant les vice-régents de Dieu, ne doivent de comptes qu'à Lui. Les juger, les châtier, c'est un affreux sacrilège : « Les Rois sont absolus et ne dépendent que de Dieu seul : il n'est jamais permis d'attenter sur leur vie sous quelque prétexte que ce soit [3]. » Cependant Amyraut risqua quelques réserves où le régicide aurait pu trouver une justification : « A moins d'un commandement exprès, et procédé immédiatement de Dieu, comme ceux d'Ehud et de Jéhu, on ne peut rien entreprendre sur les Rois sans commettre quelque chose de plus odieux devant Dieu que n'est le plus exécrable parricide [4]. » L'*Eikon Basiliké* du docteur Gauden avait eu du retentissement en France,

retrouver, par Vincent, ministre à La Rochelle, et Héraut, ministre à Alençon. Boc art, *op. cit.*, p. 113.

1. *Discours sur la Souveraineté des Rois*, Saumur, 1650.

2. *Lettre à M. Morley, Chapelain du Roy d'Angleterre. Pour respondre à trois questions, I de l'Ordre Episcopal et Presbytérien, II des Appellations des iugements Ecclesiastiques, III Du droict et de la Puissance des Roys.*

3. Bochart, *op. cit.*, p. 23.

4. *Discours sur la souveraineté*, p. 117.

car les huguenots en firent deux traductions, l'une par Denys Cailloué [1], l'autre par Porrée [2]. Enfin, tous ceux qui ont étudié la littérature anglaise se rappellent que Claude de Saumaise écrivit la *Defensio regia pro Carolo Primo* et Pierre du Moulin le *Clamor sanguinis regii ad cœlum contra parricidas Anglicanos* (1652). Les huguenots montrèrent du zèle non seulement à condamner l'exécution du roi et à défendre sa mémoire contre les accusations des républicains, mais à seconder la restauration de son fils Charles II en proclamant ses droits à la couronne d'Angleterre [3].

1. ΕΙΚΩΝ ΒΑΣΙΛΙΚΗ *ou Portrait Royal de sa Majesté de la Grande Bretagne dans ses souffrances et sa solitude.* La Haye, 1650.

2. ΕΙΚΩΝ ΒΑΣΙΛΙΚΗ. *Le Portrait du Roy de la Grande Bretagne durant sa solitude et ses souffrances.* Orange, 1650.

3. *Prédiction où se voit comme le roy Charles II Roy de la Grande Bretagne doit estre remis aux royaumes d'Angleterre, Écosse et Irlande après la mort de son père.* Rouen, 1650, avec un *Avis aux Rois et Peuples,* dont nous transcrivons quelques vers :

> Apprenez à vous faire craindre,
> Si vous voulez vous faire aimer.
> Les peuples comme les chevaux,
> Mais plus fantasques et plus chauds,
> Doivent toujours sentir la bride.

L'année suivante, les ministres de Charenton espéraient

La Restauration coïncidait avec la majorité de Louis XIV. Le synode de Loudun, dont le modérateur était Daillé, alors très vieux, décréta le devoir de l'obéissance aux rois : « Les Rois dépendent immédiatement de Dieu, il n'y a pas d'autorité médiate entre la leur et celle de sa toute puissance[1]. » « Les Rois, dans ce monde, tiennent en quelque manière la place de Dieu, et sont son vrai portrait vivant sur la terre, et le marche-pied de leur Throsne ne les élève au dessus du commun du genre humain que pour les approcher de plus près du ciel. Ce sont là les maximes fondamentales de notre créance[2]. » Il est significatif de voir un théologien d'universel renom, ami dans sa jeunesse de du Plessis-Mornay, l'un des auteurs des *Vindiciæ contra tyrannos*, rappeler aux sujets leurs devoirs envers leurs princes au seuil d'une ère d'absolutisme que tous, sauf quelques républicains anglais exaltés[3], croyaient devoir être éternelle.

voir Charles II se rapprocher des huguenots. Eva Scott, *King in Exile*, p. 443.

1. Aymon, *Actes*, II, p. 723.
2. *Ibid.*, p. 734. Voir aussi p. 740.
3. Les partisans de la cinquième monarchie.

Malgré leurs gages de soumission, les huguenots ne passaient pas pour sincères. L'opinion publique n'avait pas oublié les leçons du XVIe siècle. « A vous dire vrai, écrivit Richard Simon à Frémont d'Ablancourt, la plupart de vos ministres ne sont pas nés pour une monarchie telle qu'est la France. Ils prennent de certaines libertés qui ne se peuvent souffrir que dans des républiques ou dans des États où le roi n'est pas le maître absolu[1]. »

L'individualisme séditieux en germe chez tout huguenot n'attendait pour se révéler que des circonstances favorables. Les concessions d'un parti vaincu à ses dominateurs expliquent comment le progrès politique n'avait pas suivi le progrès théologique. Mais parmi les réfugiés d'Angleterre, la doctrine d'obéissance aux rois, inculquée dans la mère patrie, ne subsista pas longtemps. Pierre du Moulin, qui, à l'appel de Jacques Ier, était venu deux fois en Angleterre, en 1615 et en 1623, laissa deux fils, Pierre et Louis, qui tous deux s'établirent en Angle-

1. *Lettres choisies*, I, p. 420.

terre[1]. L'aîné, qui accepta la cure de Saint-John, à Chester, et devint à la Restauration aumônier de Charles II et prébendaire de Canterbury, est l'auteur du *Clamor sanguinis*, attribué par Milton à un autre pasteur français, d'origine écossaise, Alexandre Morus. Royaliste fervent, Pierre publia aussi, en 1640, *A Letter of a French Protestant to a Scotsman of the Covenant*, en 1650, la *Défense de la religion réformée et de la monarchie et Église anglicane*, et, après la Restauration, *A Vindication of the Protestant Religion in the point of Obedience to Sovereigns* (1663). Louis, le plus jeune, se rangea au parti des républicains, fut nommé professeur d'histoire ancienne à Oxford (sept. 1648) et révoqué à l'avènement de Charles II. En dépit d'un opuscule qui le représente comme se repentant sur son lit de mort en présence de Burnet, spécialiste des conversions *in extremis*, il resta indépendant jusqu'à la fin, publiant l'année même de sa mort une apologie de l'indépendance[2]. C'est à peine si l'on

1. Haag, *France protestante* et *Dictionary of National Biography*.

2. *The Conformity of the Discipline and Government of*

peut trouver un autre exemple plus frappant de la discorde qui déchirait les familles pendant la guerre civile. Les réfugiés se mêlèrent aux querelles intestines des Anglais avec une fougue qui rappelle leurs pères du siècle précédent. Jean de la Marche, ministre de la congrégation française de Threadneedle Street, perdit la confiance de son troupeau parce qu'il avait affiché des opinions indépendantes[1]. Il arriva plus fâcheuse aventure au ministre Héraut, d'Alençon, pour s'être montré royaliste : « M. Héraut, lequel nous n'avions accordé qu'à peine aux instantes prières de ceux de Londres, ayant tasché à réprimer les paroles séditieuses de quelques-uns d'entre eux et à les ramener à leur devoir par douces exhortations, fut contraint de revenir en France, sur ce qu'il vit que sa liberté le mettoit en hazard de sa vie[2]. »

the Independents to that of the Ancient Primitive Christians. Lond. 1680. L'opuscule de Burnet porte le titre suivant : *The last words of Dr. Lewis du Moulin ; being his retractation of all the personal reflections he had made on the divines of the Church of England*, etc., 1680.

1. Schickler, *Églises du refuge*, II, p. 110 sqq.

2. Bochart, *op. cit.*, p. 115.

Bochart avoue ici qu'un grand nombre de ses coreligionnaires favorisaient le régime républicain. On s'en persuade aisément en lisant les *Nouvelles ordinaires de Londres*, ce curieux journal français qui s'est publié à Londres de 1650 à 1657 [1]. On y voit les ministres de l'Église française pétitionner le Parlement pour la conservation de leurs privilèges, ensuite se faire présenter au Protecteur par un des agents de Condé, le marquis de Cugnac. Aussi le dictateur laissait-il J. d'Espagne, ministre français, prêcher dans la chapelle de Somerset House et acceptait-il la dédicace d'un volume de controverse [2].

Alors comme aujourd'hui, les protestants français ne formaient pas un seul bloc, partageant les mêmes convictions, faisant converger tous leurs efforts sur la réussite d'un même dessein. Individualistes à l'excès, ils étaient, suivant les circonstances et selon qu'ils appartenaient à telle caste sociale, royalistes extrêmes,

1. Voir chapitre VI.

2. Jean d'Espagne, *Shibboleth ou réformation de quelques passages de la Bible*, dédié au Protecteur, 1653 ; traduction anglaise de Rob. Codrington, 1655.

politiques ou niveleurs. Un seul lien unissait un Bochart et un Jean d'Espagne, tous deux étaient « de la religion » ; terme aussi vague que la « fraternité huguenote » qui à l'heure actuelle rend membres de la même famille l'orléaniste à la manière de Guizot et le républicain selon Eugène Pelletan.

Pendant tout le siècle, les réfugiés vont ainsi prendre activement part aux affaires intérieures de l'Angleterre. Si le roi de France avait voulu, ils auraient été pour sa politique d'incomparables agents. Ils auraient par surcroît fait connaître la littérature anglaise aux contemporains de Racine[1]. En règle générale, ceux qui sont favorables aux Stuarts dépendent de la cour ou de l'Église ; s'ils sont marchands, ils sont avec l'opposition, découvrant ainsi le révolutionnaire qui se cache en tout calviniste. Lorsque Shaftesbury, au moment de l'agitation causée par le bill d'exclusion, pensait à faire de Londres une forteresse whig, en vue d'un coup d'État, ses principaux auxiliaires furent les deux shériffs élus du

1. En ce qui concerne Milton, voir ci-dessus chapitre VI.

Middlesex, les huguenots Papillon et Dubois. La bataille une fois livrée et perdue, Papillon s'enfuit à Amsterdam ; mais la pensée lui était venue de rentrer au pays natal : « Je ne serois pas, écrivit-il de Hollande, venu dans ces contrées si j'avois pu aller en France et y jouir de l'exercice de la religion[1]. »

Ce sont de telles lettres qui nous aident à mesurer le dommage causé à la France par l'exil d'hommes comme Papillon. Il n'avait pas un talent extraordinaire ; dans sa patrie, à l'abri de toute vexation, il aurait mené une vie obscure et utile ; mais il avait l'esprit assez large pour s'accommoder des changements politiques qui devaient tôt ou tard arriver.

En dépit des efforts du roi de France[2] et de la défaveur témoignée aux huguenots par les anglicans exilés[3], les rapports entre l'Angleterre et les huguenots ne furent pas interrompus

1. Schickler, *Églises du refuge*, II, p. 318, n.

2. Les lettres reçues de l'étranger doivent être remises, les cachets intacts, au commissaire du roi, à chaque session du synode. Aymon, II, p. 5, 571, 636, 719, 740, etc.

3. « Ceux de votre païs qui tiennent le parti du Roy estans parmi nous s'abstiennent pour la plus part de communier avec nos Églises. » Bochart, *op. cit.*, p. 2.

par la Restauration. Les églises françaises d'Angleterre formaient un lien naturel que ne brisa pas l'acte d'uniformité. Comme Louis XIV, les huguenots avaient des ambassadeurs à Londres et, dans quelques cas, ces envoyés officieux étaient mieux informés que Colbert de Croissy ou Barillon, car ils savaient l'anglais [1].

Certains d'entre eux ne se faisaient aucun scrupule de recevoir la communion dans l'Église anglicane; leurs ministres acceptaient d'en devenir les prêtres; quelques-uns des plus célèbres, Jurieu entre autres, avaient pour consécration au saïn tministère une ordination épiscopale [2].

Aux abords de la cour se rassemblaient les hommes de lettres, réfugiés et érudits, catholiques et protestants, parmi lesquels le plus connu est Saint-Évremond. Vossius, son « ami des lettres [3] », était alors chanoine de Windsor

1. Voir le chapitre II.

2. Bochart raconte qu'il a reçu la communion « des Evesques à Londres, à Oxford, et ailleurs », p. 7. Pierre du Moulin devint dignitaire anglican sans réordination. Clarke and Foxcroft, *Life of Burnet*, p. 280. Pour Jurieu, voir Haag, *France protestante*.

3. Saint-Évremond, *Œuvres*, I, 87.

et c'est à l'oncle de ce dernier, à du Jon (Junius), bibliothécaire du comte d'Arundel, qui, quoique né à Heidelberg, était d'origine huguenote, que l'on doit les premières études sur l'anglo-saxon et le gothique[1]. Ces hommes de lettres se retrouvaient dans la petite cour de la duchesse de Mazarin. On s'y figure Vossius discourant sur la civilisation chinoise et la population de Rome, Saint-Évremond récitant des vers et la duchesse ressassant ses griefs contre le duc, son vieux bigot de mari : c'étaient des sourires quand elle contait comment il avait donné ordre à la nourrice de son jeune fils de faire jeûner l'enfant le vendredi et le samedi[2]. Colomiès, le bibliothécaire de l'archevêque Sancroft, a pu être admis dans ce cercle. A son arrivée en Angleterre, Colomiès avait trouvé en Vossius un ami précieux, grâce auquel il fut reçu dans l'Église anglicane et devint épiscopalien fer-

1. Il mourut chez son neveu à Windsor en 1697. Il édita *Cædmonis paraphrasis poetica Geneseos*, Amst. 1655, et le fameux *Codex argenteus* d'Ulphilas, Dordrecht, 1655. Il y a sur lui d'amusantes remarques de Johnson dans la préface au *Dictionnaire*.

2. *Ibid.*, IV, p. 323.

vent, non sans être fortement soupçonné, comme Vossius lui-même, d'incliner au socinianisme [1]. Leur amitié pour le docteur Morales, juif d'Amsterdam et familier de Mme de Mazarin, n'était pas faite pour dissiper ces soupçons.

Mais les disputes théologiques étaient rares dans le salon de Mme de Mazarin. Loin d'être intolérants, ces hommes de lettres annoncent par leur indifférence religieuse le siècle suivant. Peut-être le scepticisme à la mode dans l'entourage de Charles II gagna-t-il les exilés. A la place d'une confession de foi, Saint-Évremond aurait bien mis un système de morale pratique : « La foi est obscure, la loi est nettement exprimée. Ce que nous sommes obligés de croire est au-dessus de notre intelligence, ce que nous avons à faire est de la portée de tout le monde [2]. » La plupart de ses amis étaient protestants, et il n'avait aucune arrière-pensée à leur égard. « Je n'eus jamais ce zèle indiscret qui nous fait haïr les personnes parce qu'elles ne conviennent pas de sentiment avec nous. L'amour-propre forme

1. *Ibid.*, p. 146. Voir aussi Bayle, *Dict. hist.* art. Colomiès
2. Saint-Évremond, *Œuvres*, III, p. 272.

ce faux zèle, et une séduction secrette nous fait voir de la charité pour le prochain où il n'y a rien qu'un excès de complaisance pour notre opinion[1]. »

Tel était le ton de ce salon de Windsor. A l'étranger, loin des intrigues du clergé et des hommes d'État, les deux France, la catholique et la protestante, un peu d'esprit « libertin » aidant, se rencontraient sur le terrain de la tolérance et du respect mutuels : ainsi se réalisait, avec combien moins d'ampleur, combien moins de profit pour le pays, le généreux rêve de l'Hôpital et de Thou, peut-être de Henri IV.

La figure la plus remarquable de ce groupe est le huguenot Henri Justel, l'ancien secrétaire de Louis XIV que Charles II avait choisi pour bibliothécaire en 1681. Il paraît avoir été un érudit grave, poli et modeste. N'ayant aucune ambition littéraire, il passa dans la vie sans exciter l'envie, n'en éprouvant point lui-même. Ses convictions religieuses étaient sincères et il sut consentir les sacrifices qu'elles exigeaient. Le martyre, d'après M. Renan, n'est

1. Saint-Évremond, *Œuvres* III, p. 265.

pas si difficile. Les nerfs tendus, appréhendant que la foule hostile ne discernât une marque de faiblesse, la victime des empereurs romains pénétrait dans l'amphithéâtre sans trembler. La douleur physique, la crainte de la mort s'évanouissaient dans la clarté de la couronne glorieuse déjà acquise au témoin de la parole divine. Pareils sentiments ont dû remuer l'humble prédicant que l'arrêt d'un intendant condamnait à la pendaison, ou l'obscur paysan des Cévennes que les dragons emmenaient aux galères de Toulon. Mais il fallut à Justel une rare droiture, une probité d'esprit parfaite pour abandonner tout ce qu'aiment l'honnête homme et le savant, les livres, les amis, le bien-être, le pays natal, pour rompre des habitudes chères, pour renoncer à des études commencées. Le gentilhomme qu'était Saint-Évremond ne comprit pas la grandeur de ce sacrifice : « Permettez-moi, lui écrivit-il, de n'approuver pas la résolution que vous avez prise de quitter la France, tant que je vous verrai conserver pour elle un si tendre et si amoureux souvenir. Quand je vous vois triste et desolé, regretter Paris aux bords

de notre Tamise, vous me remettez dans l'esprit les pauvres Israëlites, pleurant leur Jérusalem aux bords de l'Euphrate. Ou vivez heureux en Angleterre, par une pleine liberté de conscience, ou accommodez-vous à de petites rigueurs sur la religion en votre pays, pour y jouir de toutes les commodités de la vie[1]. » C'était la voix du tentateur ; et, pour y résister, Justel n'avait aucun de ces motifs héroïques qui soutiennent le martyr. A ses coreligionnaires sa constance dut paraître surprenante. Complice involontaire de ceux qui prêchaient à Justel la capitulation, le consistoire de Charenton l'avait insulté sans ménagement[2].

Ce qui fait la valeur nationale d'hommes pareils, c'est leur amour de la liberté intellectuelle. Voici la lettre que Justel écrivit à Edward Bernard, professeur d'astronomie à Oxford, le 16 février 1670 ; nous allons voir de quel prix un savant payait sa fidélité à la foi de ses pères : « Quoy que je n'aye pas l'honneur

1. *Œuvres*, IV, p. 309.

2. Pour cette affaire qui jette un jour si fâcheux sur quelques-uns des ministres et des anciens à la veille de la Révocation, voir Ancillon, *Mélange critique*, p. 223.

d'estre connu de vous, je prends la liberté de vous assurer de mes services, Monsieur Vernon m'ayant assuré que vous ne le trouveriez pas mauvais et que vous auriez assez de bonté pour les agréer. L'amour que vous avez pour la vérité me fait aussi espérer que vous ne me refuserez pas une grâce que je vous demande pour Monsieur Claude dont le nom vous est peut estre connu. C'est celuy qui travaille à la réponse du livre de Monsieur Arnaud qui est si célèbre dans l'Église Romaine. Il auroit besoin de quelques témoignages des Grecs modernes qui ont vescu depuis deux cents ans pour faire voir qu'ils n'ont point crû la transubstantiation. Il en a déjà quelques-uns; mais je ne doute pas que vous n'ayez beaucoup de ces sortes de manuscrits-là dans votre belle et riche bibliothèque d'Oxfort. Je vous serois infiniment obligé si à quelque heure de loisir vous vouliez bien prendre la peine de jetter les yeux sur votre catalogue pour voir s'il y en a qui puisse contribuer à combattre nos ennemis qui sont puissans et qui disposent de tous les cabinets et de toutes les bibliothèques de France et mesme de villes de l'Eu-

rope. Comme il s'agit de la deffense de la verité et de l'interest de tous les Protestans, j'espere que vous m'accorderez la grace que je vous demande et que vous excuserez l'importunité que je vous donne. Vous pouvez estre assuré que j'en aurai toute la reconnoissance que je dois et que je chercherai avec soin les occasions de vous témoigner l'estime que je fais de votre sçavoir. » Trouvera-t-on, dans n'importe quel récit des dragonnades, des accents plus profondément émouvants[1] ?

Mais Saint-Évremond ne comprenait pas le prix de la lutte. Son sentiment d'équité ne fut nullement troublé par la Révocation. Le roi agissait sans doute avec rudesse, mais il était dans son droit : au lieu de se raidir dans la résistance, les protestants auraient mieux fait de s'incliner, sauf à éluder les ordonnances ; c'est ainsi, n'est-ce pas ? que les Français ont toujours supporté les vexations de l'administration. « Les temples sont du droit des Souverains, ils s'ouvrent et se ferment comme il leur plaît ; mais notre cœur en est un secret

1. Bibl. bodléienne, *Smith Mss.*, VIII, xii, f. 25-27.

où il nous est permis d'adorer leur matre[1]. » « Soyez persuadé, écrivit-il à Justel, que les Princes ont autant de droit sur l'extérieur de la religion qu'en ont les sujets sur le fond secret de leur conscience[2]. »

Pour ses conséquences extérieures, la Révocation peut se comparer à la Révolution. Les deux événements provoquèrent en Angleterre un mouvement de pitié pour les victimes et un sentiment d'exécration contre leurs bourreaux ; ils déchaînèrent de longues guerres d'où, après une gloire passagère, la France est sortie appauvrie, humiliée, vaincue. Les huguenots s'enfuirent aux extrémités du monde, jusque dans la Nouvelle-Angleterre et dans l'Afrique du Sud, où des noms tourangeaux et normands survivent encore ; le plus grand nombre trouva un abri en Hollande, en Angleterre, en Suisse, en Allemagne. En Hollande, ils rencontrèrent les whigs anglais chassés de leur pays par la réaction tory qui suivit l'échec du bill d'exclusion. Des rapports étroits s'établirent entre huguenots de Hollande et huguenots

1. Saint-Évremond, *Œuvres*, III, p. 266-267.
2. *Ibid.*, IV, p. 319-320.

d'Angleterre et, quand la couronne de Jacques II fut donnée au prince d'Orange, les réfugiés dans les deux pays formèrent une seule colonie dont les pensées, les visées étaient identiques et dont les sympathies allaient au parti whig. Ce qui frappe le plus, c'est le retentissement qu'eut la persécution : « La persécution des huguenots en France, écrivit Evelyn, sévit avec une barbarie extrême, qui dépasse celle des païens. Les intentions ultérieures paraîtront avec le temps, sans doute elles annoncent une révolution[1] .» Outre le fameux livre de Claude, il parut en Angleterre des récits circonstanciés de la persécution, rédigés ou inspirés par les réfugiés et publiés dans un format qui facilitait leur diffusion rapide. Le peuple accueillit les nouvelles avec l'empressement qu'il devait montrer quelques deux cents ans plus tard à connaître les « atrocités bulgares » ou les « massacres d'Arménie[2] ».

« Le peuple de Londres, annonçait Baril-

1. *Diary*, 1er nov. 1685.

2. Tel par exemple *An Abstract of the Present State of the Protestants in France*, Oxford, 1682.

lon, reçoit avidement tout ce qui se débite dans les gazettes touchant les moyens dont on se sert pour avancer les conversions en France[1]. » Quand Jacques II monta sur le trône, les whigs eurent soin d'invoquer l'exemple des mauvais traitements d'un prince catholique envers ses sujets protestants. Quoique bon royaliste, Evelyn ne put s'empêcher de blâmer chez Jacques II le peu de charité qu'il témoigna aux huguenots et le silence qu'observait la *Gazette* sur leurs épreuves[2]. Lorsque l'ambassadeur de France exigea que le livre de Claude fût brûlé par la main du bourreau, Evelyn s'écria : « Pas de foi chez les princes[3]. » Quel chemin parcouru depuis le jour où, quinze ans auparavant, il avait raconté dans son journal avec une évidente satisfaction le supplice des régicides ! L'antipapisme inné chez les Anglais se réveilla facilement et contribua à rendre impopulaire même parmi le haut clergé[4] la politique de tolérance de Jacques II.

1. Schickler, *Églises du refuge*, II, p. 356 (à la date du 1er oct. 1685).

2. *Diary*, 3 nov. 1685.

3. *Ibid.*, 5 mai 1686.

4. Ken, qu'on soupçonne de catholicisme, prêche sur la

« L'abrogation du test, écrit un publiciste contemporain, met les papistes et les protestants sur un pied d'égalité, mais la faveur du prince mettra ceux-là au-dessus de ceux-ci[1]. » Les allusions à la persécution sont innombrables. Nous en citerons une, parce qu'elle atteint le trône même : « Témoins, dit le pamphlétaire après avoir montré les dangers d'une tolérance du papisme, les bons et doux traitements que les protestants français obtiennent d'un roi dont la conscience est dirigée par le cœur tendre d'un jésuite[2]. »

La presse officielle essaya de corriger la déplorable impression causée par la Révocation : l'un des royalistes extrêmes affirma que la persécution était la seule arme de Louis XIV contre des séditieux et en déduisit qu'il fallait persécuter les dissidents anglais[3]. Quelques

persécution des huguenots : « Le sermon, note Evelyn, fut d'autant plus acceptable qu'il était inattendu. » *Diary*, 14 mars 1686.

1. *A Letter to a Dissenter in England by his Friend at the Hague*, 1688.

2. *Ibid.*

3. *Toleration and Liberty of Conscience considered, and proved Impracticable, Impossible, and even in the Opinion of the Dissenters, Sinful and Unlawful*, 1685.

mois plus tard, la cour ayant changé de politique envers les dissidents, le publiciste officiel approuve les efforts du roi pour venir en aide aux protestants français, « une sorte de presbytériens qui, pour ne pas devenir papistes, se sont réfugiés chez nous[1] ».

En soulevant l'Angleterre contre le catholicisme, la Révocation porta un coup funeste au gouvernement absolu. La Révocation entraîna la Révolution d'Angleterre. Par une intuition commune aux prophètes et aux hommes d'État, Jurieu s'en rendit nettement compte : « La persécution de France a ouvert les yeux aux Anglois et leur a fait voir où le Papisme les conduisoit et ce qu'ils en devoient attendre. Cette multitude incroyable de misérables françois fuyans la persécution, dont ils se sont vus accablés, les a fait penser à leur salut[2]. »

Affaibli par la réaction tory, le parti whig fut renforcé à l'avènement de Guillaume III par les immigrants huguenots. Ils l'aidèrent de leur plume et de leur épée. Ils lui apportèrent

1. *Some Expostulations with the Clergy of the Church of England touching their Loyalty*, 1688.

2. *Lettres pastorales*, III, lettre VI, p. 141-142.

aussi, dans un grand nombre de cas, un secours dont on commence seulement de mesurer l'importance, leurs capitaux. Les grands marchands huguenots de Londres et d'Amsterdam, les banquiers d'alors, appuyaient le nouveau régime. Le parti de la basse Église trouva des recrues dans les ministres huguenots, les Allix, les Drelincourt, les Samuel de l'Angle[1]. Guillaume III et surtout la reine Marie, sa femme, leur marquèrent une grande bienveillance. Pendant que le prince d'Orange conduisait son expédition en Angleterre, dans un moment de crise et d'angoisse, Marie écoutait les prières et les exhortations des deux réfugiés Pineton de Chambrun et Ménard[2].

Les réfugiés n'eurent guère d'efforts à faire pour adopter les dogmes politiques des whigs : ils encouragèrent les progrès du libéralisme dans l'Église anglicane, déclamèrent contre le papisme, proclamèrent leur haine pour Louis XIV.

1. Schickler, *Églises du refuge*, II, p. 330, sqq., donne une liste de pasteurs hugenots admis dans les ordres anglicans.

2. *Lettres et mémoires de Marie*, pp. 84, 89.

Pendant les débats sur les bills de tolérance et de compréhension, le docteur Wake, futur archevêque de Canterbury, publia une lettre où les ministres français blâmaient les dissidents d'avoir accepté la tolérance de Jacques II. « Les dissidents, ajouta-t-il, n'auraient jamais dû se séparer de nous pour des questions de rites ou de gouvernement ecclésiastique, qui ne constituent pas le fondement de la religion. D'autre part, les évêques auraient dû avoir plus d'indulgence pour la faiblesse de leurs frères[1]. » Ainsi donc, en une question de politique intérieure, on invoquait comme une autorité indiscutable l'opinion de l'Église persécutée.

Le papisme était naturellement l'ennemi des réfugiés, parmi lesquels certains refusèrent jusqu'à la fin de croire que leur roi les persécutait, attribuant leurs souffrances aux pernicieux conseils des jésuites. L'une des conséquences fâcheuses de la Révocation, ce fut d'accroître en Angleterre la haine du catholique. C'est Louis XIV qui fit échouer l'essai

1. *A Letter of Several French Ministers*, 1689.

de tolérance de Jacques II, c'est Louis XIV qui entrava les efforts de Guillaume III pour relâcher les rigueurs des lois pénales. Quand le monstrueux acte de 1700 fut voté, instituant une procédure d'exception qui aboutissait à déposséder les catholiques de leurs biens, un homme aussi droit qu'Evelyn écrivit : « C'est une loi rigoureuse, mais les mauvais traitements infligés par le roi de France à ses sujets protestants l'ont provoquée[1]. »

La haine des Anglais pour la France était une habitude séculaire[2]. « Les Anglois nous haïssent », disait Courtin à Louis XIV au moment où la littérature française jouissait en Angleterre d'une faveur générale[3]. Les réfugiés ne pouvaient manquer d'exaspérer ce sentiment. Peu après la Révocation, Louis XIV reçut de Barillon une dépêche lui rendant compte du tort qui lui était fait à Londres par « les plus emportés et les plus insolens

1. *Diary*, avril 1700.

2. Jusserand, *Shakespeare en France*, p. 113; Einstein, *Italian Renaissance in England*, p. 103, 185, 249. Sidney Lee, *French Renaissance in England*, p. 58, sqq.

3. Dépêche du 15 fév. 1677 (Forneron, *Duchesse de Portsmouth*, p. 113).

huguenots François, le ministre Satur, le ministre Lorthié, le ministre Langle, surtout un dangereux homme nommé Bibo faisant le philosophe, Justel, Daudé, Aimé, La Force, Lefèvre et Rosemond, et un vendeur de tous les plus meschans livres qui s'impriment en Hollande et ailleurs contre la religion et contre le gouvernement de France. C'est le Bureau, huguenot françois[1], qui en fournit à tout le monde, et il fait imprimer actuellement en françois et en anglois une lettre supposée qu'il dit avoir reçue de Nyort, où l'on rapporte cent cruautés exercées par ordre du Roy contre les Religionnaires... On parle à Londres fort librement dans les maisons de caffé de ce qui se passe en France sur cela, et beaucoup de gens s'imaginent et mesme disent tout haut que c'est une suite de ce que l'Angleterre n'est pas gouvernée par un Roy protestant et que les Anglois ne sont pas en pouvoir ny estat de secourir les pré-

1. François Bureau, « marchand-libraire, dans le Middle Exchange, dans le Strand ». Les livres auxquels il est fait allusion dans la dépêche sont peut-être : *An Account of the Persecutions of the Protestants in France; Cruelties at Montauban; The Present Misery of the French Nation compared with that of the Romans under Domitian*, etc.

tendus réformés leurs frères[1]. » En Angleterre comme en Hollande, les huguenots grands faiseurs de libelles organisèrent un mouvement antifrançais. Sans doute, l'ambassadeur avait raison de dire que les accusations contre la France étaient exagérées. Pendant tout le XVIII[e] siècle, les Anglais se figurèrent Louis XIV et Louis XV comme des sultans ou des despotes. Les contes que le réfugié Renneville débita sur la Bastille donnaient une idée fausse du gouvernement français[2]. Le préjugé populaire est raillé par Pope dans son factum contre le critique Dennis : il y montre Dennis devenu fou, « tressaillant quand quelqu'un frappe et courant à la fenêtre en s'écriant : Morbleu! un messager du roi de France, je mourrai à la Bastille[3]. » Voltaire le remarqua aussi : « En Angleterre, on parle de notre gouvernement comme nous parlons en France de celui des Turcs. Les Anglois pensent qu'on

1. A la date du 1[er] oct. 1685, Schickler, *Églises du Refuge*, II, p. 356.

2. *Inquisition françoise ou histoire de la Bastille*, Amsterdam, 1715, 2 vol. L'ouvrage est dédié à George I[er].

3. *Narration of the Frenzy of Mr. John Dennis.*

met à la Bastille la moitié de la nation française, qu'on met le reste à la besace, et tous les auteurs un peu hardis, au pilori[1]. »

La Révocation servit les whigs dans leur lutte contre la France et contre Jacques II et plus tard contre le Prétendant, tous deux protégés de la France. « Vous marcherez en sabots, dit un pamphlet presque contemporain de l'avènement de Guillaume III, à la mode de France; Monsieur[2] fera souffrir votre âme comme votre corps. Voici les moyens qu'il emploiera pour pervertir les protestants à la religion idolâtre des papistes : il enverra ses infaillibles dragons apostoliques parmi vous... Si vous tombez entre les mains des Français, votre corps sera condamné à un esclavage irrémédiable et votre âme (autant qu'ils en ont le pouvoir) sera livrée au démon[3]. » Au comble de la réaction tory des dernières années de la reine Anne, c'est le même argument qui sert contre une succession catholique. Un journal publie une

1. *Lettre à Thieriot*, 24 février 1733.

2. *Monsieur* était le surnom donné aux Français, traduction anglaise contemporaine : *French dog*.

3. *Jacobites' Hopes Frustrated*, 1690.

liste de huguenots persécutés « pour convaincre les jacobites protestants du traitement qu'ils doivent s'attendre à subir si jamais le Prétendant accède au trône, puisqu'il agira nécessairement d'accord avec la sanguinaire maison de B(ourbon), sans l'aide de laquelle il ne pourra jamais garder ce qu'il aura eu la chance d'obtenir[1] ».

L'influence des réfugiés est due moins aux tisserands de Spitalfields, aux 70 ou 80 000 huguenots qui s'établirent en Angleterre après la Révocation, qu'aux sergents intelligents de cette armée, les hommes de lettres, les journalistes, les pamphlétaires. Ils se rencontraient généralement à Londres au café du Rainbow (Arc en ciel), près de Inner Temple Gate, dans Fleet Street[2]. A la différence des Justel et des Colomiès de la Restauration, ils ne dépendaient ni de la cour ni de l'Église; gagnant leur vie comme journalistes ou exerçant une profession qui les affranchissait du patronage littéraire, ils

1. *Flying Post*, 7 mars 1712-3, dans Abbey and Overton, *English Church in the XVIII th. Century*, I, p. 764.

2. Texte, *J.-J. Rousseau et le Cosmopolitisme littéraire*, p. 18.

ressemblaient beaucoup à nos hommes de lettres actuels. Leurs réunions étaient présidées par Pierre Daudé, commis à l'échiquier. Autour du doyen, l'on remarquait le voyageur Misson, Rapin Thoyras le futur historien de l'Angleterre, Le Moivre, l'ami de Newton, et un membre de la Société royale, Cornand La Croze, collaborateur de Le Clerc à la *Bibliothèque universelle.* Le Clerc lui-même assista à ces réunions quand il vint à Londres prêcher à l'Église de la Savoy. Plus tard on y vit Coste, alors précepteur chez les Mashams[1]; plus tard encore, car la compagnie devenait moins choisie, l'excentrique Thémiseul de Saint-Hyacinthe[2]; enfin, en 1726, les vieux huguenots qui se retrouvaient encore dans le café aperçurent un nouveau venu dont la conversation dut leur apprendre qu'un singulier changement s'était fait en France, le jeune et sarcastique M. de Voltaire[3].

C'est dans des cafés pareils, à Londres et à Amsterdam, que, pendant la période qui s'étend

1. Cf. Chapitre x.
2. Cf. Chapitre xi.
3. Churton Collins, *Voltaire en France*, p. 78.

de la Révocation à la mort de Guillaume III, toute l'œuvre du XVIIIe siècle s'accomplit d'avance. Seuls, les réfugiés pouvaient établir une efficace communion d'idées entre l'Angleterre et le continent. Des hommes d'un plus grand talent ne se seraient pas si bien acquittés de la besogne. Les réfugiés seuls possédaient les qualités et les défauts nécessaires : la curiosité du journaliste empressé de savoir, mais peu soucieux de classer suivant une échelle de valeurs les informations qu'il obtient; la clarté du professeur et du vulgarisateur inséparable d'un certain manque d'originalité et de profondeur. Grâce aux réfugiés, les journaux de Hollande purent circuler en Angleterre et les idées anglaises pénétrer en France sous une forme assimilable parce qu'elles avaient été filtrées dans des cerveaux français. L'infatigable Desmaizeaux est le modèle de ces journalistes, parce qu'il est bien inférieur à Bayle et à Le Clerc : il correspond avec la plupart des savants d'Europe, leur procure de la réclame, publie des extraits et des résumés de leurs ouvrages, écrit des articles nécrologiques, édite des œuvres posthumes, tout en restant incapable

d'une idée personnelle. Lui et ses confrères ne reculent devant aucune indiscrétion, devançant en cela les « reporters » modernes. C'est ainsi qu'à sa grande surprise, Locke trouva un jour dans un numéro des *Nouvelles de la République des lettres* le compte rendu fidèle d'une de ses conversations particulières : c'est Coste qui l'avait recueillie [1].

Les réfugiés partageaient avec leurs coreligionnaires le grave défaut de dédaigner l'art. Quand parut l'*Histoire des variations*, l'ouvrage fut jugé long et ennuyeux [2]. Leur science est universelle, comme celle d'un critique. Leur chef de file, Pierre Bayle, fut toujours incapable de composer un livre : pour mettre un semblant d'ordre dans ses idées révolutionnaires, il imagina l'artifice d'une encyclopédie dont la composition est déterminée d'avance par la succession des lettres dans l'alphabet. Le chef-d'œuvre de la pensée réfugiée, c'est le *Dictionnaire critique*. Et ce n'est pas le seul

1. *Original Letters of Locke*, etc., London, 1832, p. 68-69.

2. « Le premier défaut du livre de M. Bossuet, c'est la longueur ; il demeurera enseveli sous sa grandeur et sous ses ruines. » Jurieu, *Lettres pastorales*, III, l. VI, p. 122.

recueil qui parut alors en Hollande : il faut y ajouter le *Dictionnaire* de Chauffepié, les *Mémoires* d'Ancillon, les *Vies* de Desmaizeaux, les *Éloges* de Le Clerc. Leurs journaux sont destinés à amorcer des dictionnaires et leurs dictionnaires sont des recueils en ana. C'est l'esprit même du XVIIIe siècle : tandis que les travaux littéraires et les œuvres d'imagination passent au second plan, l'avant-scène est occupée par des collections d'anecdotes, des mémoires et des mélanges, prétextes à d'inquiétantes incursions dans le domaine de la philosophie, de la théologie, de la politique. Pour rendre possible l'audacieux effort intellectuel dont le XIXe siècle fut témoin, il fallait passer au crible de la critique les doctrines traditionnelles; le travail aride de fouilles et de terrassements, le XVIIIe siècle s'en acquitta avec conscience. Mais les réfugiés avaient facilité cette tâche. Grâce à eux, l'Europe se familiarisa avec un esprit nouveau : l'esprit critique; le grand public commença à se mêler à des disputes confinées jusqu'alors aux écoles. A d'autres qu'à eux devait revenir le mérite de donner à ces raisonnements et à ces débats

une forme qui en redoublerait l'efficacité.

Un autre trait commun aux réfugiés, c'est le cosmopolitisme. Les uns étaient nés à Genève, d'autres en France : pareils à une tribu sémitique, ils erraient en Hollande, en Suisse, en Allemagne, en Angleterre. Après avoir prêché à Londres, Le Clerc s'établit à Amsterdam ; avant de vivre à Oates chez les Mashams, Coste fut correcteur d'imprimerie à Amsterdam, ensuite il voyagea en Allemagne et vint mourir à Paris[1]. Avocat à ses débuts, Rapin Thoyras s'enfuit en Angleterre à la Révocation, passe ensuite en Hollande où il sert dans l'armée de Guillaume d'Orange, prend part à l'expédition d'Angleterre et à celle d'Irlande, devient précepteur chez le duc de Portland, revient encore une fois à La Haye et termine à Wesel sa carrière aventureuse. Malgré ces vicissitudes, le souvenir du pays natal persiste ; sans doute il ne faut pas parler de patriotisme au sens que nous donnons aujourd'hui au mot, mais il serait injuste, par une exagération contraire, de ne pas remarquer le sentiment d'affection qui rattache

1. Voir chapitre x.

à la mère patrie les enfants qu'elle a reniés.

C'est par l'intermédiaire des réfugiés que correspondent les sociétés savantes[1]. Les réfugiés restés sur le continent tiennent à recevoir des renseignements sur l'Angleterre. « L'Angleterre, écrivit Bayle, est le païs du monde où les profonds raisonnemens métaphysiques et physiques, assaisonnés d'érudition, sont les plus goûtés et à la mode[2]. » On dirait qu'il se rend compte de l'excellent débouché qu'est l'Angleterre pour ses propres ouvrages. Pour Jurieu, « l'Angleterre est le lieu du monde le plus rempli d'esprits inquiets, aimant les changemens et qui aspirent aux choses nouvelles[3] ». Ainsi les réfugiés attribuaient à l'Angleterre leurs propres traits de caractère : la turbulence et la curiosité.

Comme leurs prédécesseurs et leurs successeurs, les réfugiés de la fin du XVII[e] siècle s'appliquèrent enfin à apprendre l'anglais : ils ne ressemblaient ni aux ambassadeurs du Grand

1. Voir, dans les *Lettres choisies* de Bayle, des lettres des Sociétés royales de Londres et de Dublin.

2. *Lettres choisies*, II, p. 706, 1710.

3. *Lettres pastorales*, IV, l. XIV, p. 329.

Monarque qui ne comprenaient pas le sens de l'expression *very wel*, ni à Saint-Évremond dont le séjour chez les grands s'accommodait fort bien d'une complète ignorance de leur langue maternelle [1].

1. Voir chapitre II.

CHAPITRE VIII

L'INFLUENCE POLITIQUE DES HUGUENOTS EN ANGLETERRE

II

Les pays étrangers où se réfugièrent les huguenots agissaient sur eux à la façon d'excitateurs cérébraux. Aussi est-il intéressant de rechercher quelle transformation subirent à ce moment leurs idées. C'est ce que nous allons faire en limitant l'enquête à trois questions : le latitudinarisme théologique, le libéralisme politique et la tolérance religieuse ; cette dernière question est d'ailleurs liée aux deux autres et il existe entre toutes trois des rapports communs.

Pendant son séjour à Montpellier, en 1676, Locke remarqua qu'il n'y avait place en France que pour le catholicisme et le calvinisme. Acte

de tolérance au sens le plus étroit du mot, l'édit de Nantes ne reconnaissait qu'une seule foi dissidente. Le pouvoir civil ne permettait pas plus à un protestant d'être hérétique qu'à un catholique. Mais en Hollande et en Angleterre, dès avant la Révocation, les réfugiés pouvaient se permettre sans trop de danger une certaine latitude de pensée. L'accusation de socinianisme portée contre Colomiès ne lui fit aucun tort dans l'esprit de l'archevêque son protecteur. L'hétérodoxie se propageait si facilement parmi les huguenots d'Angleterre que leurs frères plus calvinistes de Hollande poussèrent un cri d'alarme : « Nous avons appris par la bonne et excellente lettre que nous ont adressée Messieurs nos très chers frères les Pasteurs de la dispersion qui se trouvent présentement à Londres, que ce mal a passé la mer et qu'il se répand en Angleterre entre les frères de notre Communion et de notre langue [1]. » Cette citation est tirée d'une délibération du synode réuni à Utrecht en 1690 pour combattre l'hérésie parmi les réfugiés. Privé des sanctions de la justice cri-

1. Puaux, *Précurseurs français de la tolérance*, Dôle, 1880, App. II.

minelle, les anathèmes synodaux, malgré leur virulence, eurent peu d'effet. Les efforts des orthodoxes se dépensaient en mesquines intrigues comme celle qui aboutit à la révocation de Bayle. Eux qui s'étaient efforcés d'arrêter sous le poids d'une pierre tombale la croissance d'un arbre plein de sève, ils s'étonnaient de voir la pierre éclater sous la poussée de la vie.

Cette liberté théologique s'exerçait de deux façons : la doctrine latitudinaire qui faisait de la Bible la religion des protestants[1], donnait une grande importance aux travaux d'exégèse; tous les partis s'unissaient dans l'étude du divin message : les hétérodoxes pour rechercher la vérité, les orthodoxes pour alimenter d'arguments leur controverse avec les docteurs catholiques. C'était le temps où le catholique Richard Simon fondait, d'après M. Renan, la critique biblique moderne et c'est pour répondre à un des ouvrages de Richard Simon que Le Clerc écrivit son premier livre.

La méthode de Bayle était plus dangereuse.

1. « Je dis que la Bible est toute la Religion des Protestans. » Lecène et Le Clerc, *Conversations sur diverses matières de Religion*, 1687, p. 216.

Le premier exemple d'un savant qui mène la vie d'un véritable libre-penseur, l'esprit entièrement libéré des entraves d'une théologie traditionnelle, dénué de sensibilité au point de paraître uniquement une impassible et merveilleuse machine à raisonner, il ne doit pas être confondu avec un simple pyrrhonien, bien qu'il affecte quelquefois d'en être un. Le pyrrhonien d'alors écrivait dans l'esprit des *Pensées* de Pascal : ayant montré la futilité de l'effort humain pour percer les mystères métaphysiques, il se soumet à une raison spiritualiste supérieure, à la « raison du cœur ». Armé de sa redoutable dialectique, Bayle se contente d'opposer la raison et la foi. Dans tous les dogmes du christianisme, il s'amuse à montrer l'absurdité logique qui se dissimule ; sans user de sarcasmes, comme Voltaire devait le faire bientôt; sans même risquer d'allusions aux conséquences de sa méthode. Le petit exercice intellectuel terminé, il passe à un autre sujet. En dépit de sa critique destructive, dès qu'il est descendu de sa chaire, il mène la vie exemplaire d'un bon chrétien et d'un huguenot austère. Dans l'expression exté-

rieure de la foi, il n'a jamais connu de défaillance : à la différence de Montaigne, il n'était nullement enclin à des concessions dictées par l'intérêt personnel. Il est admirable pour sa scrupuleuse probité intellectuelle : le problème posé, il cherche la solution et la publie telle qu'il l'a trouvée, sans la moindre arrière-pensée. Mais il manque de charme : contemplant la vie avec ses yeux de myope, il n'en aperçoit que quelques détails; le mystère, la rêverie, la passion lui échappent. Et cependant, sphinx au sourire légèrement narquois, il reste pour nous une énigme psychologique.

En 1709, le fameux *Dictionnaire* fut traduit en anglais par J. P. Bernard, La Roche et autres, et une seconde fois, en 1739-1741, par Bernard, Birch, Lockman et autres. Depuis longtemps lu en Angleterre, où l'on en goûtait la clarté et l'intérêt, l'ouvrage avait été apprécié par un bon juge, Saint-Évremond : « Monsieur Bayle donne un tour si agréable à sa profonde érudition, que l'on n'en est jamais dégoûté[1]. » On pourrait reconnaître chez

1. *Œuvres*, VI, p. 292.

Shaftesbury, l'auteur des *Caractéristiques*, l'influence directe de Bayle.

Mais l'influence des huguenots hétérodoxes pèse peu quand on la compare à celle des orthodoxes. Bien des causes annulèrent l'effet du *Dictionnaire* sur la masse des lecteurs. Une bombe qui éclate fait moins de dégâts en plein air. Bien que suspectes aux yeux d'un archevêque qui ne les lisait point[1], les œuvres de Bayle purent circuler librement en Angleterre. D'un autre côté, un public plus nombreux lisait des manuels de piété signés par quelques-unes des savantes et illustres victimes de la persécution. La traduction par l'évêque Fleetwood du *Traité de la dévotion* de Jurieu n'eut pas moins de vingt-six éditions; les *Consolations d'une âme fidèle* de Drelincourt furent un succès de librairie bien avant que Defoe y ajoutât, en guise de commentaire, l'histoire extraordinaire de Mrs. Veal. Si, dans la lutte entre le déisme et le christianisme traditionnel qui marqua les premières années du XVIIIe siècle, le déisme fut vaincu, la cause en revient en partie à l'immense prestige de ces manuels.

1. Burnet, *Own Time*, VI, 55 n. (1833).

Chez de tels esprits, la politique s'unissait naturellement à la théologie : comme la Révocation hâta la transformation du calvinisme traditionnel, ainsi elle détruisit le système de gouvernement qu'implique le *Credo* politique du réformateur de Genève. Tant que les huguenots jouirent des libertés qui leur avaient été accordées par Henri IV, leurs docteurs prêchèrent la soumission. Quand la persécution se déchaîna, les uns vacillèrent tandis que d'autres maintenaient malgré tout la doctrine aujourd'hui incorporée à leur Somme théologique. Sans doute, la Révocation fit une œuvre de démoralisation en montrant l'insuffisance de la vieille doctrine en présence des faits. Au petit nombre de ceux qui réfléchissaient, la brusque volte-face de plusieurs théologiens respectés dut paraître affligeante. La soumission au roi, c'était un des boulevards de la foi, les docteurs l'avaient maintes fois répété, et maintenant ils le renversaient de leurs mains. Les auteurs protestants modernes, surtout ceux qui vivent à notre époque démocratique, vantent ces prédécesseurs de 1789 qui revendiquèrent à la face de l'absolutisme les droits

méconnus du peuple; mais, si l'édit de Nantes n'avait pas été révoqué, si le roi avait permis aux huguenots de continuer leur lutte obscure contre les vexations mesquines du clergé et des jésuites, il est hautement probable que les mêmes docteurs qui, en Hollande, proclamaient la souveraineté du peuple, auraient renouvelé dans des synodes officiels de France les excommunications portées jadis contre les « indépendants ». L'explication que Jurieu donna de sa volte-face fut franche et dénuée d'artifice : on devait obéir à Louis XIV tant qu'on était sujet de Louis XIV; contraints par la persécution à se ranger au parti d'un autre prince, c'est à ce nouveau prince que les protestants devaient désormais obéir; or il leur permettait d'avoir des opinions politiques nouvelles[1]. C'est ainsi que le trouble porté dans les consciences est la rançon du progrès.

Jusqu'à la veille de la Révocation, les huguenots proclamèrent le devoir de la soumission au roi. A défaut de déclarations solennelles faites par les synodes, puisque le dernier synode

1. *Lettres pastorales*, III, l. XV, p. 355.

toléré par le pouvoir est celui de 1660, nous pouvons enregistrer les affirmations individuelles des chefs du parti, à commencer par Jurieu: « Tous les Huguenots, écrivait-il en 1681, sont prêts de signer de leur sang cette doctrine qui fait la sureté des Rois, savoir que nos Rois ne dépendent pour le temporel de qui que ce soit que de Dieu ... que même pour cause d'hérésie et de schisme, les rois ne peuvent être déposés, ni leurs sujets absous du serment de fidélité, ni sous quelque prétexte que ce soit [1]. » Se faisant le porte-parole de ses coreligionnaires, il ajoutait : « Nous avons une fidélité à toute épreuve, et un fonds d'amour pour notre Prince qui ne se peut épuiser [2]. » Un autre pasteur, Fétizon, opposait l'enseignement de l'Église catholique à la fidélité huguenote, en montrant comment les protestants acceptaient le pouvoir absolu du roi : « Où est-ce qu'on enseigne communément que les Rois ne dépendent que de Dieu même et qu'ils ont un pouvoir divin que nulle personne ecclésiastique, nulle communauté de peuples ne leur peut ôter?

1. *Politique du Clergé de France*, p. 133.
2. *Ibid.*, p. 75.

N'est-ce pas dans la religion protestante ? Où est-ce qu'il est au moins permis de croire que la royauté n'est qu'une autorité humaine, qui demeure toujours soumise aux peuples qui l'ont donnée ou à l'Église qui la peut ravir ? N'est-ce pas dans l'Église romaine[1] ? » Dans sa fameuse dispute avec Bossuet, Claude affirmait la doctrine du droit divin des rois[2]. *Les nouvelles de la République des lettres* d'avril 1684 renferment une critique fort vive de Maimbourg : Bayle accuse l'historien catholique de mauvaise foi en prêtant aux protestants des opinions séditieuses; il lui oppose le décret d'Oxford daté de l'année précédente et condamnant Buchanan et Milton[3]. Le sujet le préoccupe; il y revient sans cesse, soulevant des objections, plaidant le pour et le contre à sa façon habituelle, mais nettement favorable à la doctrine de la soumission. La persécution ébranle un peu sa foi politique : les huguenots doivent-ils assister aux assemblées du « désert » ? S'il est vrai qu'il vaut mieux obéir à Dieu qu'aux hommes, qui donc décidera

1. *Apologie pour les Réformés*, La Haye, 1683, p. 177.
2. *Avis aux Réfugiés*, I.
3. *Nouvelles de la Rép. des Lettres*, I, p. 141.

quelle est la volonté de Dieu[1] ? L'avènement de Jacques II va permettre aux protestants de montrer qu'ils sont sujets fidèles : « Les protestans n'ont jamais eu une plus belle occasion de prouver s'ils ne se vantent pas à tort d'être fidèles à leur souverain, quelque religion qu'il suive[2]. » Avec son acuité d'esprit Bayle semble avoir entrevu que le monde renonçait pour quelques siècles au moins à cet internationalisme chrétien où la Rome catholique du moyen âge mettait son idéal et dont les protestants avaient d'abord eu de la peine à se déshabituer : le genre humain ne se partagerait plus en chrétiens et païens ni les peuples de l'Europe occidentale en catholiques et protestants ; on serait avant tout Anglais ou Français ou Allemand.

L'année même de la Révocation, Elie Merlat, pasteur réfugié à Lausanne après avoir été emprisonné en France, publia un traité sur le pouvoir absolu des souverains, composé quatre ans auparavant, et qu'en dépit des persécutions subies, il eut le courage de ne pas modifier. Les sujets doivent au roi « l'adoration

1. *Nouvelles de la Rép. des Lettres*, juillet 1684, p. 466.
2. *Ibid.*, mai 1685, IV, p. 554.

civile [1] »; ils n'ont pas même le droit de discuter ses ordres : « S'il est loisible aux sujets en de certains cas d'examiner leurs princes, et de leur faire rendre compte de leurs actions, le lien de l'union publique est rompu, et la porte est ouverte à toutes les séditions [2]. » On entend comme un écho des théories de Hobbes. A l'origine tous les hommes sont égaux et libres, mais le péché déchaînant la guerre, la Providence a voulu que l'ambition d'un petit nombre d'hommes, en soumettant le genre humain à l'obéissance, contribuât à son salut [3]. Le pouvoir absolu n'est pas bon en soi, mais c'est le remède suprême grâce auquel Dieu a sauvé l'homme [4].

Ici, c'est l'enseignement calviniste qui trouve son expression. A la différence des catholiques, les théologiens huguenots n'admettaient pas une exception à la règle d'obéissance qu'ils avaient prescrite, pas même celle d'une insurrection dont la religion fût la cause.

1. *Traité du pouvoir absolu des souverains*, Cologne, 1685, p. 155.

2. *Ibid.*, p. 159.

3. *Ibid.*, p. 25.

4. *Ibid.*, p. 28.

Nous avons déjà cité l'opinion absolue de Jurieu. Pareils aux premiers chrétiens, ils ne voulaient résister à leurs bourreaux que par une silencieuse résignation : « Le Prince, écrivit Jurieu, est maître de l'extérieur de la religion ; s'il ne veut pas en permettre d'autre que la sienne, si l'on ne peut obéir, on peut mourir sans se défendre, parce que la véritable religion ne se doit pas servir des armes pour régner et pour s'établir[1]. » « Nous nions, dit Merlat, que la rébellion puisse estre légitime aujourd'hui pour cause de religion[2]. » Les ministres tenaient le même langage que Bochart disant trente ans auparavant : « Aux rois appartient le gouvernement extérieur de l'Église de Dieu[3]. »

Après la Révocation, le changement d'opinion fut rapide : l'éducation politique de l'Angleterre et de la Hollande était bien plus avancée que celle de la France ; ensuite la question de la soumission au roi qu'on agitait jusqu'alors

1. *Derniers efforts de l'innocence affligée*, 1682, p. 177-178.

2. *Traité du pouvoir absolu des souverains*, p. 249.

3. *Lettre à M. Morley*, p. 23.

en l'air comme un simple thème de discussions académiques, se posa soudain sous l'aspect d'un problème pratique qu'il fallait résoudre à nouveau et d'urgence. La plupart des huguenots considéraient la Révocation comme une mesure passagère prise à l'instigation des jésuites ; dès que le roi serait mieux informé, il ne manquerait pas de revenir sur ses édits injustes ; les exilés pourraient retourner au pays natal et jouir de leurs propriétés qui leur seraient rendues. Les mois s'écoulant sans que cet espoir se réalisât, il se forma deux partis parmi les réfugiés : d'un côté c'étaient les hommes de lettres et les diplomates, gens naturellement paisibles et qui conseillaient de temporiser ; de l'autre, la grande masse du peuple, sur qui retombait tout le poids de la persécution, les prédicants au tempéramentviolent, les officiers des armées de terre et de mer qui avaient renoncé à leurs grades; tous mettaient leur confiance dans les armes et nourrissaient l'espoir extravagant d'une insurrection victorieuse. Quand la chute de Jacques II parut imminente, le parti de la résistance manifesta plus ouvertement ses sen-

timents. C'est lui qui fournit au prince d'Orange ses soldats et ses pamphlétaires, tirailleurs d'avant-garde chargés de jeter le trouble parmi les partisans du pouvoir absolu en Europe quelque temps avant que l'expédition du prince ne débarquât à Torbay. L'avènement de Guillaume III et la guerre qui suivit ne firent que fortifier le parti de la résistance, de sorte que dorénavant les mots de protestant et de républicain sont devenus en France presque synonymes.

Les pamphlétaires n'ont pas reçu toute l'attention qu'ils méritent ; Bayle les attaqua à plusieur reprises[1], Jurieu refusa de reconnaître en eux des alliés[2]; mais leur influence dans la lutte entre les Stuarts et les whigs n'est point à dédaigner. Longtemps avant de l'attaquer par les armes, le prince d'Orange avait cherché à ruiner son beau-père dans l'opinion anglaise. « Plusieurs libelles et pamphlets, écrit Luttrell

1. *Avis aux Réfugiés,* passim. « Ces misérables libelles doivent leur renom à la misère de quantité de réfugiés désœuvrés... obligés, pour subsister dans les pays étrangers, à y devenir auteurs de tant de si misérables compositions. » *Lettres choisies,* II, 376, n.

2. *Droits des deux Souverains.*

au printemps de 1688, viennent d'être imprimés et dispersés; il en vient beaucoup de Hollande[1].»

Ce n'étaient pas les productions du clergé de Londres, des Stillingfleet, des Tenison et des Tillotson, levant l'étendard de la guerre sainte contre la presse royale chargée de répandre les ouvrages les plus savants des docteurs catholiques[2]. Seuls, les Anglais cultivés, les ecclésiastiques et les universitaires lisaient cette littérature grave et sérieuse. La populace crédule qui avait tour à tour accepté la légende d'un complot papiste et d'un complot presbytérien, dévorait les petits feuillets grossiers et mordants qui arrivaient d'Amsterdam en ballots. Brefs, incisifs, violents, ils se lisent encore, sinon avec l'intérêt que donne l'actualité, au moins sans ennui. Les plus populaires sont publiés en français et en anglais, afin d'atteindre à la fois Louis XIV et Jacques II. Telle est entre autres la lettre du

1. *Diary*, I, p. 634.

2. Beljame, *Le public et les hommes de lettres au XVIII[e] siècle en Angleterre*, p. 194, 423; Lambin, *Rapports de Bossuet avec l'Angleterre*, 1909 (dans *Bulletin du Bibliophile*).

Père La Chaise au Père Petre, le conseiller privé de Jacques[1]. Les jésuites, y est-il dit, ont décidé de massacrer tous les protestants de France le même jour; le roi consent à donner les ordres nécessaires en échange de l'absolution d'un horrible crime domestique que lui accorde son confesseur. Au moment d'expédier les ordres cachetés, Louis XIV, saisi de scrupules, confie le secret au prince de Condé. Celui-ci tend un piège au confesseur et l'oblige à révéler le complot. Cinq jours après, le prince meurt empoisonné et les protestants sont livrés aux dragons. « En Angleterre, ajoute le Père La Chaise, il est impossible de procéder de même, je vous conseille donc d'adopter notre projet primitif », c'est-à-dire de couper la gorge aux protestants. La lettre est datée du 6 juillet 1688[2].

Une autre production sortie de la même officine est intitulée : *Correspondance amoureuse de Polydorus, roi des Goths, et de Messaline, ex-reine*

1. *Letter of Père La Chaise to Father P... s.*

2. Voir aussi : *The Jesuit Unmasked or a Dialogue between Père La Chaise, Father Peter, and Father Taschart, translated out of the French,* 1689.

d'Albion. La lutte terminée et Jacques II vaincu, au lieu de prêter au roi détroné le projet de massacrer ses sujets, on l'accable de sarcasmes[1].

A la même époque parurent des ouvrages plus sérieux : des deux côtés en Angleterre on paraissait vouloir en appeler aux docteurs de France. Dans un catalogue des traités anti-catholiques publiés sous le règne de Jacques II[2], sur 231 traités, on ne compte pas moins de 11 réponses à des œuvres de Bossuet. Si Bossuet était le champion catholique, les protestants lui opposèrent Jurieu. Aux manuels de piété de celui-ci nous pouvons ajouter deux ouvrages de polémique : l'*Avis aux protestants d'Europe* et les *Soupirs de la France esclave*[3].

Les violents avec Jurieu à leur tête et les modérés sous la conduite de Bayle trouvèrent

1. *Love Letters betwen Polydorus, the Gothic King, and Messalina, late Queen of Albion*, 1689.

2. *A Catalogue of all the Discourses published against Popery during the Reign of James II*, 1689.

3. *Seasonable Advice to all Protestants in Europe for uniting and defending themselves against Popish Tyranny* (1689) et *Sighs of France in Slavery Breathing after Liberty* (1689).

dans la Révolution de 1688 l'occasion de publier leur théologie politique.

« Ci-devant, dit Bayle, vos écrivains, soit de bonne, soit de mauvaise foi, se défendoient soigneusement d'être les approbateurs des pernicieuses maximes d'Hubert Languet... A quoi pensent-ils donc aujourd'hui en publiant tant de livres où, sans détour et sans réserve, ils étalent les mêmes dogmes et les poussent encore plus loin[1]? » Sous l'empire des mêmes nécessités politiques, les mêmes doctrines reparaissaient à un siècle de distance. Les chefs religieux conseillent toujours à leurs adhérents de ne pas attaquer le pouvoir séculier, mais quand le conflit éclate, ils changent de sentiment. Les premiers chrétiens, qui avaient entendu saint Paul enseigner l'obéissance à l'empereur romain, s'aperçurent bientôt que les invectives du Voyant de Patmos contre le tyran cadraient mieux avec la situation. Malgré Calvin, les huguenots, exaspérés par la persécution, s'apprêtaient à écouter à nouveau les *Vindiciæ contra tyrannos*. Les circonstances

1. *Avis aux réfugiés*, p. 83-84.

favorisaient un réveil des doctrines démocratiques du XVIe siècle. Il fallait à la Révolution d'Angleterre des apologistes sur le continent. Le héros du protestantisme, Guillaume III, quoique roi, tenait son titre de la volonté du peuple anglais. Pour une fois le protestantisme et une doctrine libérale trouvaient en face d'eux la foi catholique et l'absolutisme. Des apologies parurent donc et il faut entendre par là des œuvres plus habiles et moins grossières que les productions des pamphlétaires à gages; c'étaient des pamphlets néanmoins, parce que, au lieu de sortir de méditations désintéressées, ils étaient occasionnés par la nécessité de combattre pour une cause politique. Depuis quelques années, à l'aide de ses *Lettres pastorales*, que les efforts de la police française ne pouvaient arrêter à la frontière de Hollande, Jurieu réfutait les nombreux ouvrages de controverse publiés en France; Bossuet et Pélisson avaient senti le vent de la massue que leur adversaire maniait avec l'énergie d'un héros antique. A côté de la polémique théologique, chaque lettre contenait des nouvelles; c'étaient le récit d'une dragonnade, la prophétie d'une bergère

des Cévennes, le témoignage d'un prédicant au pied de la potence ou d'un galérien mourant sous le fouet du garde-chiourme. A l'aube de l'année 1689, les nouvelles qui parvenaient tous les quinze jours aux réfugiés portaient avec elles de l'espoir; sous le titre d'*affaires d'Angleterre*, leur consolateur spirituel leur contait la chute du tyran papiste et le triomphe du héros protestant. Mais à la joie des lecteurs de Jurieu il devait se mêler l'amertume des scrupules de conscience : Jacques n'était-il pas après tout l'oint du Seigneur et Guillaume un usurpateur? Dans cette délivrance miraculeuse ne fallait-il pas se défier du piège tendu aux saints? A ces questions qu'il prévoyait, que dis-je? qu'il se posait à lui-même, Jurieu avait une réponse prête[1].

En principe, tous les hommes sont libres et égaux, mais leurs péchés rendent une autorité nécessaire. Ils ont choisi des lois et des gouvernants en faveur desquels ils ont renoncé à la souveraineté, mais non sans faire quelques réserves. Dans tous les cas un contrat exprès ou tacite

1. *Lettres pastorales*, III, l. XX-XVIII (1er avril-16 mai 1689.)

règle les rapports du prince et de ses sujets; celui-ci a juré de gouverner conformément aux lois, ceux-ci ont fait serment d'obéir à leur prince. Si le prince viole son serment, le contrat devient caduc de plein droit et, la souveraineté revenant au peuple, le roi perd sa couronne. Si le roi meurt, le contrat devient aussi caduc, et le peuple doit se choisir un autre prince. La monarchie est donc élective et l'élection est l'essence de la monarchie française[1].

Le roi règne donc de par la volonté du peuple et non de droit divin; mais Dieu sanctionne le choix du peuple et, tant que le contrat subsiste, c'est un péché de désobéir au souverain: « Les Rois sont les lieutenans de Dieu, ils sont ses vicaires, ses images vivantes. » Comme l'homme, quoique créé à l'image de Dieu, est fils de l'homme, ainsi le roi institué par le peuple est le représentant de Dieu sur la terre[2]. Pourquoi donc Jacques a-t-il perdu la couronne? Parce qu'il a tenté de « violer les consciences », usurpant un pouvoir qu'aucun homme n'a pu

1. *Soupirs de la France esclave.*
2. *Lettres pastorales,* III, l. XVI, p. 367.

lui donner puisque nul « n'a le droit de faire la guerre à Dieu ».

Sans doute, Jurieu, emporté par la logique, serait devenu républicain s'il n'avait été aumônier du prince d'Orange. Aux rois il donne d'une main ce qu'il s'efforce de retirer de l'autre.

Dès 1682, il montra son admiration pour Shaftesbury. « Il a peut-être, dit-il de lui, l'âme un peu trop républiquaine pour être habitant d'une monarchie : mais nous ne le croyons pas capable des lâchetés dont on l'accuse[1]. » Dans les *Soupirs de la France esclave* (1690), il attaque Louis XIV, qu'il accuse d'être usurpateur, la souveraineté appartenant aux États généraux. Historiquement, son argumentation n'a aucune valeur, mais il est intéressant de rappeler que peu avant la Révolution française, le même livre fut réimprimé sous le titre de *Voix d'un patriote*. Dans son indignation contre Louis XIV, Jurieu, prenant le flambeau de la main de Languet et des niveleurs, anglais ou huguenots, le repassait ainsi aux révolutionnaires de 1789.

1. *Derniers efforts de l'innocence affligée*, p. 214.

Derrière le général se presse la foule des lieutenants : Jacques Abbadie qui, après avoir prêché en Prusse la soumission aux rois, écrivit, à la demande, paraît-il, de Guillaume III, une apologie de la Révolution. Il commence ainsi : « Les Roys sont les lieutenans de Dieu... les offenser, c'est n'avoir aucun respect pour la gloire de Dieu dont ils sont l'image et pour la majesté du peuple dont ils sont revêtus [1]. » L'autorité du roi n'est pourtant pas celle d'un subordonné. A la différence du pouvoir divin, celui du roi est limité. Même un conquérant, devenant le roi d'un peuple conquis, conclut avec les vaincus un traité aux termes duquel il s'engage à protéger leur vie et leurs biens [2]. Le contrat ne donne au roi que les droits que possède à titre individuel l'homme libre, et ceux-ci ne sont pas absolus. Le peuple choisit ses rois, mais Dieu les dépose s'ils trahissent sa confiance. La fuite et l'abdication de Jacques II ont été voulues par la Providence ; le peuple anglais ayant

1. *Défense de la Nation Britannique, où les Droits de Dieu, de la Nature et de la Société sont clairement établis au sujet de la Révolution d'Angleterre contre l'auteur de l'Avis important aux Réfugiés,* Lond., 1692 (La Haye, 1693), p. 107.

2. *Ibid.*, p. 114.

librement accepté Guillaume pour son roi, lui a donné un titre plus solide que celui de son prédécesseur [1]. Plusieurs restrictions sont imposées au droit d'insurrection, la principale étant de dénier ce droit à ceux qui ne reprochent au prince que des cas d'injustice individuelle [2]. Enfin la monarchie limitée est représentée comme le gouvernement parfait [3].

La théorie du contrat social sur laquelle les publicistes du XVIIe siècle fondaient la monarchie limitée, devint rapidement populaire parmi les réfugiés. « C'est l'Évangile du jour parmi les Protestans », écrivait Bayle [4]. Il était du petit nombre de ceux qui n'acceptèrent pas ces nouveautés. Le développement de ses opinions politiques est caractéristique de sa nature d'esprit complexe. Élevé par des jésuites français, plus tard étudiant en théologie à Genève et professeur dans l'orthodoxe académie de

1. *Défense de la Nation Britannique*, pp. 209-215.

2. *Ibid.*, pp. 279-280.

3. *Ibid.*, p. 257. Abbadie écrivit aussi : *Histoire de la dernière conspiration d'Angleterre* (celle de Preston) *avec le détail des diverses entreprises contre le roi et la nation qui ont précédé ce dernier attentat.* Londres, 1696.

4. *Lettres choisies*, II, p. 453.

Sedan, avec Jurieu pour collègue et ami, il accepta une chaire de philosophie dans un petit collège hollandais de Rotterdam (la *Schola illustris*). La plus grande partie de sa vie se passa donc parmi des républicains et sous un gouvernement républicain; en Hollande, ses meilleurs amis furent les quelques républicains qui vénéraient la mémoire des infortunés frères de Witt, aussi le prince d'Orange tenait-il Bayle pour suspect[1]. Cependant la confiance de Bayle dans le régime absolu resta entière. Éloigné du peuple par son caractère d'homme d'étude, incapable de partager l'enthousiasme général pour Guillaume, plein d'une affection très grande et très sincère pour son pays natal, il ne pouvait se joindre au parti de la résistance. Des motifs d'ordre privé que l'on connaît mal le poussaient à contredire Jurieu. Son genre d'esprit lui faisait goûter le dessein de révéler l'erreur cachée dans les vérités généralement acceptées ; aussi peut-on conclure des témoignages internes que Bayle est bien l'auteur de l'*Avis aux réfugiés*. C'est Bayle qui, en réfutant la théorie

1. *Lettres choisies*, II, p. 461 ; *Nouvelles lettres*, II, p. 240.

politique exposée dans les *Lettres pastorales*, a écrit la dernière et la plus habile apologie de l'absolutisme. Dans le numéro des *Nouvelles de la République des lettres* de septembre 1684, la discussion sur la loi des majorités contient en germe l'un des arguments principaux de l'*Avis aux réfugiés*[1]. Bien que ce soit un non-conformiste anglais qui signe le *Commentaire philosophique*, cependant quand il parle de la souveraineté, il ne décide point si l'origine en est divine ou populaire : même sous son déguisement, Bayle ne tenait pas à renoncer entièrement à ses convictions personnelles.

L'*Avis aux réfugiés* est divisé en deux parties : dans la première, l'auteur anonyme reproche aux réfugiés d'écrire des libelles contre le roi de France, et parle des événements contemporains, révolte des Vaudois, succès des Français dans la guerre ; dans la seconde, la doctrine de la souveraineté du peuple[2], « cette chimère favorite », est combattue par quelques arguments très forts. De cette doctrine découle

1. Vol. II, p. 699-700. On sait que les quinze premiers volumes seuls sont de Bayle.

2. *Avis aux réfugiés*, p. 97.

le droit pour le peuple de se soulever contre le prince, l'individu ayant dans tous les cas la permission de juger les décisions de l'exécutif. L'anarchie doit naturellement en résulter. « Si les peuples se réservoient le droit d'examen et la liberté d'obéir ou de ne pas obéir, selon qu'ils trouveroient de la justice ou de l'injustice dans les ordres de ceux qui commanderoient, il ne seroit pas possible de conserver le repos public[1]. » Ensuite, si le peuple est souverain, la décision de la majorité ne vaut pas pour la minorité ; si la majorité use de coercition, elle agit injustement, nul reproche ne pouvant être adressé à la minorité qui appelle à son secours l'étranger. Enfin, les serments de fidélité n'ont aucune valeur, puisqu'à chaque instant, au jugement d'un particulier, l'intérêt supérieur du peuple pourra exiger que le serment ne soit pas tenu[2].

Personne ne niera la force de ces arguments. La doctrine libérale est une arme à deux tranchants qui, en abattant le tyran, inflige des blessures au peuple. La France au XIXe siècle

1. *Avis aux réfugiés*, p. 88.
2. *Ibid.*, pp. 101-112.

a souffert du sentiment qu'avait le peuple de son droit de remédier aux abus par l'insurrection. Mais les événements, au moins en Angleterre et aux États-Unis, ont montré que Bayle était allé trop loin : les masses populaires peuvent apprendre quelquefois à se gouverner elles-mêmes.

Tout le monde sans doute acceptera comme vraie la proposition suivante: « Il faut nécessairement dans toutes les sociétés qu'une ou plusieurs personnes jugent en dernier ressort et sans appel, et avec l'autorité de punir les contrevenans que telles ou telles choses doivent êtres faites ; que c'est ceci ou cela qui est la vraie interprétation et la bonne application des lois [1]. » Il restait au sens pratique des Anglais à découvrir par quels ingénieux expédients une Chambre représentative exerce le pouvoir suprême, par l'intermédiaire d'une de ses commissions, le conseil des ministres; et comment l'on assure aux juges l'indépendance en les rendant inamovibles. C'est ainsi que le génie d'un peuple peut faire servir au progrès

1. *Avis aux réfugiés*, p. 89.

les théories en apparence les plus destructives. Pas plus que la guerre le gouvernement n'est une science, c'est un art où l'intuition vaut les meilleurs raisonnements.

A côté des arguments généraux, l'on remarque quelques arguments de détail suggérés par les événements contemporains. Le non-jureur Jeremy Collier les aurait utilisés s'il les avait connus. Les jacobites irlandais sont-ils des rebelles? Les réfugiés sous les ordres de Schomberg les traitent comme tels et cependant les Irlandais ont le roi d'Angleterre à leur tête. La réponse est facile : l'Irlande étant devenue une dépendance de l'Angleterre par droit de conquête, est obligée de reconnaître le souverain choisi par l'Angleterre. Si l'empereur devenant calviniste était déposé par les princes électeurs, les protestants ne prêcheraient-ils pas dans toute l'Europe la soumission aux rois? La question est captieuse : il y avait de la cruauté à la poser.

Il ne manque à ce petit livre qu'une seule remarque dont le cynisme aurait plu à Bayle : à savoir que de nombreux groupes d'hommes sont constamment en train d'adapter leurs

convictions, politiques ou autres, à des nécessités imprévues. Comme l'avènement de Henri de Navarre au trône de France avait converti les catholiques extrêmes à la doctrine de la souveraineté du peuple, ainsi la Révolution de 1688 apparut aux huguenots l'argument convaincant en faveur de la même doctrine.

Entre Bayle et Voltaire on peut noter plus d'une analogie frappante. Leurs opinions sur la politique intérieure de la France coïncident. Persécutés par des pasteurs huguenots et des prêtres catholiques également fanatiques, ils rêvaient une alliance impossible entre le roi et les hommes de lettres libres-penseurs et tolérants. Il est certain que Bayle correspondit avec Pélisson, secrétaire d'État de Louis XIV. Il est probable qu'il fit dans l'*Avis aux réfugiés* toutes les concessions dont il était capable. Mais comme la présence à la messe était la condition du retour en France, il écarta la tentation. L'opinion publique le récompensa. Boileau, alors dictateur dans la république des lettres, fit l'éloge du *Dictionnaire*. Malgré les édits, les juges devaient admettre la validité du testament de Bayle.

C'est pour des raisons différentes que Basnage ne donna pas son adhésion aux doctrines libérales. Bien que gendre de Jurieu, il resta un modéré. Saumaise, Amyraut, Claude, à son avis, étaient allés trop loin en exaltant le droit divin[1], mais Bayle avait raison en gros. Tenu en haute estime par les États généraux, il s'efforça, dans les différentes missions diplomatiques dont ils le chargèrent, d'arracher quelques concessions à la cour de France. Désireux d'obtenir le retour de ses coreligionnaires en France, il crut opportun de publier son sentiment sur la question. Il écrivit donc comme son beau-père, mais dans un esprit différent, des *Lettres pastorales* aux huguenots qui étaient restés en France. « Souvenez-vous uniquement, leur dit-il, des maximes évangéliques et des principes que nous posons après l'Écriture Sainte, et que nous vous enseignerons jusqu'à la fin de notre vie sans varier, que la fidélité pour le Souverain doit être inviolable, non seulement par la crainte, mais pour la conscience[2]. » Il

1. *Histoire des ouvr. des savans*, avril 1690, p. 368.

2. *Instruction Pastorale aux Réformés de France sur la Persévérance dans la Foi, et la Fidélité pour le Souverain.*

déconseille la tenue d'assemblées du « désert », préférant à leur place le culte domestique : « Ne vous attirez point par des Assemblées tumultueuses et par un zèle indiscret de nouveaux malheurs, qui, dans le temps présent, paraîtront sortir du sein de la Justice, plutôt que de la haine et de la différence de Religion[1]. » Sous aucun prétexte ils ne doivent porter des armes : « Vous devez être sensibles à l'honneur de votre Religion... qui n'autorise jamais le port ni l'usage des armes pour sa conservation[2]. »

Ces paroles diplomatiques ne répondent pas au sentiment général des réfugiés : en Angleterre, ils deviennent des whigs; pour eux l'intérêt de la France est celui des tories. Plus tard, ils soutiennent la dynastie de Hanovre. Dans une adresse au roi George présentée par les marchands de Londres peu avant la révolte de 1745, sur 542 noms, le Rév. D. Agnew a reconnu 99 réfugiés[3]. On peut conclure de ce

— *Lettre Pastorale aux Fidèles Réformés de France.* Rott., 1719, p. 29.

1. *Ibid.*, p. 21.
2. *Ibid.*, p. 24.
3. *Bulletin Soc. prot. franç.*, XXI, p. 191.

fait que le cinquième à peu près du commerce anglais était entre les mains des huguenots. C'étaient les capitalistes, les gros banquiers du temps. Leur activité dans la cause des whigs amena les tories à prendre contre eux diverses mesures. L'acte d'établissement voté sous un ministère tory contient un article qui, dirigé en apparence contre les favoris hollandais de Guillaume III, atteint aussi les réfugiés. En 1705, la majorité tory rejeta à la Chambre des communes un bill de naturalisation, de peur d'assurer l'élection de députés whigs, en accordant le droit de suffrage à des étrangers[1]. En 1711, les tories proposèrent comme condition d'éligibilité aux Communes la possession d'une propriété foncière, afin d'écarter les négociants et les banquiers[2].

Le problème de la tolérance est un problème politique aussi bien que théologique. Pour les réfugiés établis en Hollande et en Angleterre, la tolérance civile ne se rapporte qu'à la politique du roi de France. Mais dans les églises du refuge la question de la tolérance ecclésias-

1. Burnet, *History of Our Own Time*, V, p. 199.
2. Swift, *Examiner*, n° 44.

tique fut soulevée par l'intolérance même des synodes à l'égard des ministres hétérodoxes. Dans ces divers débats il s'affirma bientôt deux théories qui mirent une fois de plus aux prises Bayle et Jurieu.

Bayle ayant appris que son frère resté en France était mort en prison pour cause de religion, écrivit un violent réquisitoire contre les persécuteurs[1] : il en tira bientôt une théorie de la tolérance. Le clergé catholique fondait son principal argument sur ces paroles du Christ dans une parabole : « Contrains-les d'entrer. » Bayle s'efforça d'abord de prouver qu'il faut rejeter l'interprétation littérale : la contrainte ne peut donner la foi, elle dément la douceur du Christ, elle confond le juste et l'injuste, elle cause des guerres civiles, elle rend le christianisme odieux aux païens, elle est une tentation de pécher, les dragons perdant leur âme en obéissant à leur maître, elle justifie la persécution dont les premiers chrétiens furent les victimes, elle donne le droit à toute secte de per-

1. *Ce que c'est que la France toute Catholique sous le règne de Louis le Grand*, Rott., 1686.

sécuter au nom de la vérité qu'elle croit posséder[1].

Après ces premières passes, le vrai combat s'engage. La conscience est pour chacun le souverain juge qu'on est contraint d'écouter. Des causes invincibles nous empêchant souvent de découvrir la vérité, tout ce que Dieu demande de nous c'est la sincérité. Si un païen est coupable devant Dieu, ce n'est pas parce qu'il est idolâtre, mais pour des crimes commis contre sa conscience. Le crime impardonnable, c'est de désobéir à la conscience, de manquer de sincérité : « Dieu n'exige, ni de l'orthodoxe, ni de l'hérétique, une certitude acquise par un examen et une discussion scientifique, et par conséquent, il se contente, et pour les uns, et pour les autres, qu'ils aiment ce qui leur paraîtra vrai[2]. » Un hérétique de bonne foi a autant droit au respect que le croyant. Contraire à l'ordre de choses établi par Dieu, la persécution n'est pas seulement criminelle, mais absurde[3].

1. *Commentaire philosophique sur les Paroles de Jésus-Christ : Contrains-les d'entrer, ou Traité de la Tolérance universelle*, 2 vol. (2[e] éd.), Rott., 1712. Part. I.

2. *Ibid.*, I, p. 468.

3. *Ibid.*, Deuxième partie.

La réfutation du *Commentaire philosophique* fut écrite par Jurieu, qui agissait toujours sur l'inspiration du moment. Quand il s'élève un conflit entre la loi révélée de Dieu et les commandements de la conscience individuelle, ce qui arrive souvent, si la conscience est le souverain juge, la loi de Dieu est vaine. La justice et l'équité dépendant du caprice individuel, la responsabilité du criminel doit disparaître. Un assassin comme Ravaillac, qui poignarde Henri IV pour obéir à sa conscience, ne peut en bonne justice être mis à mort. Il n'y a point donc de condition plus heureuse, d'après le *Commentaire philosophique*, que celle d'un cannibale, innocent puisque sa conscience n'est pas éclairée et libre de suivre les instincts les plus vils de la nature humaine. Pour Jurieu, la conscience errante a le pouvoir et non le droit de commander; la source du droit, c'est la justice, c'est la vérité, et non leur parodie, leur contrefaçon[1].

1. *Du Droit des Deux Souverains en matière de Religion, la Conscience et le Prince*; *contre un livre intitulé Commentaire philosophique sur ces Paroles de la Parabole : Contrains-les d'entrer*, Rott., 1687.

Dans un supplément au *Commentaire philosophique*, publié en 1687, Bayle répondit à l'attaque de Jurieu. Sur la question de la tolérance, on ne peut distinguer entre l'orthodoxie et l'hérésie. En obéissant au commandement du Christ de faire l'aumône, un homme qui secourt un faux pauvre n'en obéit pas moins au commandement; donc un hérétique qui contraindrait un orthodoxe à renoncer à sa foi obéirait au commandement du Christ : « Contrains-les d'entrer. » Le protestant a autant le droit de persécuter que le catholique, le païen que le chrétien; toute l'argumentation des intolérants repose sur des distinctions sans valeur.

Jurieu avait prévu l'objection en avançant une théorie audacieuse et intransigeante. Le droit de persécuter est un droit divin, accordé par Dieu au magistrat chrétien. Nulle Église chrétienne ne peut lutter avec succès ici-bas contre les ténèbres et le péché sans le secours de la force. Le christianisme primitif ne l'aurait jamais emporté sans l'aide des empereurs chrétiens qui abattaient les sanctuaires païens et interdisaient le culte des fausses divinités. « C'est la volonté de Dieu que les rois de la

terre dépouillent la bête et brisent son image[1]. » Le roi de France n'a aucun droit de persécuter les huguenots, car ce sont des chrétiens « confessant Dieu et Jésus-Christ conformément aux trois symboles ». Bossuet avait déjà jeté le nom de Servet à la face de son adversaire. Servet, riposta Jurieu, n'était pas chrétien; professant des « erreurs condamnables », il fut justement livré au supplice.

Dans cette interminable controverse il est quelquefois difficile de dégager les grandes lignes de l'argumentation, car la tolérance civile et la tolérance ecclésiastique sont constamment confondues. La tolérance civile seule nous occupe ici. La discussion dut jeter le trouble dans les convictions des réfugiés. L'un des meilleurs exemples des difficultés qui assaillaient un croyant sincère quand il examinait la question, nous est fourni par le traité d'un pasteur d'Utrecht, Élie Saurin[2]. Il s'efforce de tenir la balance égale entre Bayle et Jurieu[3]. Le magis-

1. *Droits des Deux Souverains*, p. 289-290.

2. Qu'il ne faut pas confondre avec Jacques Saurin, le sermonnaire.

3. *Réflexions sur les droits de la Conscience*. Utrecht, 1697.

trat, dit-il, a reçu de Dieu la mission d'assurer le bonheur du peuple et de favoriser la religion. Mais la religion qu'il favorise doit être la vraie religion et il faut écarter tout moyen illégitime. Voici les moyens dont il peut se servir : la vraie Église est plus ou moins une Église officielle, dont les décisions, particulièrement en ce qui concerne la révocation des mauvais pasteurs, sont exécutées par l'autorité civile. Ensuite le magistrat extirpe l'athéisme et les religions immorales. Mais il n'a aucun droit sur la conscience individuelle. Les hommes les plus sincères professent des erreurs qu'il est impossible de déraciner : ils peuvent être tolérés. « Le magistrat doit faire pour l'établissement et la propagation de la vraie doctrine et pour l'extinction de l'erreur, tout ce qu'il peut faire sans violenter les consciences, et sans priver les sujets de leurs droits naturels ou de leurs droits civils[1]. » Le programme n'est pas facile à appliquer !

On pourrait retrouver chez les publicistes anglais contemporains un écho de ces débats.

1. *Réflexions sur les droits de la Conscience*, p. 684.

Mais le *Commentaire philosophique* exerça son action surtout sur les penseurs français. Si l'argumentation philosophique en plaisait à des Français, il manquait au livre, pour être populaire en Angleterre, un fondement politique. Quoi d'étonnant que ces réfugiés, avec leur amour des idées générales, aient fini par faire entendre leur voix dans leur propre pays ; mais il est surprenant que leurs théories ne soient devenues populaires en France qu'après la visite de Voltaire en Angleterre. Quelques conversations lui apprirent à quoi la France avait renoncé en renonçant à l'édit de Nantes. L'originalité qui marque les œuvres des réfugiés montre qu'en matière de politique, ils n'avaient pas tout appris en Angleterre ou en Hollande. En effet, ou bien ils n'allaient pas aussi loin que les libéraux anglais, ou ils outrepassaient les prudentes limites que les whigs avaient posées à la souveraineté du peuple. Tandis que l'esprit de Bayle sera à peu près celui du gentilhomme français du XVIIIe siècle, monarchiste libre-penseur et cultivé, ennemi des prêtres et gallican conservateur, enclin à se laisser séduire par un raisonnement

offrant les apparences de la logique, Jurieu devance d'un siècle le jacobin fanatique. C'est sous Louis XVI que Bayle aurait eu plaisir à vivre. En 1793, au Comité de salut public, Jurieu aurait pu passer aux yeux de Robespierre pour un bon patriote.

Si ces réfugiés sont encore à peu près inconnus en France, c'est qu'il leur a manqué pour revenir dans leur patrie le passe-port que la postérité exige : les grâces du style. La mélancolique impression qu'on éprouve à la bibliothèque de la rue des Saints-Pères ou à la bibliothèque bodléienne à rechercher leurs opuscules oubliés, c'est celle de déranger des morts. Ceux qui vivent en France sont les grands prosateurs, leurs contemporains, un Bossuet, un La Bruyère; il n'en va pas de même en Angleterre ; comparez l'action qu'y ont exercée ces écrivains avec celle de Jurieu ou même de Drelincourt. A partir de 1688, l'influence en Angleterre des écrivains officiels est insignifiante à côté de celle des publicistes réfugiés, ces réfugiés dont le nom même fait sourire. Jusqu'au bout la volonté de Louis XIV aura été obéie : encore aujourd'hui, les victimes de la Révocation de

l'édit de Nantes demeurent pour nous des exilés. Ce sont des frères si longtemps fixés sur la terre étrangère qu'ils nous sont devenus étrangers. Les historiens et les critiques ont été moins généreux que les membres de l'Assemblée nationale : ils n'ont pas rappelé les proscrits.

CHAPITRE IX

QUERELLE DE FRANÇAIS A LONDRES SOUS CHARLES II

Le récit suivant est traduit d'une petite brochure de deux pages intitulée :

The Relation of an Assault made by French Papists upon a Minister of the French Church. In Newport Street, near St. Martin's Lane, June 11, 1682.

« Il y a environ cinq semaines, la femme de M. de la Coste, tailleur français, qui habitait alors tout en haut de Bow Street, dans Covent Garden, étant sur son lit de mort, fit venir M. Dumarest[1] afin qu'il l'assistât et priât avec elle pendant sa dernière heure ; le ministre susdit étant venu et s'étant acquitté des fonctions de son ministère, la malade pria

1. Ce ministre s'appelait Jean du Marescq. Schickler, *Églises du Refuge*, II, 333.

les personnes présentes de se retirer, car elle avait quelque chose de particulier à dire à son mari et au ministre ; les personnes présentes s'étant retirées, elle pria son mari de prendre soin d'une fille qu'elle avait eue d'un premier lit et qui vivait dans la maison d'une certaine veuve Reinbeau, car celle-ci était papiste et la malade craignait qu'après sa mort à elle, la veuve ne voulût convertir cette fille. Le mari promit de faire ce que sa femme désirait ; la moribonde, non contente de la promesse de son mari, adressa la même requête au ministre qui lui assura qu'il s'acquitterait de son devoir à cet égard.

« La malade mourut le lendemain et le beau-père envoya chercher immédiatement la jeune fille, lui donna de très beaux vêtements et l'informa de la dernière volonté de sa mère. La jeune fille répondit qu'elle était née protestante, qu'elle avait été élevée protestante et qu'elle serait très contente d'être instruite dans sa religion afin de pouvoir résister à l'erreur et éviter d'y tomber. Son beau-père lui trouvant cette résolution, lui dit qu'il était nécessaire qu'elle demeurât dans sa maison à lui, ce à quoi elle consentit volontiers.

« Quelques jours plus tard, la veuve Reinbeau fit appeler M. de la Coste devant un juge (justice of the peace) pour avoir détourné d'elle son apprentie. Il vint déclarer que la fille de sa femme n'était pas une apprentie et que, le fût-elle, il ne permettrait pas qu'elle fût convertie ; mais le juge, sans avoir égard à ces explications, remit la jeune fille entre les mains de sa prétendue maîtresse.

« Le beau-père se plaignit à ses amis et pendant qu'ils cherchaient ensemble un remède, la jeune fille alla voir M. Jehu (*sic*), orfèvre demeurant dans la maison de la morte, et, répandant d'amères larmes, le supplia d'user des moyens nécessaires pour la faire instruire dans sa religion et la tirer des mains des papistes. Il promit de faire tous ses efforts et, fidèle à sa parole, il alla trouver M. Dumarest, ministre, et lui raconta l'affaire ; celui-ci l'assura qu'il joindrait ses efforts aux siens et tous deux décidèrent d'un commun accord que, le dimanche 2 juin, la jeune fille irait à l'église grecque [1]

1. Le temple dit des Grecs se trouvait dans Hog-Lane (maintenant Crown Street, Soho) ; c'était une annexe à l'église de la Savoy. Schickler, *op. cit.* II, 337-338.

et y serait interrogée. Elle s'y rendit donc dans cette intention, mais le ministre, ayant hâte d'aller à l'église de la Savoy, invita la jeune fille à le suivre, afin de parler en chemin et ensuite de la présenter au consistoire. La jeune fille, consentant, suivit le ministre, mais ils n'étaient pas plus tôt arrivés dans Newport Street que la veuve Reinbeau, une de ses nièces, trois de ses neveux, un marchand de vins et d'autres papistes arrêtèrent la jeune fille et le ministre, et la veuve, d'un ton insolent, demanda au ministre, pourquoi il parlait à cette jeune fille. Le ministre lui demanda de quel droit elle lui posait cette question. A quoi elle répondit que la jeune fille était son apprentie. Le ministre déclara qu'il était assuré du contraire, mais que, quand même elle le serait, il avait le droit de l'instruire et que c'était seulement à ce dessein qu'il lui parlait et qu'elle le suivait, que c'était dimanche et qu'après avoir été catéchisée, elle reviendrait chez la veuve jusqu'à ce qu'on sût si elle était liée par un contrat ou non. Ayant dit ces mots, il invita la jeune fille à continuer son chemin à côté de lui.

« La veuve voyant que la jeune fille le suivait, la saisit avec violence, jura qu'elle n'irait pas avec le ministre; au même moment trois de ses bravaches entourèrent le ministre. Après leur avoir dit qu'il était étonné de les voir commettre un tel acte de violence en pleine rue le dimanche quand il ne s'agissait que de l'instruction d'une paroissienne, comme il redoutait le poignard catholique, il se rendit chez un juge nommé sir John Reresby et l'instruisit de toute l'affaire.

« Le ministre n'était pas plus tôt parti que M. Jehu ayant voulu approcher de la jeune fille et parler à cette veuve Reinbeau, cette femme, sans l'écouter, lui tomba dessus, lui arracha la perruque et le nœud d'épaule et elle et ses myrmidons, ils se mirent à crier « haro contre le papiste français ». Cette perfidie faillit coûter la vie au protestant, car, au même moment, quelques-uns de la canaille qui l'entouraient le saisirent à la gorge; mais la populace étant détrompée et ayant compris la ruse des papistes, lâcha le protestant; ce que les papistes apercevant, ils se sauvèrent dans une maison voisine en jurant

qu'ils feraient poignarder le protestant français.

« Dès qu'ils furent dans cette maison, ils cherchèrent le moyen de s'emparer de leur proie; à ce dessein, ils firent venir une chaise à porteurs et éloignèrent la jeune fille. Cependant M. Dumarest, le ministre, ayant averti sir John Reresby, ce bon juge avait mandé un exempt et lui avait remis un mandat. L'exempt s'acquitta de sa mission, s'empara de la veuve et de sa nièce, mais les autres papistes prévinrent une arrestation en s'échappant dans la foule.

« Le juge les interrogea au sujet de la jeune fille; ils avouèrent qu'elle n'était pas une apprentie, mais une jeune fille qu'ils faisaient travailler, et à laquelle ils donnaient vingt shillings par an. Là-dessus et sur la déclaration de la jeune fille, il lui rendit sa liberté et la remit aux soins du ministre. Alors il se mit à examiner à fond l'acte de violence que les femmes avaient commis et sur leurs aveux et les dépositions de plusieurs témoins, il les renvoya devant les sessions trimestrielles.

« Cette conduite des papistes m'étonnerait, si je n'entendais tous les jours parler de vio-

lences pareilles. Mais quand on m'assure qu'un certain papiste appelé Maître Jacques, après une discussion de religion, a blessé un protestant si gravement qu'il en est mort depuis; quand des gens honorables m'assurent qu'ils entendent des papistes appeler l'illustre reine Elisabeth une catin et frapper ceux qui les contredisent à ce sujet; quand j'entends dire que les papistes ont menacé il y a quelques années de répandre des ruisseaux de sang, quand je vois qu'on convertit des gens tous les jours et qu'on nous les arrache de force, quand je vois les papistes faire fi des proclamations royales et que, au lieu de se retirer selon le bon plaisir du roi à quelque distance de Londres, ils encombrent la ville et ses faubourgs, au point qu'on dirait qu'ils ont le dessein d'y tenir garnison; je ne m'étonne pas de ce dernier acte d'insolence et j'en crains de plus terribles si l'on ne prend garde. »

On a pu voir par cette traduction que la brochure est fort mal rédigée : le récit est confus, le style pénible et obscur; il renferme aussi quelques gallicismes; on peut en conclure que l'auteur est très probablement un Français

de petite condition. Il n'y aurait pas lieu de s'arrêter à ce fait divers s'il ne permettait d'entrevoir la vie de quelques humbles Français de Londres sous Charles II. A cette date, bien que le souvenir soit encore frais dans la Cité du « complot papiste » et de la terrible répression qui en a suivi la découverte, les réfugiés ne se sentent pas en sécurité et leurs concitoyens catholiques montrent une audace singulière chez une minorité infime. Il semble que les effets de la politique de Louis XIV se fassent sentir outre-Manche. Les stipulations secrètes du traité de Douvres ont dû filtrer parmi les catholiques; ils se doutent que Charles II est le pensionnaire du roi de France et qu'il a promis de se déclarer catholique et d'entraîner son peuple à se convertir avec l'aide, s'il le faut, des dragons de son allié. On a le pressentiment que l'édit de Nantes, déjà presque révoqué en fait, est à la veille de l'être en droit. Depuis les premiers temps de la Réforme, le protestantisme n'avait jamais couru pareil danger. Mais rien de plus instructif que de noter chez ces petits marchands et ces artisans la répercussion de graves événements. C'est l'effet

que doit avoir dans les profondeurs de la mer une tempête dont nous ne connaissons les ravages qu'à la surface. Dans la colonie française de Londres les moindres querelles prennent alors de l'importance; on redouble de part et d'autre de haine et de perfidie; il faut invoquer le bras séculier, faire appel à l'Anglais : heureusement il se trouve un juge équitable dont les décisions s'inspirent uniquement du respect de la loi. Sans doute l'état d'esprit de ces Français est affligeant, on en rendra responsables leurs détestables gouvernants.

CHAPITRE X

PIERRE COSTE
D'APRÈS QUELQUES LETTRES INÉDITES[1]

Pierre Coste serait aujourd'hui tout à fait oublié si un hasard heureux ne l'avait amené à traduire en français l'*Essai sur l'entendement humain* de Locke. Né à Uzès en 1668, Coste fut obligé de sortir de France à la révocation de l'édit de Nantes, et chercha fortune en Hollande. Bien que le synode d'Amsterdam l'eût accepté comme ministre, il ne paraît pas avoir jamais eu de troupeau. Il savait du latin, du grec, de l'hébreu, il avait fait des études

1. Ces lettres se trouvent dans les papiers de La Motte, exécuteur testamentaire de Pierre Coste. Elles sont conservées à la bibliothèque de la Société du protestantisme français (fonds Read). — Des articles très incomplets ont été consacrés à Coste dans la *France protestante* et dans le *Dictionary of National Biography*.

théologiques : pour vivre, il devint correcteur d'imprimerie. Sa situation de fortune précaire ne l'empêchait pas d'avoir des amis puissants, Charles Drelincourt, par exemple, professeur de médecine à Leyde, médecin de Guillaume d'Orange et de la reine Marie; Jean Le Clerc, rédacteur de la *Bibliothèque universelle*. Sur le conseil de ce dernier, Coste apprit assez d'anglais pour traduire le *Traité de l'éducation* de Locke. Le succès du livre l'encouragea à entreprendre la traduction de l'*Essai sur l'entendement*; Locke fut informé du projet, et, afin de revoir lui-même la traduction, il invita Coste à venir le rejoindre en Angleterre. Locke demeurait alors dans la maison de sir Francis Masham, à Oates, dans le comté d'Essex. Coste fut tout naturellement le précepteur des fils Masham : nul n'était mieux qualifié que le traducteur du *Traité de l'éducation* pour en appliquer les principes. Le séjour de Coste à Oates se prolongea jusqu'à la mort de Locke en 1704. Il fut ensuite précepteur dans diverses familles, notamment chez les Shaftesbury. Nous le retrouvons plus tard à Paris, suivant sa vocation d'homme de lettres, à Montpellier, à

Rome, en Allemagne, en Hollande, et enfin en Angleterre. Il revint à Paris pour mourir en 1747. Ce fut, comme la plupart des « journalistes de Hollande » de second plan, uniquement un compilateur et un traducteur. Il a traduit, outre Locke, des ouvrages de Newton, de Shaftesbury, de Lady Masham; il a publié des éditions annotées de La Fontaine et de Montaigne : il a écrit une vie du grand Condé. Il n'a jamais aspiré à l'originalité : « Je n'ai point d'ambition, écrit-il, et si j'en avois, je serois incapable de la satisfaire. » C'est un Languedocien de belle humeur, plein d'assurance, très insouciant. Il a des difficultés d'argent, mais, quand ses créanciers le traquent, un patron généreux ne manque jamais d'intervenir. Les grands personnages qu'il rencontre ne l'impressionnent pas, il prend même plaisir à découvrir leurs faibles et à en rire. C'est la présence de ces hommes éminents à l'arrière-plan qui rend sa correspondance piquante. Mais on bute à chaque instant contre l'inconnu. On en est alors réduit aux conjectures; c'est un passe-temps parfois irritant, le plus souvent agréable.

On ne peut songer à publier toutes ces lettres. Il faut faire un choix. Ce qui concerne les rapports des « journalistes de Hollande » et des publicistes anglais intéresse l'histoire de la littérature comparée. Les renseignements que Coste pourra fournir sur Locke en particulier et la diffusion de ses idées en France, doivent être recueillis avec soin. Mais il existe aussi des lettres familières grâce auxquelles l'on pénètre dans l'intimité d'une famille de marchands français, réfugiée à Amsterdam. Elles feront connaître l'homme après le journaliste.

COSTE ET LES PUBLICISTES ANGLAIS

Une lettre que nous imprimons plus loin, nous apprend de quelle façon Coste connut Locke. « A propos de ce médecin (Drelincourt), j'ai l'occasion d'écrire à un médecin célèbre d'Angleterre nommé Locke, dont vous m'avez si souvent entendu parler. Je reçus hier un livre dont il a eu la bonté de me faire présent. Je luy écrirai au premier jour pour l'en remercier. » La publication de l'*Essai sur l'entende-*

ment n'avait pu apparemment effacer l'impression produite par l'opération tentée avec succès en 1668 sur le comte de Shaftesbury. Locke passait pour le confrère de Sydenham, qui l'avait cité dans la préface de ses œuvres.

Sur le séjour de Coste à Oates, il ne reste que des réminiscences écrites après la mort de Locke. Les voici par ordre chronologique. Le 8 janvier 1740, Coste écrit à La Motte pour se plaindre que dans le portrait de Locke, qui figure en tête d'une réimpression du *Traité de l'éducation* (version française), le graveur ait affublé l'auteur d'un « collet ». Locke, ajoute-t-il, n'a jamais exercé la médecine. « Il ne pouvoit souffrir qu'on lui donnât le titre de docteur... Le roi Guillaume le lui donnoit et M. Locke pria un seigneur anglois de dire au roi que ce titre ne lui appartenoit pas. » Le collet d'ecclésiastique surtout est choquant, car les médecins anglais n'en portent pas. Cette anecdote est à rapprocher d'un passage de la correspondance de Bayle. Dans la première édition du fameux *Dictionnaire* (1698), Bayle avait parlé du « docteur Locke ». C'était un « fameux médecin » pour Bayle comme pour

tout le monde en Hollande. Locke fit faire une rectification, vraisemblablement par l'intermédiaire de Coste; mais Bayle ne comprit pas. « Je suis très fâché, répondit-il, qu'il ait pris en mauvaise part un titre qui ne peut lui faire aucun tort dans l'esprit d'aucun lecteur. » (*Lett. choisies*, II, 770.) C'est que Bayle ignorait que l'université d'Oxford, hostile à Locke, lui avait refusé le titre de docteur en 1666. Il y a dans la conduite de Locke une preuve de sensibilité très vive et de rancune assez tenace.

Au mois de février 1705, avait paru dans les *Nouvelles de la République des lettres* un « éloge de M. Locke » par Coste. C'est une courte biographie du philosophe suivie d'une appréciation de son caractère. On y lit, entre autres détails, que Locke était impatient de la contradiction et prompt à la colère. L'extrait suivant de la correspondance inédite servira de commentaire à ce jugement :

« Il me souvient qu'en conversant un jour avec M. Locke, le discours venant à tomber sur les idées innées, je lui fis cette objection : Que penser de certains oiseaux, du chardonneret

par exemple, qui, éclos dans un nid que le père ou la mère lui ont fait, s'envole enfin dans les champs pour y chercher sa nourriture sans que le père ou la mère prennent aucun soin de lui et qui, l'année suivante, sait fort bien trouver et démêler tous les matériaux dont il a besoin pour se bâtir un nid, qui par son industrie se trouve fait et agencé avec autant ou plus d'art que celui où il est éclos lui-même? D'où lui sont venues les idées de ces différents matériaux et de l'art d'en construire ce nid? M. Locke me répondit brusquement : « Je n'ai pas écrit mon livre pour expliquer les actions des bêtes! » La réponse est bien bonne. Le titre de ce livre « Essay philosophique concernant l'Entende- « ment humain » en démontre la solidité ».

Notez en passant que Coste, en parlant de tendances héréditaires, invoquait l'argument le plus fort en faveur des idées innées.

Après la mort de Locke, ses familiers se querellèrent. Antony Collins, le libre-penseur, n'admettait pas qu'on fît la moindre critique au système du maître, tel qu'il le comprenait. Il crut que Le Clerc et Coste poursuivaient un plan de dénigrement. Il résolut de les exécuter

publiquement, mais il eut la maladresse de demander à un de ses protégés, le réfugié Desmaizeaux, de se charger de la besogne. Ce publiciste dut avoir un moment d'embarras, car il avait songé à donner en 1705 aux *Nouvelles de la République des lettres* des notes contre Locke. La Motte, qui était rédacteur de ce journal, eut vent du complot ourdi contre son ami Coste, et menaça Desmaizeaux de tout révéler au public. Desmaizeaux consentit à atténuer les termes de son acte d'accusation[1]. En 1720, quand parut le volume d'œuvres posthumes de Locke, l'introduction contenait une attaque anodine contre Coste et Le Clerc fut épargné. « M. Coste, se contentait de dire Desmaizeaux, dans plusieurs écrits et dans des conversations tenues en France, en Hollande et en Angleterre, a insulté la mémoire de M. Locke et l'a noircie. » On n'a trouvé aucune trace des calomnies écrites. Mais on s'explique que Collins ait pu croire à leur existence. Le *Journal de Trévoux* (mai 1707)[2], rendant compte

1. Sloane Mss. 4281, f. 144 et 4286, f. 242.

2. « Voilà l'idée qu'on a même en Angleterre de M. Locke qu'une *Lettre à M. l'abbé Dauxi par M. de la Coste*, nous

du livre d'un certain Carroll contre Locke, en avait profité pour citer « une lettre de M. de la Coste à l'abbé Dauxi ». Or, déclare Coste dans une de ses lettres inédites (30 oct. 1708), ce factum n'est pas de lui. Il ne comprend pas l'attitude de ses confrères de Trévoux : « Leur extrait de l'Essay me parut fort bon, autant que je puis m'en souvenir, et M. Locke à qui je le lus, en fut assez satisfait. » Pour montrer que ses sentiments à l'égard de son bienfaiteur n'avaient pas changé, Coste réimprima l'*Éloge* en tête de la seconde édition de sa traduction de l'*Essai* (1729) en ajoutant ces mots : « Si mon suffrage est inutile à la gloire de Locke, il servira du moins à témoigner qu'ayant vu et admiré ses belles qualités, je me suis fait un plaisir d'en perpétuer la mémoire. »

Les papiers de Coste contiennent de nom-

accuse d'avoir calomnié. On a fait courir dans Paris cette lettre imprimée... Nous voyons avec plaisir les écrivains anglois porter le même jugement que nous sur leur compatriote. Peut-être les éloges outrés que M. Le Clerc donne à son ami M. Locke sont-ils une preuve plus décisive que nous avons bien connu cet impie. » *Mémoires pour l'histoire des Sciences et des Beaux-Arts*, 1707, II, p. 934-945. Trévoux-Paris.

breux détails sur les modifications qu'il apporta successivement aux différentes éditions de ses traductions de Locke[1]. Il serait fastidieux de transcrire ici les *errata* qu'il envoie à ses imprimeurs par l'intermédiaire de son fidèle ami La Motte, mais on lira avec intérêt la très curieuse liste des personnages auxquels il adresse en hommage un exemplaire de l'*Essai sur l'entendement*. Ce sont « l'archevêque de Nicée, nonce à Bruxelles[2] », la duchesse du

1. Voici la date de ces diverses publications : *De l'Éducation des Enfans*, 1re éd., 1695 ; 2e, 1708 ; 3e, 1721 ; 5e 1737 ; réimprimée à Paris 1882 ; l'*Essai sur l'Entendement*, 1re éd., 1700 ; 2e, 1729 (l'édition suisse de 1723 est une reproduction non autorisée de la 1re éd. de Coste) ; 4e, 1750 ; autres éd. 1758, 1774, 1787, etc. ; *Œuvres diverses* (parmi lesquelles *Lettre sur la tolérance*), 1710 ; 2e éd., 1732 ; *Christianisme raisonnable* (avec une Dissertation du traducteur sur la réunion des chrétiens), 1696, etc.

2. Dès 1707, on lisait l'*Essai* à Bruxelles (Lettre de Mrs. Burnet, la femme de l'évêque, dans Clarke and Foxcroft *Life of Burnet*, p. 429, 1907.) Les papiers de Desmaizeaux confirment les lettres de Coste. En 1700, Bernard écrit à Desmaizeaux que « le livre de M. Locke en françois se débite merveilleusement bien ». En 1721, Veissière annonce à Desmaizeaux qu'il a offert un « recueil de pièces de Lock *(sic)* en anglois à Mgr le chancelier qui me chargea de vous en faire ses remerciemens » ; à la même date un correspondant de Paris « à qui la langue angloise n'est pas tout à fait inconnue », M. de Valencorn, demandait le sens des

Maine, M. Rémond à Paris, l'abbé Salier, sous-bibliothécaire du roi (7. 1. 1735). En 1737, il signale le succès du traité de l'*Éducation*, qu'un libraire de Rouen vient de réimprimer sur la 4e édition de Hollande, bien entendu sans demander d'autorisation. Le *Christianisme raisonnable* n'eut pas le même succès : à Paris, en 1739, Coste ne put en trouver un seul exemplaire.

Coste n'était pas uniquement préoccupé de ses traductions de Locke, il trouvait le temps d'étudier des ouvrages nombreux. Un jour, il envoie à La Motte son jugement sur l'ouvrage de Richard Cumberland, *De legibus naturæ disquisitio philosophica*, « écrit en un style si sauvage et si rude qu'on ne sait si c'est de l'anglois ou du latin ». Ces défauts, ajoute-t-il, ont disparu dans la traduction française de Barbeyrac. Mais « un gentilhomme anglois, ami de M. Locke, avec qui il avoit étudié dans un même collège, à Oxford », a entrepris d'abréger l'ouvrage et n'a réussi qu'à écrire

mots « gravitation et attraction » qui s'associaient dans son esprit à la nouvelle philosophie de Locke (Sloane Mss. 4287, f. 198 et 214.)

un abrégé « plus ample que l'original et plus illisible ». Une autre fois, Coste s'occupe d'un livre moins grave : *Paméla.* Le célèbre roman de Richardson venait de paraître sans nom d'auteur. Avec une précipitation toute méridionale, Coste bâtit une théorie qu'il communique à son ami. « J'avois ouï parler de *Paméla* à Paris. Je n'en ai jamais vu un seul mot. » Mais il en connaît l'auteur. « C'est M. Bernard, fils de notre ami (le continuateur des *Nouvelles de la République des lettres*) et ministre d'une église françoise de Londres. Je le sais à n'en pouvoir douter. Le succès de cet ouvrage est sans doute cause que l'auteur a laissé échapper son secret; qu'il avoit d'abord caché en faisant paroître son ouvrage en anglois. » (Londres, 29. 7. 1743). De père en fils, les Bernard se laissaient attribuer la paternité d'ouvrages célèbres; le continuateur de Bayle n'avait-il pas reçu les félicitations de Basnage, quand parut l'*Epistola de tolerantia* de Locke. Malgré le démenti immédiat de Le Clerc, l'erreur s'est répétée et a fini par se retrouver dans la *France protestante.*

Coste disait à un de ses correspondants :

« J'ai été, je suis et je serai tout le reste de ma vie, selon toutes les apparences, dans de continuels tourmens. » C'est l'homme vieilli et fatigué qui parlait ainsi. La fortune ne lui souriait plus. Nous allons le voir maintenant dans la force de la jeunesse, confiant dans l'avenir, écrivant des lettres qui auraient certainement plu à l'auteur de *Paméla*.

LETTRES DE COSTE A MADEMOISELLE BRUN.

En 1694, un certain Brun, originaire, probablement, du Languedoc, s'associait avec un de ses compatriotes du nom de Rouvière, pour fonder, à Amsterdam, un commerce de draps. Ces marchands s'installèrent sur le Heer-Gracht, en plein quartier d'affaires. Tous deux étaient mariés. Mme Rouvière, encore jeune, paraît avoir été la confidente des demoiselles Brun. Trois de celles-ci demeuraient à Amsterdam ; une quatrième s'était mariée, à Londres, avec un réfugié et son mari servait d'agent commercial à la maison. Une autre amie complète le cercle, elle s'appelle Durand, et aura l'honneur d'épouser un noble réfugié,

M. de Bruguière, et seule de toutes ces dames ou jeunes filles, elle aura droit au titre de « Madame ».

Le correcteur d'imprimerie Coste vient souvent rendre visite aux marchands du Heer-Gracht. Il retrouve dans cette maison son ami, le journaliste La Motte. Peu à peu, il s'établit un commerce d'amitié entre Pierre Coste et l'une des demoiselles Brun. Dès qu'un accident les sépare, il lui écrit ou il écrit à ses sœurs et à ses amies. Elle lui répond quelquefois. Nous avons une de ses lettres.

I

Minute non datée, la lettre a dû être écrite en septembre 1697.

Mesdemoiselles,

(Il a été malade, a tardé à répondre. Compliments : la lettre reçue l'a charmé.)

Il faut bien que nous vous aimions pour nous réjouir d'apprendre que vous vous divertissez si bien à La Haye, pendant que nous traînons ici notre misérable vie sans aucun

plaisir. Il semble que vous ne nous croyez pas si malheureux, car vous nous parlez de notre jardin et du cabinet qui y est, comme du paradis terrestre. Mais vous vous trompez bien si vous vous imaginez que ces lieux, qui vous ont paru si agréables lorsque vous y étiez, continuent de l'être lorsque vous n'y êtes plus. C'est tout autre chose. Votre absence a tout bouleversé. Notre jardin ne produit rien, les herbes n'ont pas plutôt paru qu'elles se sèchent... Cette désolation ne s'est pas terminée à notre jardin, tout Amsterdam s'en ressent. A propos de quoy il me souvient d'une conversation qui se passa il y a plus de quinze jours dans une maison de la ville où j'étois en bonne compagnie... Un Flamand qui étoit venu de La Haye depuis deux jours nous dit que c'étoit un lieu tout à fait charmant... J'en sçai bien la raison, disois-je en moi-même :

Cela ne vient ni du trône magnifique
De Sa Majesté Britannique,
Ni des Ambassadeurs qui sont ici venus
Pour calmer les esprits émus
De tous les Princes de l'Europe.
On voit bientôt, si l'on n'est taupe,
Que deux Iris ont fait tout ce grand changement.

Par conséquent,
Si dans notre ville marchande
L'on ne trouve point tant d'appas
Que dans le gros bourg de Hollande,
C'est que ces Iris n'y sont pas.

...Ah, si j'eusse pu, je n'aurois fait que rire de Leyde à Harlem et que sautiller de Harlem à Amsterdam. Mais cela ne m'auroit pas été plus possible qu'à Mlle Durand de venir au monde avant Mlle Rouvière. Quand je rentre en moy-même, je songe que dans le fonds vous me faites grâce de me faire aussi bonne part de votre amitié qu'à Mlle Prades et à Mr. de la Motte...

Coste.

II

La seconde lettre écrite à la même époque, est adressée à « Monsieur, Monsieur Convenent, conseiller d'Orange, pour rendre à Mademoiselle Durand, à La Haye ».

Mesdemoiselles,

Nous ne croyions avoir à vous remercier que de l'honneur que vous nous fites de nous

apprendre samedy que vous nous recevriez avec plaisir dans votre compagnie pour aller à Leyde...

Vous voulez bien sçavoir sans doute ce que nous sommes devenus depuis le fatal moment que nous nous séparâmes de vous. Nous allâmes nous embarquer tristement et, tantôt causant, tantôt ne disant mot, étendus, accoudez, bâillant, sommeillant et dormant, nous arrivâmes à Harlem. Ceux qui ne dormoient pas, entendoient chanter le rossignol et le coucou. Je fus de ce nombre aussi bien que Mlle Isabeau qui à propos du chant du coucou marmotta une chanson tout à fait jolie. Elle l'auroit chantée, mais il y auroit trop peu de gloire à acquérir contre un coucou. A l'égard du rossignol elle n'osa se commettre avec luy de peur d'avoir du dessous. Il y a hazard à tout, cependant je crois que si elle eut eu le courage d'entrer en lice, elle seroit sortie victorieuse du combat. Pour Mr. Rouvière il ne s'éveilla que lorsqu'il fut obligé de sortir du bateau pour traverser la ville d'Harlem. Sçavez-vous comment il fit pour s'endormir d'un si profond sommeil, il me promit de luy lire

quelques vers de Madame des Houlières, en payant s'entend. Il me donna une pomme, à condition que je lirois jusqu'à ce qu'il fut endormi, et la pomme fut bientôt gagnée. Je n'eus pas lu six vers que je quittai le livre pour manger ma pomme et je ne fus plus obligé de le reprendre.

Après avoir traversé Harlem, nous nous rembarquâmes et nous trouvâmes dans le bateau un grand causeur qui venoit d'Angleterre, frère de Mr. Vasserot, qui ne nous laissa que la liberté d'écouter et de lui faire quelque petite question à la traverse, pour l'obliger de changer de matière. On ne parla que de l'Angleterre... Quelque envie que j'aye de vous voir, j'aime encore mieux être privé de votre présence que d'en jouir si votre séjour à La Haye peut servir à rétablir la santé de Mademoiselle Durand, ce que je souhaite de tout mon cœur... Je serai aussi exact à vous apprendre tout ce qui se passe ici que Mlle Durand doit l'être à remarquer tous les accidens qui pourront lui arriver pour en instruire Mr. Drelincourt. A propos de ce médecin, j'ai occasion d'écrire à un médecin célèbre d'An-

gleterre, nommé Locke, dont vous m'avez si souvent entendu parler. Je reçus hier un livre dont il a eu la bonté de me faire présent. Je luy écrirai au premier jour pour l'en remercier. Si Mlle Durand le trouve à propos, je luy ferai une relation de son mal et le prierai de me marquer les remèdes qu'il jugeroit nécessaires...

COSTE.

III

Coste est maintenant en Angleterre, auprès de Locke, il écrit à son amie une série de lettres.

A Mademoiselle Suson et à Mesdemoiselles Isabeau et Jeannette pour les prier de faire enfin prendre la plume à Mademoiselle Suson.

Mademoiselle,

Vous ne m'aimez guère, malgré vos belles protestations; ou vous ne savez guère ce que c'est que la vraye amitié. Elle n'est point pointilleuse, comme vous faites semblant de le croire. Vous n'avez pas assez d'esprit, dites-vous, pour faire réponse à ma lettre. Cela est faux, ne

vous en déplaise; mais quand cela seroit, faut-il de l'esprit pour écrire à un ami ? Il ne faut que consulter son cœur, voir ce qui y est et le dire. Pour les expressions, un ami ne s'amuse pas à les critiquer. Eh, bon Dieu! qui s'amusa jamais à lire la lettre d'un ami avec un dictionnaire et une grammaire à la main, pour voir s'il n'y auroit point quelques mots hors d'usage ou une méchante phrase. L'amitié n'est point gênante, et c'est un des plus beaux privilèges qu'un ami a en écrivant à son ami de dire tout ce qu'il veut et de la manière qu'il veut sans rien craindre. Il hazarde tout sans s'exposer à rien. Cette liberté fait une grande partie de l'amitié et sans elle je ne donnerois pas un clou de cette douce union tant vantée, si rare et si peu connuë.

Si cela ne suffit pas pour vous engager à m'écrire, je vais recourir à trois ou quatre intercesseurs qui auront peut-être plus de pouvoir sur votre esprit que moy.

Je commence par Mlle Isabeau. On met toujours les plus mauvaises troupes à la tête de l'armée, parce que si elles fuyent, toute espérance n'est pas perduë. J'en use de même

en cette occasion. Je ne me fie pas trop à Mlle Isabeau. Suivant qu'elle sera d'humeur, elle combattra pour ou contre moy. Peut-être aussy qu'elle ne sera ni pour ni contre, et si je la trouve dans cette fatale disposition j'aurai beau luy dire : eh, Mlle Isabeau, un mot de lettre, je vous prie. Ayez pitié d'un pauvre solitaire qui ne vit qu'à demy depuis qu'il ne vous voit plus. Vous pouvez luy faire passer quelques doux momens en lui écrivant, écrivez luy donc quatre lignes seulement, ou du moins sollicitez Mlle Suson à m'écrire. *Elle ne répond rien.* Est-il possible, Mlle Isabeau, que vous m'ayez si fort oublié? Sont là (*sic*) les promesses que vous .. *Parle à la muraille.* Si je la pressois davantage, je pourrois bien m'attirer quelque réplique plus assommante. Je m'adresse donc à Mlle Rouvière qui parlera pour moy, j'en suis sûr, et si fortement que Mlle Suson sera enfin obligée de rendre les armes. De qui parlez-vous là, dira-t-elle? de ce nouvel Anglois qui voudroit peut-être bien être icy avec nous. Que demande-t-il? Une lettre de Mlle Suson. Eh bien, il faut luy écrire aujourd'huy même, n'y manquez pas. Vous n'avez

qu'à me donner votre lettre, je la ferai mettre à la poste. Ah! voilà un marchand qui vient d'entrer dans le magasin, il faut aller voir ce qu'il veut, je suis à vous tout à l'heure; vous m'excuserez bien, il faut que les affaires marchent toujours devant. Ah, fatale maxime! maudit marchand! qu'il est venu mal à propos, sans luy j'avois gagné ma cause. Mlle Suson ne disoit mot. Elle étoit à demi vaincuë par l'éloquence *naturelle* de Mlle Rouvière, accompagnée de cette bonne grâce inséparable de tout ce qu'elle dit et à laquelle il est impossible de résister.

Mais ne perdons pas courage. J'ai encore un bon corps de réserve. Ce que Mlle Rouvière n'a fait qu'ébaucher, Mlle Durand l'achèvera sans tant de façon. Ce pauvre garçon, dira-t-elle, a raison. Il faut luy écrire sans tant marchander. Et sur le champ, prenant une grande feuille de papier, elle écrira ceci ou quelque chose d'approchant :

Vous avez raison de vous plaindre de la négligence de ma sœur. Puisque nous pensons à vous quelquefois, il est juste de vous le dire.

Cela vous fera du plaisir, dites-vous ; j'en suis bien aise, eh bien, comptez donc là-dessus.

Sans doute Mlle Suson suivra cet exemple, et continuera sa lettre. Je remercie donc Mlle Durand de ces quatre lignes et de toutes les autres que Mlle Suson y ajoutera, puisque c'est à sa sollicitation que je les ai obtenues.

Si vous résistiez encore, Mademoiselle, je vous détacherois Mlle Jeannette comme un enfant perdu qui, s'il osoit, feroit rage pour moi. Mais elle ne laissera pas de faire une tentative et de vous dire : *Ouy certes, ma sœur, vous devriez luy écrire*. Elle en diroit bien davantage, mais elle craint que vous ne luy répliquiez : *Jeannette, mêlez-vous de vos affaires.* Si vous en venez à cette extrémité, je vous dirai moy que vous abusez en cette occasion de votre droit d'aînesse et qu'elle a raison de vous avertir de tenir votre parole.

Mais il ne faudra pas en venir là. Je suis assuré que Mlle Rouvière, Mlle Durand, et Mlle Isabeau (je n'allègue Mlle Isabeau qu'en tremblant) vous auront déterminée à vous acquitter entièrement de votre promesse et que vous écouterez avec plaisir ce que vous dira

Mlle Jeannette pour vous confirmer dans cette résolution.

J'avois écrit ceci lorsque j'ai reçu la dernière lettre de Mr de la Motte où il m'apprend que vous avez commencé une lettre pour moi. Ainsi je ne doute plus que vous ne veuilliez m'écrire. Vous avez commencé. C'est la moitié de l'ouvrage. Reprenez promptement la plume et achevez... Si vous n'avez pas le loisir de faire la lettre longue, faites-la courte. Je la recevrai toujours avec profit.

Je vous prie d'assurer Monsieur votre Père et Mademoiselle votre Mère de mes très humbles respects. J'ai vu leur petite-fille, votre nièce, qui est fort jolie. Je ne manquerai pas de la voir toutes les fois que j'irai à Londres, aussi bien que Mlle Gigon, que je vous prie de saluer de ma part lorsque vous lui écrirez. Je suis, etc.

Coste.

IV

Il apprend la nouvelle du mariage de Mlle Durand et se hâte de la féliciter.

Pour Madame de Bruguière.

Madame,

Je n'aurai pas besoin de beaucoup de paroles pour vous persuader que j'ai appris la nouvelle de votre mariage avec bien de la joye... (suivent des souhaits et des compliments). Vous avez par dessus tout une inclination prévenante pour M. votre époux. Oui, ce dernier article n'y manque point, je le sçai de bonne part et il étoit absolument nécessaire. C'est là le véritable saupiquet du mariage, et sans luy, s'il en faut croire les experts, le mariage ne peut être qu'une union bien fade et bien languissante... Je salue Monsieur et Mademoiselle Rouvière et leur souhaite une heureuse année. je prens part à la joie de Monsieur et de Mademoiselle Brun et à celle qu'ils auront de se revoir bientôt grand'père et grand'mère...

P.-S. — Pardonnez-moy, s'il vous plaît, Madame, la liberté que je prens de mettre ici une lettre pour Mademoiselle Suson...

Pour Mademoiselle Suson.

Mademoiselle,

Bien qu'un mariage m'ait privé du plaisir tant souhaité de recevoir une de vos lettres, je suis tout prêt à vous écrire avant que de recevoir réponse à cette lettre et à toutes celles que je vous ai déjà écrites pour vous féliciter d'une avanture pareille à celle de Madame votre sœur... J'ai reçu, Mademoiselle, une lettre fort obligeante de votre bonne amie de Londres et je lui ai fait réponse deux jours après. Voilà une pierre dans votre jardin. Mais je veux avoir tout le mérite d'une parfaite résignation, souffrir sans me plaindre. Mlle Gigon me parle de Mrs Malbois et Macé, comme de gens qui se portent bien, je ne sai si je pourrois les voir de tout l'hyver.

Monsieur de la Motte me mande que vous avez reçu ma dernière lettre et que vous trouvez que j'ai assez bien attrappé vos caractères.

Je ne me dédis point de l'éloquence naturelle que j'ai attribuée à Mlle Rouvière. On ne peut la luy ôter, sans luy ôter la vie, mais je ne sai si elle a autant de bonne volonté que je luy en ai donné dans ma lettre. Si Mlle Rouvière eut parlé pour moi, elle vous auroit attendrie en ma faveur, et la nouvelle mariée n'auroit pas manqué de vous faire prendre la plume si elle eut daigné vous en montrer l'exemple. Mais je ne vois pas que vous ayez été ébranlée par les persuasions de Mlle Rouvière ni engagée par l'exemple de Mme de Bruguière... J'ai cru que Mlle R. ouvriroit la bouche pour moy, que Mme de B. prendroit la plume pour vous encourager à m'écrire... Pour Mademoiselle Isabeau, elle ne peut s'en défendre, je l'ai tirée d'après nature... le premier feu qu'elle fit paroistre en voyant ma lettre ne dura pas longtemps. Vray feu de paille qui se dissipa presque aussitôt qu'il eut paru...

Quant à Mademoiselle Jeannette, je suis assuré qu'elle a fait pour moy tout ce qu'elle a pu. Je lui suis bien obligé de son zèle. Vous excuserez bien, s'il vous plaît, les effaçures de ma lettre. Je n'ai pas le loisir de la

recopier... Adieu, Mademoiselle, aimez-moi toujours comme je vous aime ou à peu près...

P. COSTE.

V

L'amie de Coste semble le délaisser, il lui écrit à deux reprises pour se plaindre de son long silence.

A Mademoiselle, Mademoiselle Suson de Brun, à Amsterdam.

Mademoiselle,

Je vois bien qu'en amitié aussi bien qu'en amour (ces deux passions ont une admirable conformité), les battus payent l'amende. Il y a plus de six mois que vous me promettez une réponse à la dernière lettre que je vous ai écrite, et dans le temps que je commençois à désespérer de voir cette réponse tant désirée, vous me venez dire, *Ne sauriez-vous donc, Monsieur, m'écrire quelquefois sans me faire réponse*... Vous connoissez trop bien le prix de vos lettres pour les prodiguer... Vous ne voulez pas les mettre but à but avec les

miennes... J'ai été charmé de votre lettre, je ne puis m'en taire, je l'ai luë bien des fois et la relirai encore...

Le compliment naïf que vous me faites à l'occasion de cette nouvelle année a porté coup. J'en ai été sensiblement touché. Je suis bien aise de voir par là que mon goût s'accorde parfaitement avec le vôtre. Cela me fait croire qu'il est raisonnable. Je n'ai point d'ambition et si j'en avois, je suis incapable de la satisfaire. Je suis très peu chargé d'argent et fort peu en état d'en faire un grand amas, chose pourtant fort nécessaire pour être en quelque considération dans ce monde. Quand je fais réflexion sur tout cela, je m'imagine quelquefois qu'autant vaudroit pour moy sortir promptement de cette vie, que d'y languir plus longtemps dans un cercle perpétuel de pénibles et vaines occupations, mais bientôt après venant à considérer que j'ay quelques bons amis dans ce monde, je dis en moi-même, il vaut la peine de vivre pour jouir d'un plaisir si doux...

Coste.

VI

Pour Mademoiselle Suson Brun.

Mademoiselle,

Pour la volonté que vous avez de m'écrire, je vous dois pour le moins une lettre. Voyez combien je vous serai obligé si vous daignez mettre cette volonté en exécution. Je n'aime pas de faire des reproches à des amis. Mais je me félicite pourtant d'avoir eu le courage de vous en faire un petit, s'il vous oblige enfin à m'écrire. Mettez la main sur la conscience. N'ay-je pas un peu droit de me plaindre? Il y a plus d'un an que je vous ai écrit sans que vous ayez songé à me faire réponse. Je sais que l'amitié n'est pas cérémonieuse, mais peut-elle s'accommoder d'une telle négligence? non, Mademoiselle. Vous connoissez trop bien la délicatesse de cette charmante passion qui fait le plus grand plaisir des âmes bien nées, pour n'en pas convenir avec moi...

Coste.

VII

Voici deux lettres importantes, elles sont datées, et la seconde est la réponse de la jeune fille.

Mademoiselle,

Ayant ouvert il y a quelques jours un des plus beaux livres qui ayent été faits dans ce siècle, j'y lus ces charmantes paroles :

« Etre avec des gens qu'on aime cela suffit. Rêver, leur parler, ne leur parler pas, penser à eux, penser à des choses plus indifférentes, mais *être auprès d'eux*, tout est égal. »

Je ne pus voir ces paroles, Mademoiselle, sans songer à vous et je ne pus m'empêcher d'ajouter : *quel supplice est-ce donc d'être éloigné de ce qu'on aime!* Après avoir pensé à cela, je ne pus m'empêcher de vous l'écrire.

Je ne sai si vous recevrez ceci pour argent comptant ; je n'entends pas par là, si vous ajouterez foy à mes paroles. Je suis persuadé que vous n'aurez pas la moindre tentation de douter de leur sincérité ; mais je ne sai si vous en ferez quelque cas. On vous accuse ici, vous

autres Hollandois, de n'aimer que les lettres de change. Pour moy, je connois un homme qui estimeroit plus que l'or, quelque brillant qu'il soit, un compliment de votre part qui seroit aussi sincère que celui que je viens de vous faire.

Je suis, etc.
COSTE.

A Oates ce 6e Février vieux stile, 1699

Pour la somme de 99 000 000 000 et quelques millions, que païerez à six jours de veuë, pour le plus tard.

Mademoiselle Suson Brun, sur le Her-Gracht, à Amsterdam.

VIII

Réponse de Mademoiselle Suson Brun.

Monsieur,

J'ai l'honneur de la vôtre du 6 courant et vu comme vous avez tiré sur moy la somme de 99 000 000 000, je ne manquerai pas de faire

honneur à votre traite lorsque le terme sera écheu, s'il y a quelque chose en cette ville que je puisse faire, je vous offre mes services. Voilà, Monsieur, tout le jargon marchand que j'ai pu apprendre en cinq ans de temps. Si vous ne me demandiez que l'acceptation de votre lettre, vous voilà content, mais je ne le serois pas moy si je ne vous parlois une langue moins barbare et plus intelligible que celle-là à des gens comme vous et moy. Je vous dirai donc, Monsieur, que de toutes les lettres que j'ai reçu de vous, il n'y en a point qui m'ait fait tant de plaisir que votre dernière. Vous m'aimez toujours, dites-vous, et si vous lisez quelque chose de tendre, vous vous souvenez de moy, je vous avoue que je n'osois attendre cela de vous, non que je ne vous connoisse sincère et véritable ami, mais je craignois l'éloignement, les belles que vous trouveriez en Angleterre et les personnes de mérite que vous voyez tous les jours; mais plus que tout je craignois la nature humaine qui n'est du tout point faite, à ce qu'on dit, pour la constance; je vous demande pardon, Monsieur, si je vous avois confondu parmi tant de gens dont vous méritez si bien

d'être distingué, tant par cet endroit que par bien d'autres qui m'étoient déjà connus avant que je fusse persuadée de ce dernier. Si l'estime que j'ai pour vous n'étoit pas au plus haut point, elle augmenteroit sans doute en découvrant en vous cette qualité si rare, car j'aime terriblement les bons amis, et quoique d'un sexe auquel on donne la légèreté en partage, il n'y a rien qui me fît tant de peine que de cesser d'aimer une personne que j'aurois aimée : quel plaisir donc pour moi qui vous ai aimé, qui vous aime et qui veux vous aimer toute ma vie, d'avoir un ami tel que je le puis souhaiter! Aimez-moi toujours, mon cher Monsieur, et croyez que jamais le brillant de l'or, quoique je sois en Hollande, ne me fera tant de plaisir que la seule pensée où je suis que j'ai un ami à l'épreuve du temps. Mais je ne sais à quoi je pense. Vous ne me demandez qu'un compliment et je vous fais une déclaration et même bien étenduë ; n'importe, les complimens ne sont que complimens, c'est-à-dire des discours vuides de sens pour l'ordinaire et qui ne marquent rien moins que les vrais sentimens du cœur ; par conséquent ils seroient peu

propres à exprimer la sincérité de l'amitié que j'ai pour vous; car

D'amis loyaux si la mode est perdue,
Moy j'aime encor comme on aimoit jadis.

Je mets ces vers en tremblant ne sachant pas trop bien comment il faut placer ces sortes de choses, mais ces vers expriment si bien ce que je veux dire que j'ai cru que vous passeriez par dessus les règles, si tant est qu'ils ne soient pas bien placés; quoi qu'il en soit, vous devez être persuadé que ce sont là les sentimens de votre bonne amie. (D'Amst. le 3 mars 1699.)

IX

Voici une lacune dans la correspondance. Ce n'est que deux ans plus tard que Coste écrit les lettres suivantes.

Pour Mademoiselle Suson.

... Au siècle passé, vous étiez entêtée, dites-vous, de bel esprit, et vous vous croyiez obligée d'écrire en stile sublime. A d'autres, Mademoiselle. Je vous connois trop bien pour penser

cela de vous. Je sai qu'au siècle passé vous aviez l'esprit fort, solide et fort solide, le talent de bien écrire, de bien prendre votre ton et de n'en point sortir. Si c'est là une erreur, vous ne vous en êtes point corrigée au commencement de ce siècle... Pour moy je m'imagine qu'une agréable bergère, qui après avoir parlé à son berger de la pluye et du beau temps, lui diroit tout d'un coup sans suite ni liaison : *Ah! cher Tirtis, que je vous aime!* le persuaderoit mieux qu'une autre plus spirituelle qui, amenant cette déclaration plus adroitement, luy diroit : *Voyez cet agnelet, qu'il est joli, qu'il bondit agréablement sur l'herbe, c'est mon favori, je l'aime beaucoup, mais, cher Tirtis, bien moins que vous.* Voilà qui est sans doute plus spirituel mais il n'est pas aussi touchant, je m'en rapporte aux experts...

Ouy, dans mon cœur votre image est gravée
Si fortement que, si j'étois sans yeux,
Jamais pourtant je ne perdrois l'idée
Des traits charmants que vous tenez des Cieux.

X

Pour Mademoiselle Suson Brun.

Mademoiselle,

(La dernière lettre lui a causé beaucoup d'inquiétude. Suson a été malade de « langueur et mélancolie ».) Un animal pacifique vous a donc tirée d'affaire; et vous croyez par là être entièrement à couvert de toutes les réflexions malignes de notre ami. Le lait d'ânesse peut rafraîchir le sang, ranimer le teint et vous rendre cet air de santé que vous aviez perdu,

Mais sa vertu ne va pas jusqu'au cœur.

Si le mal étoit aussi dans cette partie, ne vous y fiez pas, vous pourriez bien être malade encore longtemps, malgré votre ânesse. Il y a des remèdes contre l'amour, mais il n'y en a point d'infaillible. C'est la décision d'un grand maître. Voyez s'il seroit bienséant à votre ânesse de le démentir... Fière autant que vous devez l'être et délicate au dernier point, je ne vous crois pas en grand danger dans le païs

où vous êtes. Je vous tiens donc pleinement guérie. Vous pouvez chanter victoire et, puisque vous le voulez, je chanterai avec vous... Pour moy, si je venois à découvrir que vous vous seriez laissé toucher au mérite d'un honnête homme qui auroit une véritable tendresse pour vous, je ne vous en estimerois pas moins, pourvu que l'amour ne me fit rien perdre de votre amitié. Et, entre nous, il m'est un peu suspect de ce côté-là...

COSTE.

XI

Enfin voici la dernière lettre, écrite plus de dix ans après : Mlle Suson a pris la résolution de se marier, elle est devenue Mlle La Coste; de son côté Coste a épousé Marie de Laussac, fille aînée de M. de Laussac, chapelain d'un régiment anglais.

A Mademoiselle, Mademoiselle La Coste,
à Amsterdam.

Mademoiselle,

Il est donc vrai que vous vous plaignez de ce que je ne vous ai point encore écrit. Jamais plaintes

ne m'ont été plus agréables. J'aurois compté comme une grande faveur que dans un temps comme celui-ci vous eussiez voulu penser à moi quelques fois et demander de mes nouvelles à Mr. de la Motte lorsqu'il se seroit trouvé sur votre passage. C'est là tout ce que je croyois pouvoir attendre de vous jusqu'à ce que Mlle Isabeau eut entièrement changé d'état. Mais je ne connaissois pas encore toute votre générosité. J'apprens que, malgré vos affaires ordinaires et extraordinaires, vous pouvez trouver du loisir pour lire mes lettres et pour y faire réponse. Je vous avouerai franchement que j'en douterois encore, si Mr. de la Motte n'eut pris la peine de m'en assurer ; et quoique je n'ose le soupçonner d'avoir voulu se jouer de moi dans une affaire si sérieuse, rien ne peut me rassurer entièrement que la vuë d'une de vos lettres. Autre sujet de crainte qui me vient tout à l'heure dans l'esprit : malgré vos bonnes intentions, vous pourriez bien manquer à votre promesse, sous prétexte que mes lettres ne vous paraîtront pas dignes de réponses... Bien des amitiés et des remerciemens à toute votre famille. J'entens par là les trois maisons,

voire la quatrième qui se hâte de se former. Je voudrois bien voir encore la petite Marion avant que de partir pour l'Allemagne. Je l'embrasse de tout mon cœur et suis, avec une estime toute particulière, Mademoiselle, votre très humble et très obéissant serviteur. Coste. Ce 20eme juin 1712. A Utrecht.

Ces lettres appellent quelques réflexions. Pierre Coste paraît très préoccupé de donner à sa pensée et à ses sentiments un ton littéraire. Sa préoccupation gagne la bonne petite marchande sa correspondante. Surprend-on là, au début du XVIIIe siècle, comme un dernier et faible écho de l'Hôtel de Rambouillet et de la société des précieuses, pour lesquelles l'amour et l'amitié sont prétextes à dissertations? Cette recherche, ce soin de la forme rendent à la vérité un peu suspecte la sincérité de Pierre Coste, mais non pas celle de sa correspondante, car rien n'est plus touchant que la gaucherie avec laquelle elle cherche à imiter le style de son ami, qui visiblement l'impressionne. Il y a dans la nature exacte des sentiments de Coste un petit problème assez intéressant. Remar-

quons d'abord qu'il écrit à Suson au vu et au su de tout le monde et qu'il n'est nullement question de mariage : nous sommes d'ailleurs dans un milieu très pieux, sévèrement surveillé par le consistoire de l'église française. On est obligé d'émettre l'hypothèse d'une liaison toute platonique. Inutile de remonter à la Renaissance ou même à la société des précieuses : on trouverait facilement en Angleterre, presque au même moment, des liaisons pareilles, celle de Locke tout jeune et de Mrs. Blomer, celle de Locke vieilli et de la quakeresse Rebecca Collier, celle de l'évêque Burnet et de Mrs. Wharton. Peut-être ces lettres de Coste font-elles mieux comprendre le fameux *Journal* de Swift à Stella, sur lequel on a tant discuté.

J'ajouterai une dernière observation. S'il n'y a rien de tragique dans ces lettres comme dans le *Journal* de Swift, il y a au moins un élément pathétique, c'est la nostalgie du pays natal. Pierre Bayle appelait Paris la terre promise des savants, Barbeyrac disait d'Amsterdam que c'était une ville bonne seulement pour les marchands. Coste s'accommodait peu

de son séjour parmi les Hollandais ; son amie elle-même se met à les railler, regrettant d'instinct le Languedoc ou la Provence. C'est ainsi que ces réfugiés qui n'étaient nullement poètes, chantaient le *Super flumina Babylonis.*

CHAPITRE XI

LE TRADUCTEUR DE ROBINSON CRUSOÉ
THÉMISEUL DE SAINT-HYACINTHE

Si, vers décembre 1715, on avait eu l'idée de demander aux Parisiens quels étaient les événements significatifs de l'année, ils auraient répondu la mort de Louis le Grand et la publication du *Chef-d'œuvre d'un inconnu*. En quelques mois, cette satire des érudits en était arrivée à sa quatrième édition. On chuchotait le nom de l'auteur qui se cachait sous le pseudonyme de docteur Matanasius : c'était, prétendaient les gens bien informés, un officier de cavalerie, de naissance mystérieuse mais illustre, le chevalier de Thémiseul. Jusqu'alors sa vie avait été un extraordinaire tissu d'aventures à laquelle ne manquaient ni les scandales galants, la lettre de cachet, la prison,

ni l'exil. De ses voyages en Hollande, en Suède, en Allemagne, l'officier rapportait une connaissance des langues étrangères assez rare à l'époque pour le désigner à l'attention. Brave et portant beau, d'humeur batailleuse, l'esprit prompt à la riposte, le personnage soutenait son rôle. Il affichait des opinions subversives qui allaient devenir populaires : le déisme, le culte de la science, le mépris de l'autorité, le dédain des anciens. Instruit d'ailleurs, sachant du latin et du grec assez pour en imposer aux honnêtes gens, il avait tout ce qu'il fallait pour obtenir un succès rapide et qui, chose étonnante, dura. Cinquante ans plus tard, l'abbé Sabatier de Castres était encore ébloui par le feu d'artifice du *Chef-d'œuvre* : « L'ironie, écrivait-il, y règne d'un bout à l'autre; la plaisanterie y est maniée avec autant de sel que de jugement et produit des effets que l'éloquence directe n'auroit pas été capable de produire. »

Au fond, nous ne sommes guère plus avancés que les contemporains de Louis XIV sur l'origine du chevalier de Thémiseul. Il s'est plu à laisser s'accréditer la légende qui le re-

présente comme le fils de Bossuet et de Mlle de Mauléon. S'il faut en croire Sabatier de Castres, il est né à Orléans, paroisse de Saint-Victor, le 27 septembre 1684, d'Hyacinthe de Saint-Gelais, maître cordonnier, et d'Anne Mathé, son épouse. D'autres ont renchéri sur ces indications; cordonnier, ont-ils déclaré, c'était le nom du père et non son métier, le chevalier de Thémiseul s'appelle en réalité Hyacinthe Cordonnier; Paul Cordonnier, rectifient les frères Haag, je ne sais sur quelle autorité; il est né le 24 et non le 27, ajoutent-ils, et son père, loin d'être artisan, était officier.

La vie du chevalier est une énigme comme son nom : en 1701, sa mère est à Troyes; là, sous la protection de l'évêque, il reçoit une bonne instruction et devient officier de cavalerie, « au régiment royal », assurera plus tard le marquis de Burigny. Il a de nombreux amis dans les familles nobles de Champagne. Sa conduite comme militaire est irréprochable. Il fait la campagne d'Allemagne, assiste à la défaite de Hochstädt ou Blenheim en 1704. Prisonnier avec le maréchal de Tallart et beau-

coup d'autres, il est envoyé en Hollande. Il s'évade et revient à Troyes. En 1709, il est à Stockholm, offrant de mettre son épée au service de Charles XII; mais il arrive trop tard; la bataille de Pultava vient d'être livrée. De retour en Hollande, il apprend l'anglais, l'espagnol, l'italien. Au congrès d'Utrecht, il provoque un scandale par ses assiduités auprès de la duchesse d'Ossone, femme du plénipotentiaire espagnol. On l'expulse. Il se réfugie naturellement à Troyes d'où un nouveau scandale ne tarde pas à le chasser. Précepteur de la nièce d'une abbesse, il tombe amoureux de son élève en lui lisant Dante; pour éviter la lettre de cachet, il passe en Hollande et troque le nom de Thémiseul, qui ne lui a guère réussi, pour celui de Saint-Hyacinthe, qui ne lui réussira pas mieux.

C'est en Hollande que commence sa carrière littéraire. Associé en 1713 aux S'Gravesande, aux Sallengre, aux Prosper Marchand, il fonde le *Journal littéraire*. Deux ans plus tard, c'est l'extraordinaire succès du *Chef-d'œuvre d'un inconnu* qui le grise. Il apporte à la querelle des anciens et des modernes une

fougue toute militaire. Il ferraille et bataille. Ce sont les *Lettres à Madame Dacier.* C'est l'entreprise des *Mémoires littéraires.* Croyant tenir la fortune et la gloire, il les voit échapper toutes deux. Son journal n'a pas de lecteurs. Tout ce qu'il publie à la suite du *Chef-d'œuvre* tombe à plat.

Plein d'espoir sans doute mais certainement à bout de ressources, il rentre encore une fois en France. La quarantaine approche et il n'a pas de situation : un dernier scandale lui en vaudra une; il enlève en 1722 Suzanne de Marconnay, fille du colonel de Marconnay, et s'enfuit avec elle en Angleterre.

Le couple dûment marié resta en Angleterre douze ans. Ce que fut cette existence de bohême, des fragments de lettres nous le laissent entrevoir. Le beau-père ayant refusé des subsides, Saint-Hyacinthe, qui décidément a renoncé au catholicisme, sollicite des secours sur le fonds des réfugiés. A force de tendre la main, il parvient à vivre. Il n'a pas renoncé à poursuivre son rêve de gloire. C'est de cette époque que date la traduction de *Robinson*

Crusoé[1]. Une lettre à M. de Burigny, du 6 septembre 1727, accuse un certain optimisme. Saint-Hyacinthe engage son ami à passer le Détroit. Qu'il vienne sans valet, il logera et prendra pension chez Saint-Hyacinthe. « Ce que vous mangerez, ajoute superbement celui-ci, pris sur ce que je suis obligé d'avoir pour ma famille, ne me causera pas plus de deux sous par jour de dépense[2]. »

C'est à Londres que Saint-Hyacinthe retrouva Voltaire, probablement au Rainbow Coffee House, fréquenté surtout par les réfugiés. Il l'avait déjà rencontré à Paris, au moment où Voltaire faisait jouer *Œdipe*. On raconte que pendant l'une des représentations, le chevalier de Thémiseul dit au jeune poète en lui montrant la salle comble : « Voilà un éloge bien complet de votre tragédie. » A quoi Voltaire répondit : « Votre suffrage, Monsieur, me flatte plus que celui de toute cette assemblée. » En Angleterre, la situation n'était pas la même.

1. La moitié de la première partie. Le reste est de Justus van Effen.

2. *Lettre de M. de Saint-Hyacinthe*, imprimée par la Société des bibliophiles, 1826.

Voltaire n'avait plus devant lui l'auteur à succès que les jeunes doivent ménager, Saint-Hyacinthe n'était qu'un pauvre diable de père de famille besogneux. « M. de Voltaire, répéta Saint-Hyacinthe plus tard, se conduisit très irrégulièrement en Angleterre; il s'y fit beaucoup d'ennemis par des procédés qui ne s'accordent pas avec les principes d'une morale exacte. » « Saint-Hyacinthe, répliqua Voltaire, n'a guère vécu à Londres que de mes aumônes et de ses libelles. Il m'a volé et il a osé m'outrager. »

La provocation publique, il faut l'avouer, vint de Saint-Hyacinthe. En 1728, il s'avisa de corriger les fautes qu'il avait relevées dans la *Henriade*. Il le fit d'une façon impertinente et insupportable. « Aux remparts de Paris les deux rois s'avancèrent », avait écrit Voltaire; « on ne dit point, fit remarquer son critique, *s'avancer à*, mais *s'avancer vers*; ainsi l'auteur aurait dû dire : « vers les murs de Paris les deux rois s'avancèrent. »

Et un peu plus loin, à propos de l'expression : « Allés dans Albion », « il est surprenant qu'un poète qui a fait des tragédies, un poème

épique, sans parler de ces petites pièces où la politesse et l'agrément doivent régner, ignore l'usage des prépositions *dans* et *en* ». Le cuistre ne manquait pas de perfidie à l'occasion ; Voltaire avait écrit ces deux vers :

Et fait aimer son joug à l'Anglois indompté
Qui ne peut ni servir, ni vivre en liberté.

« M. de Voltaire, insinua son ennemi, n'auroit pas dû, par une mauvaise et vague antithèse, essayer de donner du caractère des Anglois une idée qui leur est aussi injurieuse qu'elle est fausse. »

Un exemple de perfidie plus significatif devait émouvoir plus tard Voltaire qui jusqu'alors ne paraît pas avoir fait attention à ces attaques. A l'une des réimpressions du *Chef-d'œuvre*, Saint-Hyacinthe ajouta *l'Apothéose ou la déification du docteur Aristarchus Masso* dans laquelle il inséra le récit d'une aventure de Voltaire bâtonné par un officier. « Défendez-vous, dit l'officier, ou prenez garde à vos épaules. Le poète n'ayant pas la hardiesse de se défendre, l'officier le chargea de quantité de

coups de bâton, dans l'espérance que l'outrage et la douleur lui inspireroient du courage; mais la prudence du poète redoubla, à proportion des coups qu'il reçut», etc. Voltaire n'était pas nommé, mais assez clairement désigné pour que la petite aventure, recueillie par l'abbé Desfontaines dans sa *Voltairomanie* (1739), fît le tour de Paris. D'abord conciliant, Voltaire chercha à user des bons offices d'amis communs. Une rétractation l'aurait satisfait. Saint-Hyacinthe se déroba, assurant seulement qu'il n'avait pas collaboré au libelle de Desfontaines. Voltaire se vengea en déniant à son critique la paternité du *Chef-d'œuvre*. « Apprenez, par exemple, au public, lit-on dans les *Conseils à un journaliste* (1741), que le *Chef-d'œuvre d'un inconnu* ou *Matanasius*, est de feu M. de Sallengre et d'un illustre mathématicien consommé dans tout genre de littérature, et qui joint l'esprit à l'érudition, enfin de tous ceux qui travaillaient à la Haye au *Journal littéraire*, et que M. de Saint-Hyacinthe fournit la chanson avec beaucoup de remarques. Mais si on ajoute à cette plaisanterie une infâme brochure digne de la plus vile canaille, et faite

sans doute par un de ces mauvais Français qui vont dans les pays étrangers déshonorer les belles-lettres et leur patrie, faites sentir l'horreur et le ridicule de cet assemblage monstrueux. »

La réplique de Saint-Hyacinthe ne tarda pas. « Quoique votre *Temple du goût*, dit-il à son adversaire, m'a convaincu que vous aviez souvent le goût dépravé, je ne puis croire que vous l'ayez au point de méconnaître ce qui est l'ouvrage d'un seul, d'avec ce qui est l'ouvrage de plusieurs... Je ne suis pas assez heureux pour faire honneur à ma patrie, ni aux belles-lettres; mais je puis dire que s'il suffisoit de les aimer beaucoup pour leur faire beaucoup d'honneur, personne assurément ne leur en feroit plus que moi... Je n'ai jamais eu la bassesse de louer les nations étrangères aux dépens de la mienne, de prodiguer à leurs grands hommes des louanges, en déprimant ceux qui font honneur à la France. »

Malgré sa violence, cette réplique n'épuisa pas le ressentiment de Saint-Hyacinthe. Apprenant que Voltaire vient d'être élu membre de l'Académie française : « L'Académie, écrit-il à

un ami, sera bien honorée de recevoir dans le nombre des quarante un homme sans mœurs, sans principes, qui ne sait pas sa langue, à moins qu'il ne l'ait étudiée depuis quelques années. » (17 février 1743.) Il dédie ses *Recherches philosophiques* au roi de Prusse qui laisse passer l'hommage inaperçu : « C'est Voltaire, s'écrie Saint-Hyacinthe, qui a mal disposé le roi de Prusse à mon égard. » (10 octobre 1745[1].)

Les dernières années de Saint-Hyacinthe se passèrent à Geneken, près de Bréda. C'est de là qu'était partie la réponse indignée aux *Conseils à un journaliste*. Son activité littéraire ne se ralentissait pas. Les deux lettres inédites que nous publions le montrent cherchant à « placer » auprès des libraires hollandais les manuscrits dont il a rempli « deux coffres ». On le voit à son ordinaire, réduit aux expédients, harcelé par les hommes de

1. Voir pour l'histoire de cette querelle la *Lettre de M. de Burigny à M. l'abbé Mercier sur les démêlés de M. de Voltaire avec M. de Saint-Hyacinthe*. Londres, 1780, et le *Tableau philosophique de l'esprit de M. de Voltaire*. Genève, 1771.

loi, mais plein d'espoir de se sortir d'embarras. Les affaires qu'il entreprend, il les croit toujours « bonnes » jusqu'à ce que de « grands coquins » le dépouillent. Il restait un doute sur la communion à laquelle il se rattachait. On pouvait croire que la misère l'avait poussé à se faire inscrire à Londres au nombre des réfugiés. L'allusion à la « séduction » dont sa fille aînée est victime ne permet pas de croire qu'il soit resté catholique. Contrairement à ce qu'affirme Haag, Saint-Hyacinthe avait trois enfants. C'est l'aînée, « séduite » par la duchesse d'Antin, qui s'est retirée à Troyes sous le nom de Mlle de Marconnay. On ignore ce que sont devenus les deux cadets.

I

A Monsieur de la Motte, à Amsterdam.

A Lecluse, ce 27 juin 1742.

Monsieur,

C'est avec une extrême joie que j'ai apris [1] par une lettre de M. Mortier que votre santé

1. Saint-Hyacinthe adopte dans les livres dont il corrige

étoit bonne et que vous pensies à moi avec bonté. J'aurois eu l'honeur de vous marquer plutost le double plaisir que cela me cause sans une maladie violente qui me surprit dans le tems que je me proposois de le faire. Cette maladie ou j'ai longtems luté contre la mort est la seconde dont on a cru que je n'échaperois pas depuis le mois de septembre dernier et l'interval entre ces deux maladies a toujours été une fièvre intermittente souvent très violente ce qui ma jetté dans un affoiblissement si grand que depuis deux mois que je suis hors de danger je ne puis qu'à peine aler de ma chambre à la porte de ma maison, ni rien faire de suite ne fusce que des bagatelles. Mon état est le plus cruel qu'on puisse imaginer. Non seulement il y a dix mois que je suis malade, mais ma feme et ses deux enfans le sont. J'ai quitté Paris il y a deux ans pour venir icy régler des affaires que je croyois bonnes et qui devoient l'être puisque c'étoit des revenus que je laissois accumuler et dont je me privois pour payer quelques debtes. Ceux qui en ont eu l'ad-

lui-même les épreuves aussi bien que dans ses lettres, une orthographe phonétique.

ministration ont trouvé le secret de tout arranger pour leur interest et de tout absorber. De plus on m'a fait un procès de la part du cohéritier, et son receveur dans ce pays qui est un des plus grands coquins que j'aye jamais vu, fait force chîcane sur les choses du monde les plus claires pour pescher aparenmant en eau trouble et avoir le plaisir de me faire détester ce pays cy à quoi je vous assure qu'il a bien réussi. Enfin les juges ont mis l'affaire en arbitrage et quoi que je ne puisse encore me soutenir, je me suis fait transporter icy pour les finir. Je verrai coment tout cela tournera en peu de jours, après quoi, si mes forces reviennent un peu, je tâcherai de prendre huit ou dix jours pour faire le voyage de Hollande dont vous, Monsieur, et deux autres persones serez l'objet principal. Je vous conterai mes avantures depuis que j'ai quitté l'Angleterre. Je vous dirai coment on a séduit ma fille aînée, que la vieille duchesse Dantin et deux autres dames vinrent prendre un jour que sa mère dinoit dehors et enmenèrent aux nouveles catholiques ou la séduction continue. C'est ce qui a fait que j'écrivis à sa mère de quitter promptement

Paris avec ses deux autres enfans et ce qui m'a empêché d'y retourner. Vous verres, Monsieur, dans ce récit de mes avantures une suite d'incidens fâcheux dont on s'étoneroit si on pouvoit s'étoner de ce que peut la malignité des homes.

J'ai dépensé icy beaucoup d'argent et je n'en puis guère toucher qu'après le mois de septembre. J'ai icy deux cofres plains de Ms qui viennent de bonne main, un bon office que vous pourries me rendre, Monsieur, seroit de me trouver quelque libraire qui voulut les imprimer. Je vous dirai confidenmant que j'ai trouvé M. Mortier si honête home que je voudrois bien que ce fut lui et voicy ce que je m'étois proposé : de les lui donner pour liquider un reste de compte qu'il y a entre lui et M. de Bavi et dont il est juste qu'il soit payé. Je voulois même lui proposer qu'après être convenus du prix d'un Ms, il ne m'en payeroit en argent que la moitié et en garderoit l'autre en déduction de ce qui lui est du jusques à l'entier acquit de la some qui n'est pas considérable.

Mais outre qu'il est occupé à l'impression de plusieurs bons livres, ma situation présante

est trop pressante pour m'avoir permis de lui faire cette proposition ainsi je ne lui ay parlé de rien. J'aurai toujours occasion de lui en fournir quand il lui plaira d'en avoir. Ainsi, Monsieur, vous pouves, si vous le juges à propos, proposer à tel libraire qu'il vous plaira et cela sans me nomer le choix des Ms dont je prends la liberté de vous envoyer la liste.

Je ne sai pas s'il est parvenu jusques à vous un petit livre que je fis imprimer à Paris sous le titre de *Divers écrits* sur *l'amour ét l'amitié*, sur *la volupté et la politesse*, *La théorie des sentimens agréables et des pensées détachées* du feu marquis de Charost. Il parut et le mareschal de Noailles et le duc de Villars s'étant plaint de ce qu'ils avoient cru trouver leurs portraits dans les pensées détachées, le Cardinal voulut en areter le debit. Cela n'empêcha pas qu'il ne s'en fit deux éditions en quatre mois de tems. En effet le livre a été trouvé charmant, j'en puis parler avec éloge n'y ayant que deux pièces de moi et tout le reste venant de bonne main. On m'a dit que le livre n'a pas été réimprimé en Hollande. Vous pourries proposer, Monsieur, à quelque libraire de le faire. J'en enverrai

un exemplaire revu avec exactitude et l'auteur de la Théorie des sentimens ayant depuis retravaillé cet ouvrage j'écrirai pour l'avoir et je sai que c'est à présent un morceau très considérable. Le libraire ne payera rien de ce qui ne sera qu'imprimé et je lui enverrai de quoi faire un second et même un troisième volume de Pièces qui ne seront pas moins intéressantes, par exemple :

Le factum de M. de la Rivierre au sujet de son mariage avec Mme la marquise de Coligni, fille de Bussi Rabutin, ce qui est admirablemant écrit.

Les lettres de cette marquise à M. de la Rivierre.

D'autres lettres de M. de la Rivierre à Mme la Marquise de Lambert et autres, tant en vers qu'en prose. Ce qui est absolumant inconu ou du moins connu de deux ou trois personnes.

Des disertations de M. de la Rivierre sur l'Amour.

Une lettre d'Héloïse à Abélard du même.

Divers petits traités et lettres de feu Mme la Marquise de Lambert.

Ensuite :

Le Recueil des Traductions et Poésies du Marquis de la Fare.

Le Recueil complet des vers et de la prose de M. de Charlerat (?).

Poésies de M. le Marquis de Saint-Aulaire. C'est lui qui me les a données, mais s'il vit encore, je ne puis les faire imprimer, ne devant le faire qu'après sa mort.

Révolutions de la République Romaine par M. Subtil.

Vie de Jules César par le même. Cela n'est pas fini, mais ce sont de commencemans prétieux par la disposition et le stile. Je suis aussi le seul qui les aye excepté l'original qui est dans la famille.

Diverses pieces tres curieuses suprimées à Paris et destinées aux remarques des mémoires d'Amelot de la Houssaye... Mais peut-être auront-elles passé en Hollande et qu'on les y aura imprimées avec les dits mémoires, ce qu'il faudra que j'examine.

Recherches critiques sur la vanité des Peuples au sujet de leur origine.

Histoire des Amours d'Euriale et de Lucrèce

traduite du latin d'Æneas Sylvius et comparée avec l'histoire de la comtesse de Tende, avec une lettre au sujet des lettres latines de la comtesse de Degenfeldt et de Louis Charles électeur Palatin.

Une lettre fainte d'Héloïse à Abelard par feu M. Raymond Descours le traducteur des premières qui firent tant de bruit.

Et plusieurs autres petites pièces. Si le titre ne convient pas, le libraire peut en choisir un autre, mais come toutes ces pièces viennent de gens de nom et qui écrivoient admirablemant, la politesse et la variété m'assure du débit de l'ouvrage.

Si un libraire veut quelque chose de plus sérieux, j'ay un recueil prétieux de lettres, mémoires, ordonnances, capitulations, états de troupes, etc., pour servir à l'histoire de France sous les règnes de François Ier, Henry II, Henry III, Charles IX; tout cela est copié sur des originaux des lettres de ces princes, de la Reine Catherine, des Conetables, des Secrétaires d'État, des généraux d'armées. On trouve aussi parmi ces papiers les instructions données aux ambassadeurs et les lettres où ils

rendent compte de leurs négotiations, ce que la France fit alors à la cour de Rome, et ce qu'elle fit en Angleterre au sujet de la condamnation de la Reine d'Écosse, sous la Reine Élisabet. Il y a de plus une si belle suite de lettres du duc de Guise qu'on leur pourroit doner les titre de mémoires. Deux accadémiciens de l'Accadémie des belles lettres à Paris ont voulu avec instance faire imprimer tout cecy avec deux volumes in-4° qu'ils ont donés sur l'histoire de France, mais come il se trouvoit de certaines pièces qu'ils disoient qui empescheroient le privilège et qu'ainsi il faloit les suprimer, je ne l'ai pas voulu.

J'ai de plus un manuscrit intitulé *Abrégé des matières civiles, criminelles, ecclésiastiques et des Principes du Gouvernemant* fait en 1710 par un ministre pour M. le Dauphin duc de Bourgogne. Cela est extrêmemant clair, instructif et c'est l'original dont je suis l'unique possesseur.

J'en ai d'autres encore. Mais en voilà asses pour commencer. Je vous les enverrai de tout mon cœur, et vous seres le maître, Monsieur, d'en disposer. L'expérience que j'ai faite pen-

dant si long tems de vos bontés m'assure que je ne puis rien confier en de meilleures mains.

Si vous m'honores d'une réponse je vous suplie de me doner des nouvelles de M. des Maizeaux, que j'aime et que j'honore et dont cependant il y a dix ans que je n'ai point de nouvelles. Contans de nous aimer nous ne nous embarassons plus de nous le dire, et je ne veux point lui faire couter de ports de lettres. Je recevrois vos ordres chez M. Neungheer Greffier du franc à L'écluse en Flandres. Je suis Monsieur, et je serai toute ma vie avec respect et reconnaissance votre très humble et très obbéissant serviteur,

SAINT-HYACINTHE.

II

A Monsieur de la Motte à Amsterdam.

Je ne puis avoir une occasion d'écrire à Amsterdam, Monsieur, sans en profiter pour réveiller en vous le souvenir d'un home à qui le tems ni l'éloignement ne feront point ou-

blier la reconnaissance qu'il vous doit ni ne diminueront point l'attachement qu'il vous a voué. Aprenes-moi je vous prie l'état de votre santé et de vos yeux dont vous vous plaignies autrefois et ajoutes y des nouvelles de M. des Maizeaux et de M. Le Courayer si vous en aves. Je vis dans un désert ou je n'ai de comerce qu'avec des gens qui sont morts il y a plusieurs siècles, et pour vous dire la vérité je m'y trouverois très bien, si les seuls homes dont je ne puis me passer ne s'apliquoient beaucoup plus à me ruyner qu'à me servir. Cet inconvénient me chassera de ma retraite et je m'aprocherois peut être un peu de vous.

On a du vous remettre mes *Recherches filosofiques* aussitost qu'elles ont commencé à pouvoir être distribuées. Ce n'est pas un livre que je vous ai envoyé pour lire. Il est trop mal imprimé et trop plain de fautes. C'est seulement un tribut que j'ai voulu payer à l'amitié et à l'estime. Je voudrois bien Monsieur avoir des occasions de vous en doner des preuves considérables. Peu sensible aux choses de cette vie, ç'en seroit une dont je serois extrêmemant touché. Je suis et je serai toujours Mon-

sieur avec un dévoumant inviolable votre très humble et très obbéissant serviteur,

SAINT-HYACINTHE [1].

A Flessingue, ce 28 août 1744.

Deux ans après avoir écrit cette seconde lettre, Saint-Hyacinthe mourut. On devine ce que fut cette fin. Tandis que les créanciers assiégeaient la porte, le moribond se persuadait qu'un dernier projet le rendrait riche. Quelques amis cependant restèrent fidèles à la mémoire du brillant officier à qui Paris avait souri. Trente ans après la mort de Saint-Hyacinthe, une personne d'un rang très élevé se mit un soir, dans un salon, à parler mal de lui. « Monsieur, s'écria M. de Burigny qui se trouvait là, je vous demande grâce, vous me déchirez l'âme ; M. de Saint-Hyacinthe est l'un des hommes que j'ai le plus aimé. »

Voici la liste aussi exacte que possible des œuvres de Thémiseul de Saint-Hyacinthe :

1. Ces deux lettres sont conservées dans les papiers Read, à la Bibliothèque de la Société de l'histoire du protestantisme français.

1° *Le Chef-d'œuvre d'un inconnu. Poème découvert par le docteur Chrisostome Matanasius.* La Haye, 1715, in-18. — 4e édit. La Haye, 1716. — L'édition de 1732 (Londres) est augmentée de la *Déification d'Aristarchus Masso.* — Édition annotée par P. X. Leschevin, Paris, 1806.

Sur un poème érotique de cinq strophes de huit vers, commençant *L'autre jour Colin malade*, l'auteur écrit un commentaire bouffon destiné à rendre ridicules les érudits du temps. Le livre est précédé de pièces de vers adressées à l'auteur en grec, latin, anglais, flamand, français. « N'y a-t-il que l'Angleterre, s'écrie le docteur, où la liberté ait le droit de perfectionner toutes choses? » Il faut admettre que pendant son séjour en Hollande, Saint-Hyacinthe avait fréquenté de nombreux Anglais. On entend déjà chez lui une note qu'on retrouvera dans les *Lettres philosophiques*.

2° *Lettre à Mme Dacier sur son livre des causes de la corruption du goust.* La Haye, 1715, in-12.

Mme Dacier, qui a traduit Homère avec tant de goût, doit être considérée comme un oracle sur les questions littéraires : si elle se trompe, elle engage la réputation d'Homère. Or, c'est

un jeu de montrer qu'elle fait erreur. Pour l'auteur, « Fontenelle est supérieur à un commentateur qui a lu et a de la mémoire mais n'a point médité ni fait agir sa raison ». Datée du 28 mars 1715, à Saint-Grégoire.

Seconde lettre à Mme Dacier, du 10 avril 1715.

3° *Mémoires littéraires*. La Haye, 1716, 480 pp. in-12. Tome premier. A paru chez deux libraires différents.

C'est un journal littéraire, philosophique et scientifique, comprenant des comptes rendus et des extraits d'ouvrages récents. « Je ne prendrai parti, écrit ambitieusement le rédacteur, que contre les athées et les intolérans, dans quelque secte que je les trouve et dans les choses qui regardent le gouvernement, je ne soutiendrai que les loix de la nature, persuadé qu'elles sont inaltérables. »

Les publications anglaises l'intéressent particulièrement : « Personne de ceux qui aiment les sciences ne doit négliger la langue angloise. La vérité n'est point dans leur pays asservie aux loix.... ils la recherchent avec courage, ils la découvrent sans crainte. Cette liberté jointe à leur tempérament fait qu'ils creusent les

matières et qu'ils approfondissent ce que d'autres ne font qu'effleurer... Il y a comme partout ailleurs un clergé et un peuple, c'est-à-dire de ces gens dont l'orthodoxie est prête à attiser les buchers, mais le gouvernement les tient en bride... C'est pour lire les excellens ouvrages où la liberté règne qu'on doit apprendre l'anglois. » Voltaire ne dira pas autrement au retour de son voyage de découverte outre-Manche[1]. Au XVIIIe siècle, l'Angleterre, à une différence près, jouait en Europe le rôle que joue l'Allemagne aujourd'hui : non seulement c'était le pays des savants et des philosophes ; c'était en outre le pays des hommes d'État et des penseurs libéraux. Il suffit à un peuple d'être heureux à la guerre pour que ses voisins se mettent à son école.

4° *Dissertation critique et analytique sur les chronogrammes*. Bruxelles, 1718 ; 2e éd. 1741, in-18.

Le chronogramme ou chronographe est un chiffre caché sous une lettre. Dans *Lud*(o)-*vicu* (s) *XIV*, Jurieu trouvait le chiffre de la

1. Voir *Lettres philosophiques*, éd. G. Lanson, I, 61 sqq., 90, 175.

bête dans l'Apocalypse. Mais Saint-Hyacinthe retrouve le même chiffre dans les mots *Rotterdam*, *Ministre Jurieu* ou *Luther*, écrits en caractères hébraïques. Il donne quelques autres exemples de chronogrammes, tel celui qui commémore la prise de Lille en 1708, *Lilium c*(a) *di*(t) [le lis tombe]. Il renvoie au *Spectateur* (en citant, dans la 2e édition, la traduction publiée en 1741 à Amsterdam), vol. I, Discours 47, pour une diatribe contre les anagrammes et les acrostiches.

5° *Entretiens dans lesquels on traite des entreprises de l'Espagne, des prétentions de M. le Chevalier de Saint-George et de la renonciation de Sa Majesté catholique.* La Haye, 1719, in-8.

Dans ces dialogues entre Ariste et Philarète, l'auteur reste fidèle au programme des *Mémoires littéraires*. Il a soin de citer Grotius, Puffendorff, Sidney, Locke, Noodt, sur le droit naturel. Il cite également un vers de Dryden. L'opuscule est intéressant parce qu'on y voit un effort pour répandre en France, à propos d'événements récents (la conspiration de Cellamare), les théories libérales popularisées en

Angleterre et en Hollande par la révolution de 1688.

6° *Lettres écrites de la campagne*, O. D. A. La Haye, 1721, in-8. Cité par Haag. Je n'ai pu retrouver ce livre à la Bibliothèque nationale.

7° *Histoire de Melisthène, roi de Perse, traduction fidèle du célèbre Zaliour-Alaik, auteur persan, par feu M. de Saint-Hyacinthe, connu sous le nom de Mathanasius.* Paris, 1723, in-12.

Les *Lettres persanes* avaient paru en 1721, elles mirent à la mode les romans orientaux. Le censeur, dans l'imprimatur, fait des réserves sur l'attribution du livre à Saint-Hyacinthe.

8° *Lettres critiques sur la Henriade de M. de Voltaire.* Londres. Chez Samuel Jallasson, in Prujean's Court, Old Baily, 1728, in-18.

Une seule lettre a été publiée. Elle concerne le chant premier. Voici, par exemple, comment Saint-Hyacinthe corrige Voltaire. Celui-ci avait écrit :

> Viens, parle; et s'il est vrai que la Fable autrefois
> Sut à tes fiers accens mêler sa douce voix,
> Si sa main délicate orna ta tête altière,

Si son ombre embellit les traits de ta lumière;
Avec moi sur tes pas permets-lui de marcher,
Pour orner tes attraits, et non pour les cacher.

Le critique propose de lire :

Parle et jusqu'au Parnasse on te voit quelquefois
Emprunter de la Fable, et la mise et la voix ;
Souffre, sans obscurcir l'éclat de ta lumière,
Qu'elle ose de mes vers animer la matière;
Avec moi sur tes pas permets-lui de marcher
Pour conserver tes traits et non pour les cacher.

9° *Mémoires concernant la théologie et la morale*. Amsterdam, 1732, in-12.

« Si quelque chose nous intéresse, c'est assurément une morale religieuse, parce que c'est la seule qui soit fondée sur des principes aussi invariables qu'ils sont utiles à la société. » Le volume est un pot-pourri pillé à droite et à gauche d'articles, d'essais et de quelques traductions avouées. Il comprend notamment des *Réflexions sur la vertu et le bonheur*, traduites de l'anglais, deux *Questions touchant la religion*, du libre-penseur Th. Chubb, une *Lettre sur la liberté et la nécessité*, une *Lettre sur le déisme en Angleterre*, dans laquelle se trouve une amusante erreur sur le sens d'un

scotticisme. « Le jeune gentilhomme, écrit gravement Saint-Hyacinthe, trouve les disputes de religion fort échauffées entre l'Église anglicane d'un côté sous la conduite de l'archevêque Laud et l'Église presbytérienne de l'autre sous *Kirk* » (p. 303). *Kirk* (anglais : *Church*, Église), est évidemment pris pour un nom d'homme.

10° *Histoire du prince Titi*. Bruxelles, 1736, in-12.

11° *La conformité des destinées et Axiamire ou la princesse infortunée*. Nouvelles historiques. Paris, 1736, in-12.

Un roman et deux nouvelles. Les aventures de Titi et de sa chère Bibi sont à peu près illisibles. Des deux nouvelles la première est imitée de l'espagnol, la deuxième rappelle un peu l'histoire d'Henriette d'Angleterre.

12° *Recueil de divers écrits sur l'amour et l'amitié, la politesse, la volupté, les sentimens agréables, l'esprit et la cour*. A. R. Bruxelles, 1736, in-12. Même édition à Paris, mais avec pagination différente.

Encore un pot-pourri. *Traité de l'amitié de Mme de X... Question de la politesse résolue par*

Mme l'abbesse de P.... Conversation sur la volupté. Agathon, dialogue sur la volupté par M. R... Théorie des Sentimens agréables par M. de P.... Lettres à M. l'abbé T... Réflexions de M. le marquis de ... sur l'esprit et le cœur. Ces pauvretés sont des échantillons des manuscrits que Saint-Hyacinthe emportait avec lui dans ses « deux coffres ».

13° *Recherches philosophiques sur la nécessité de s'assurer soi-même de la vérité ; sur la certitude de nos connaissances ; et sur la nature des êtres.* Par un membre de la Société royale de Londres. Londres, 1743. La dédicace au roi de Prusse est signée S. H. L'auteur a évidemment lu son Locke, il cite aussi Berkeley.

14° Saint-Hyacinthe a collaboré à la traduction de *Robinson Crusoé*, 1720 ; écrit la *Préface* du *Don Quichotte* de 1732 ; publié des éditions annotées du P. Le Bossu, *Traité du poème épique*, La Haye, 1714 ; de la Marquise de Lambert, *Réflexions nouvelles sur les femmes*. La Haye, 1729 ; de Bonaventure Des Périers, *Contes et nouvelles et joyeux devis*. Amsterdam, 1735.

15° *Pensées secrètes et observations critiques*

attribuées à feu M. de Saint-Hyacinthe. Londres, 1749, in-12.

Dans cette publication posthume, le déisme de Saint-Hyacinthe paraît assez clairement. Voici quelques-unes des pensées :

« Diversité d'opinions, incertitude de connaissances; diversité de religion, incertitude de la véritable.

« La véritable religion est entièrement renfermée dans les devoirs prescrits par la loi naturelle, qui sont à la portée de tout le monde.

« De ce que Jésus-Christ s'est dit fils de Dieu, on en conclut qu'il est Dieu comme son Père, et en ce cas tous les hommes doivent être regardés comme autant de dieux, puisque dans le sens strict nous sommes tous enfans de Dieu, en ce que nous tenons de lui notre existence et que nous sommes créés à son image.

« Le pur déisme est la seule religion qui existe véritablement. »

Sous des dehors parfois extravagants, Saint-Hyacinthe n'est en somme qu'un journaliste. Qu'on fasse abstraction du *Chef-d'œuvre d'un*

inconnu dont le succès tient à des causes extérieures, et Saint-Hyacinthe tombe au rang d'un Coste ou d'un Desmaizeaux. Cerveau fumeux et cœur généreux sans doute, il méritait mieux que sa destinée. Dans sa poursuite de la notoriété vulgaire, il passa toujours à côté de la gloire. Guidé par son instinct de journaliste, il avait pressenti la fortune de ce merveilleux roman d'aventures qu'est *Robinson Crusoé*, et il laissa un autre en achever la traduction. Il avait deviné dès 1715 le parti qu'un publiciste pouvait tirer d'un rapprochement de la France et de l'Angleterre, et c'est son ennemi Voltaire qui recueillit tout le bénéfice de l'idée. Aussi, dans la galerie des anglicisants du XVIII[e] siècle, n'aura-t-il mérité qu'une petite place, celle qu'on donne à un tableautin.

INDEX DES NOMS PROPRES

TABLE DES MATIÈRES

Paris. — Typ. PH. RENOUARD, 19, rue des Saints-Pères. — 3206

HUME (D.). — **Œuvres philosophiques choisies. I.** Traduites par M. DAVID, agrégé de philosophie. Préface de L. LÉVY-BRUHL, professeur à la Sorbonne. 1 vol. in-8 . . . . 5 fr. »

— **David Hume, moraliste et sociologue**, par G. LECHARTIER. 1 vol. in-8. . . . . 5 fr. »

— **Œuvre économique**, traduction nouvelle par FORMENTIN. Introduction par L. SAY. 1 vol. in-32 cartonné. . . . . . . 2 fr. 50

JAMES (W.). — **Analyse et critique de la psychologie**, A. MÉNARD, docteur ès lettres. 1 vol. in-8. . . . . . . 7 fr.

LAVERGNE (A. de). — **La transmission des livres fonciers Angleterre**. Préface de M. J. FLOCH. 1 vol. gr. in-8. . . 6 fr.

LAVERGNE (L.), de l'Institut. — **Économie rurale de l'Angleterre de l'Ecosse et de l'Irlande.** 5e édition, 1 vol. in-8 . . . 8 fr.

LAVOLLÉE (R.), docteur ès lettres, consul général de France. L **classes ouvrières en Europe**, *étude sur leur situation matériel et morale*, 2e édition, revue et complétée. — T. III. *Angleterre*, 1 vol. gr. in-8. . . . . 12 fr. »

LÉMONON (E.). — **L'Europe et la politique britannique (1882-1911)** 2e édition revue et corrigée, avec un appendice sur *La crise constitutionnelle anglaise* (*1909-1911*). Préface de P. DESCHANEL député, membre de l'Académie française, 1 vol. in-8. (*Récompen par l'Institut.*). 10 fr.

LOCKE. — **La philosophie générale de John Locke**, par H. OLLION docteur ès lettres. 1909. 1 vol. in-8 . . . . 7 fr. 5

LYON (G.), recteur de l'Académie de Lille. — **L'Idéalisme en Angleterre au XVIIIe siècle.** 1 vol. in-8. . . . . 7 fr. 50

MANTOUX (P.), docteur ès lettres. — **A travers l'Angleterre contemporaine.** *La guerre sud-africaine et l'opinion. L'organisation du parti ouvrier. L'évolution du Gouvernement et de l'Etat.* Préface de M. G. MONOD, de l'Institut, 1 vol. in-16 . . . . 3 fr. 50

NEWTON. — **La Philosophie de Newton**, par L. BLOCH, docteur ès lettres. 1 vol. in-8. . . . . 10 fr.

OBRIEN (Mme W.). **Silhouettes irlandaises. Au pied de Croagh Patrick.** 1 vol. in-16 cartonné . . . . 3 fr. 5

REYNALD (H.), doyen de la Faculté des lettres d'Aix. **Histoire de l'Angleterre**, depuis la reine Anne jusqu'à nos jours. 1 vol. in-16 2e édition . . . . 3 fr. 5

RIBOT (Th.), de l'Institut. — **La psychologie anglaise contemporaine.** 3e édition. 1 vol. in-8. . . . . 7 fr. 50

ROGUES DE FURSAC (J.). — **Un mouvement mystique contemporain. Le réveil religieux du pays de Galles (1904-1905).** 1 vol. in-16 . . . . 2 fr. 50

SPENCER (H.). — **Résumé de sa philosophie**, par H. COLLINS, avec préface de HERBERT SPENCER, traduit par H. DE VARIGNY. 5e édit. 1 vol. in-8. . . . . 10 fr. »

— **Autobiographie.** Traduction et adaptation, par H. DE VARIGNY, 1 vol. in-8. . . . . 10 fr. »

THOROLD ROGERS. — **Histoire du Travail et des Salaires en Angleterre depuis la fin du XIIIe siècle.** Traduction avec notes par E. CASTELOT. 1 vol. in-8 . . . . 7 fr. 50

14

Bastide, Charles
Anglais et Français
du XVIIe siècle